HISTOIRE

DE

L'ILE D'ORLÉANS

PAR

L. P. TURCOTTE



QUÉBEC

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU "CANADIEN"

21, rue la Montagne, Basse-Ville

1867

INTRODUCTION.

L'Ile d'Orléans est une des contrées du Canada les plus riches en souvenirs historiques. Elle a été le théâtre d'événements remarquables, de drames sanglants, qui intéressent non-seulement ses habitants, mais les Canadiens en général.

Grâce à sa proximité de Québec et à sa prodigieuse fertilité, elle fut un des premiers endroits habités par les Français en Canada, et de bonne heure elle fournit chaque année quelques colons pour le reste du pays.

Que d'hommes éminents et distingués elle a aussi fournis à toutes les classes de la société ! Que de familles, et des plus distinguées, comptent pour ancêtres de braves habitants de l'Ile !

Quelques écrivains de mérite nous ont déjà légué de belles pages sur cette charmante Ile. M. H. N. Bowen, notaire, publia, il y a quelques années, une

intéressante brochure ayant pour titre : *An Historical Sketch of the Isle of Orleans.* Ce travail fut lu devant la Société Littéraire et Historique de Québec, dont M. Bowen est un des membres les plus marquants. De son côté, le Dr. F. A. H. LaRue, professeur à l'Université-Laval, donne aussi, dans son *Voyage autour de l'Ile d'Orléans*, un certain nombre de faits historiques et plusieurs belles légendes de l'Ile. Cet ouvrage, écrit par ce distingué littérateur, que l'Ile d'Orléans se glorifie de compter au nombre de ses enfants, fut publié dans les *Soirées Canadiennes* en 1861. Enfin, un dernier écrivain, qui signe J., et qu'on dit être un membre distingué du clergé, a critiqué favorablement la brochure de M. Bowen, dans le feuilleton du *Journal de Québec* de 1864, et il a enrichi en outre son travail de plusieurs notes historiques.

Malgré le mérite de ces trois ouvrages, nous avons pensé, cependant, qu'il y avait moyen de faire autrement, sinon mieux. Des écrits déjà publiés sur l'Ile, l'un est en anglais, et les autres ont paru dans des recueils littéraires ou dans les journaux, de sorte qu'ils n'ont été lus que par un nombre restreint de personnes. La plupart des habitants de l'Ile ont donc été privés de la connaissance complète d'une histoire qui les touche à un si haut point.

La présente brochure remédiera à cet inconvénient, nous osons l'espérer ; tous les cultivateurs pourront se la procurer, car elle leur est particulièrement destinée. De plus, elle contiendra plusieurs renseignements de la plus haute importance, que nos prédécesseurs n'ont pas mentionnés, et qui menacent de tomber dans l'oubli ; entre autres les suivants : la liste des premiers colons de l'Ile, les nombreux naufrages dans lesquels ont péri une foule d'habitants de l'Ile, les noms des prêtres qui ont desservi les paroisses, la date de la construction des églises, etc., etc. Enfin, on y trouvera plusieurs petites anecdotes qui auront, croyons-nous, un intérêt tout particulier pour quelques-uns de nos lecteurs.

Les nombreux loisirs dont nous avons pu disposer nous ont permis de faire de longues recherches. Nous avons visité les archives des paroisses et les actes des seigneuries de l'Ile ; nous avons parcouru aussi un grand nombre de documents enfouis dans nos bibliothèques. Les plus grands soins ont été pris afin de donner aux faits l'exactitude la plus minutieuse, et les sources où ils ont été puisés sont indiquées autant que possible.

Nous devons à messieurs les curés et seigneurs de l'Ile, à M. le Bibliothécaire de l'Université-Laval et à

plusieurs autres personnes, les plus sincères remercîments pour les documents et les renseignements qu'ils nous ont fournis, et nous les prions d'accepter ici l'expression de notre vive et parfaite gratitude.

HISTOIRE DE L'ILE D'ORLÉANS

I

Etendue et description de l'Ile d'Orléans.—Jacques Cartier visite l'Ile.—Noms donnés à l'Ile.—Séjour des Hurons dans l'Ile.—Massacre de M. Jean de Lauzon.—Anecdote sur Anne Baillargeon.—Disparition d'une jeune fille de la Ste. Famille.

L'Ile d'Orléans, située dans le fleuve St. Laurent, à une lieue et un tiers de Québec, est longue d'environ vingt milles et large de cinq et demi. Elle a 70 milles carrés, ou 47,923 acres en superficie, et est divisée en cinq petites paroisses, qui sont : St. Pierre, Ste. Famille, St. François, St. Jean et St. Laurent.

L'heureuse situation de cette Ile au milieu du majestueux St. Laurent et dans le voisinage de l'ancienne capitale du Canada, son élévation en forme d'amphithéâtre au-dessus des eaux, la fertilité de son sol, son rivage d'un côté couvert d'un beau sable, de l'autre bordé de verdoyantes prairies, où abonde le gibier, ses sites pittoresques, ses points de vue grandioses, en font, sans aucun doute, une des plus belles îles du Canada, et peut-être du monde entier.

Aussi excite-t-elle l'admiration de tous les étrangers, frappés d'y voir réunies tant de beautés et tant de grandeur. Les premiers voyageurs en ont fait, dans leurs relations de voyages, des mentions particulières, des descriptions magnifiques, qu'ils ont refusées aux autres parties de ce pays.

Champlain, premier gouverneur du Canada, visita l'Ile d'Orléans. Voici la description assez exacte qu'il en donne dans ses *Voyages* :

« Alors on suit le fond, côtoyant l'Isle d'Orléans au sud, qui a six lieues de longueur et une et demie de large en des endroits, chargée de quantité de bois de toutes les sortes, que nous avons en France. elle est très-belle, bordée de prairies du côté du nord, qui inondent deux fois le jour. Il y a plusieurs petits ruisseaux et sources de fontaines, et quantité de vignes, qui sont en plusieurs endroits. Au côté du nord de l'île, il y a un autre passage, bien que en le chenal, il y ait au moindre endroit trois brasses d'eau, cependant l'on rencontre quantité de pointes qui avancent en la rivière, très-dangereuse et de peu de louiage, si ce n'est pour barques, et si faut faire les bordées courtes. Entre l'île et la terre du nord, il y a près de demi lieue de large, mais le chenal est étroit ; tout le pays du nord est fort montueux. Le long de ces côtes il y a quantité de petites rivières qui la plupart assèchent de basse mer ; elles abondent en poissons de plusieurs sortes et la chasse du gibier qui y est en nombre infini, comme à l'île et aux prairies du cap Tourmente, très-beau lieu et plaisant à voir...... »

Dans un autre passage, Champlain dit encore : « L'Isle d'Orléans a six lieues de longueur, très-belle et agréable par la diversité des bois, prairies et vignes qu'il y a en quelques endroits, avec des noyers, le bout de laquelle île du côté de l'ouest s'appelle Cap de Condé » (1).

Jacques Cartier est le premier Européen qui ait foulé la terre de l'Ile d'Orléans, lors de son second voyage en Amérique. Ce célèbre navigateur, montant en 1535 le St. Laurent pour la première fois, vint jeter l'ancre entre la *terre du nord* et la *grande isle*, où il débarqua et trouva une nation qui s'occupait de pêche. A son approche, les naturels prirent la fuite ; mais ils furent facilement apprivoisés, lorsqu'ils reconnurent les deux Indiens *Taiguragny* et *Domagaya* (2), qui l'accompagnaient en qualité d'interprètes. Alors ils se mirent à danser et à faire aux Français de grandes démonstrations de joie.

Dans le cours de la journée, ils se rendirent aux navires de Cartier et lui firent des présents de poissons, de mil et de melons.

Le lendemain, Cartier étant encore vis-à-vis de l'Ile reçut la visite du chef *Donnacona*, *Seigneur de Canada*, accompagné de douze canots chargés d'Indiens.

Il se rendit ensuite à la rivière *Sainte-Croix* (rivière St. Charles), où il plaça ses vaisseaux.

(1) Nous avons cru devoir changer, dans les citations des anciens ouvrages, l'orthographe de certains mots, afin de rendre la lecture de ces passages plus agréable. Ainsi, au lieu de costé, iour, luy, nous avons écrit : côté, jour, lui.

(2) *Taiguragny* et *Domagaya* étaient deux Gaspésiens qu'un chef sauvage avait donnés à Cartier en 1534.

Cartier commanda alors de préparer les barques pour aller visiter l'Ile, dont la beauté des arbres et la nature du sol l'avait frappé :

« Etant à la dite isle, la trouvâmes pleine de fort beaux arbres, comme chênes, ormes, pins, cèdres et autres bois de la sorte des nôtres, et pareillement y trouvâmes force vignes, ce que n'avons vu par ci-devant en toute la terre ; et pour ce, la nommâmes l'*Isle de Bacchus* : icelle isle tient de longueur environ douze lieues, et est moult belle terre et unie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons où ils (les Indiens) font pêcherie......... » (1).

Le nom de Bacchus donné à l'Ile fut presque aussitôt changé. Au printemps de 1536, Cartier la nomme *Ile d'Orléans*, comme le fait voir le passage suivant : « Le samedi, sixième jour de mai, nous appareillâmes du Havre Sainte-Croix, et vînmes poser au bas de l'*Isle d'Orléans*, environ douze lieues du dit lieu Sainte-Croix. »

Cartier ne nous dit pas pourquoi le nom d'Orléans fut substitué à celui de Bacchus ; mais Thévet, son intime ami, et célèbre navigateur, qui visita le Canada quelque temps après lui, nous dit qu'elle fut appelée ainsi en l'honneur du *Duc d'Orléans :*

« Il est question de savoir », dit-il, « que lorsque cette terre canadienne fut premièrement découverte par les Français, pour y faire nouvelle colonie, et eussent pénétré en la côte de cette terre que environs

(1) Second voyage de Jacques Cartier.

et rivière d'icelle, étant curieux d'immortaliser le nom et la mémoire des rois et princes de France, ayant mis pied à terre en quelque lieu remarquable ou dans quelques isles, leur donnaient le nom de prince ou princesse de France, comme ils faisaient de cette isle, laquelle ils nommèrent *Isle d'Orléans* en l'honneur d'un fils de France qui lors vivait et se nommait lors Valois, duc d'Orléans, fils de ce grand roi de France de Valois, premier de ce nom (François Ier). »

Thévet nous apprend encore, dans un autre endroit, que l'Ile d'Orléans était appelée *Minigo* (1) par les sauvages :

« J'avais oublié à vous dire qu'une isle nommée des Français Orléans et des sauvages Minigo est l'endroit où la rivière est la plus étroite...... L'isle de Minigo sert de retraite au peuple de ces pays pour se retirer lorsqu'ils sont poursuivis de leurs ennemis, et là où ils les mettent, les ayant pris en vie, pour les garder quelques lunes et jours, pour après les massacrer à la façon et manière que leurs anciens ennemis faisaient d'eux quand ils les avaient pris, ou sur terre ou sur mer. Autour de la dite isle, c'est la plus belle pêcherie qui soit en tout le grand Océan, et où les baleines y repairent en tout temps. Les Bayonnais, Espaignols et autres y vont à la pêcherie pour y prendre ces grandes baleines (2). »

(1) Lahontan nous dit que les sauvages appelaient l'Ile d'Orléans *Baccalaos ;* mais ce voyageur n'est pas généralement très exact.

(2) A. Thévet, le *Grand Insulaire.*

Lors de leur séjour dans l'Ile en 1651, les Hurons lui donnèrent le nom sacré d'*Ile de Sainte-Marie*, en souvenir de leur ancienne demeure au pays des Hurons (1).

En 1675, l'Ile appartenant à M. François Berthelot, fut érigée en comté noble, sous le nom d'*Ile et comté de Saint-Laurent* (2). A partir de cette époque jusque vers 1770, elle a porté alternativement le nom de Saint-Laurent et d'Orléans. Celui de Saint-Laurent prévalut cependant dans les actes et documents publics. Depuis près d'un siècle, on ne donne plus à l'Ile que le nom d'Orléans (3).

(1) *Relations des Jésuites.*

(2) Voir copie notariée de l'acte de l'érection de l'Ile d'Orléans en comté. Le Père Le Jeune, en 1632, donne à l'Ile le nom de *Saint-Laurens* : " Avant que d'arriver à Kébec, dit-il, on rencontre au milieu de cette grande rivière une isle nommée de Saint-Laurens, qui a bien sept lieues de long : elle n'est éloignée du bout plus occidental que d'une lieue de la demeure des Français. " Il est probable que c'est par erreur qu'il lui donne ce nom, qu'on ne trouve pas ailleurs avant 1675.

(3) On a donné autrefois à l'Ile d'Orléans le nom d'*Ile des Sorciers.* Deux raisons ont surtout contribué à lui procurer ce titre. La première et la principale, croyons-nous, est celle-ci : Dans les premiers temps de la colonie, les bâtiments français visitaient en très-petit nombre le port de Québec ; à peine trois ou quatre navires, et voilà tout. Ces bâtiments étaient parfois attendus avec la plus grande anxiété par les Canadiens, surtout lorsqu'ils devaient leur apporter des vivres dans un temps de famine, ou des troupes dans un temps de guerre. Dans cette cruelle attente, on s'adressait quelquefois aux habitants de l'Ile, très-expérimentés dans l'art de la navigation, pour apprendre d'eux la date prochaine de l'arrivée de ces vaisseaux. Ces braves gens ne se laissaient pas longtemps prier et donnaient une réponse quelconque. On assure qu'ils répondirent quelquefois assez juste, et alors on leur décerna tout naturellement le titre de sorciers. C'est-à-dire, comme le remarque le P. Charlevoix, qu'ayant deviné une ou deux fois, et ayant fait accroire, pour se divertir, qu'ils parlaient de science certaine, on s'est imaginé qu'ils avaient consulté le diable.

Voici maintenant la seconde raison : L'anguille était autrefois

Après avoir donné la description et les noms de l'Ile, nous continuerons à raconter les faits historiques qui ont un intérêt général pour les insulaires, avant de nous occuper des concessions et des premiers établissements faits dans l'Ile.

En 1651, les Hurons vinrent se fixer dans l'Ile d'Orléans, qu'ils habitèrent plusieurs années ; voici dans quelles circonstances :

Cette brave nation habitait, au commencement de l'établissement de la colonie, un vaste territoire avoisinant le lac qui porte son nom. Elle comptait à cette époque environ 35,000 âmes, qui vivaient en paix, et étaient respectées des autres peuplades sauvages.

Les missionnaires évangélisèrent facilement cette nation, qui était sédentaire ; ils y établirent plusieurs missions qui portèrent de grands fruits.

Les féroces Iroquois voyaient d'un mauvais œil la puissance et la prospérité des Hurons. En 1648, ils résolurent de les exterminer (1). Ils commencèrent leur œuvre de destruction par l'attaque de la bourgade

très-abondante sur les bords de l'Ile d'Orléans ; chaque cultivateur avait une pêche à l'extrémité de sa terre et la visitait tous les jours. A cause de l'heure variée de la marée, on se rendait à différentes heures de la nuit un flambeau à la main pour s'éclairer. Le grand nombre de ces lumières, qui allaient en tous sens, se croisaient et se réunissaient quelquefois pour se disperser ensuite, présentaient un coup d'œil tout-à-fait singulier. Les habitants de la côte du sud et du nord, paraît-il, virent dans ces feux quelque chose de merveilleux, et pour ainsi dire de diabolique, et ils s'en effrayèrent même. Alors, plus de doute ; ils pensèrent tout naturellement que l'Ile était peuplée de sorciers, de loups-garous et de feux-follets.

(1) Le séjour des Hurons dans l'Ile est presque exclusivement tiré des *Relations des Jésuites.*

de St. Joseph ; ils détruisirent successivement celles de St. Ignace, de St. Louis et de St. Jean ; et, en moins de deux ans, ce pays, autrefois si prospère, fut entièrement dévasté. La famine et les maladies contagieuses décimèrent les Hurons qui échappèrent à ces massacres.

Complètement découragés à la suite de tant de désastres, les Hurons résolurent de se disperser. Quelques-uns se retirèrent dans l'île Manitoualin ; d'autres se réfugièrent chez les nations voisines ; un bourg entier s'annexa aux Iroquois Onnontagués ; enfin, une dernière bande supplia les missionnaires de la conduire à Québec pour y demeurer. Les Jésuites y consentirent, afin de sauver les tristes restes d'un peuple que Dieu avait appelé à la foi, et qui pouvait servir de semence pour repeupler le christianisme parmi les nations sauvages.

Le vingt-six juillet 1650, quatre cents Hurons, accompagnés des missionnaires, arrivèrent à Québec, où ils passèrent l'hiver. Au printemps de l'année suivante, ils furent placés à l'extrémité sud-ouest de l'Ile d'Orléans, à l'endroit appelé *Anse du Fort.*

M[lle] Eléonore de Grandmaison vendit une partie de ses terres cultivées pour l'établissement huron. Le dix-huit avril se fit la distribution de ces terres ; chaque famille eut depuis vingt perches jusqu'à un demi-arpent (1). Les Hurons furent satisfaits de ce partage, et ils commencèrent aussitôt à se bâtir des cabanes et à ensemencer leurs terres. Ils adoptèrent cette nouvelle patrie, à laquelle ils donnèrent, comme

(1) *Journal des Jésuites.*

nous l'avons déjà dit, le nom sacré d'*Ile de Sainte-Marie*, en souvenir de leur ancienne demeure.

Plusieurs familles huronnes dispersées çà et là vinrent grossir cette colonie, qui compta bientôt près de six cents âmes.

Deux Jésuites, les Pères Chaumonot et Garreau, accompagnés de plusieurs serviteurs, vinrent se fixer au milieu d'eux, pour continuer à les évangéliser (1). Voici ce qu'écrivait un de ces Pères en 1652 :

« Nous avons aidé ces bonnes gens à défricher leurs terres, comme vous aurez appris. Ils ont recueilli cette année une assez bonne quantité de blé d'Inde, tous néanmoins n'en auront pas suffisamment pour leur provision. Nous les secourrons comme nous avons secouru les autres, des charités que l'on nous enverra de France. Nous avons fait bâtir un Réduit ou une espèce de Fort, pour les défendre contre les Hiroquois : il est à peu près de la grandeur de celui qui était aux Hurons, au lieu nommé Ahouendaé. Nous avons aussi fait dresser une chapelle assez gentille, et une petite maison pour nous loger. Les cabanes de nos bons néophites sont tout auprès de nous, à l'abri du fort. Les Hiroquois nous obligent de secourir les corps de ces pauvres exilés pour sauver leurs âmes.........

« La dévotion et la foi règnent dans ce petit réduit : outre les prières qu'un chacun fait en particulier soir et matin dans sa cabane, ils assistent aux

(1) Le Père Ragueneau vint aussi résider quelque temps à la bourgade huronne de l'Ile.

prières publiques qui se font à l'église. A peine distingue-t-on les jours d'ouvrage du dimanche et des fêtes, sinon par la fréquence des communions que l'on fait en ceux-ci, et par le chapelet que l'on vient réciter sur jour, qu'ils disent hautement à deux chœurs en la place des vêpres.........

« La beauté de leur voix est rare par excellence, particulièrement des filles. On leur a composé des cantiques hurons, sur l'air des hymnes de l'Eglise ; elles les chantent à ravir. C'est une sainte consolation, qui n'a rien de la barbarie, que d'entendre les champs et les bois résonner si mélodieusement des louanges de Dieu, au milieu d'un pays, qu'il n'y a pas longtemps, qu'on appelait barbare.........

« Ce qui a le plus aidé à mettre l'esprit de ferveur dans cette colonie huronne, c'est la dévotion qu'ils ont prise cette dernière année, pour honorer la Vierge. Nos Pères qui en ont le soin, pour les y donner davantage, ont fait une Congrégation où ils n'admettent que ceux et celles qui sont d'une vie exemplaire, et qui par leur vertu se rendent dignes de cette grâce. Les dimanches et les fêtes ils s'assemblent dès le point du jour. Au lieu de l'office de la Sainte-Vierge, qu'ils ne peuvent réciter, ils disent leur chapelet à deux chœurs, les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre............ » (1).

Les Dames Ursulines avaient adopté plusieurs jeunes filles huronnes, auxquelles elles procuraient gratuitement la nourriture et l'éducation. Lors de l'incendie du monastère de ces saintes femmes, les

(1) *Relation* de 1654.

Hurons voulurent en cette occasion montrer la compassion qu'ils éprouvaient pour elles, et témoigner leur reconnaissance. Comme la façon des sauvages, dans de semblables circonstances, est de porter quelques présents aux personnes de grand mérite pour les consoler dans leur malheur, les Hurons décidèrent de leur présenter deux colliers de porcelaine, chacun de douze cents grains. Ils allèrent donc trouver ces bonnes religieuses, qui depuis l'incendie s'étaient retirées à l'Hôpital. Un capitaine, nommé Louis Taiaeronk, leur présenta ces deux colliers au nom de ses compatriotes, et leur fit le discours suivant :

« Vous voyez, saintes filles, de pauvres carcasses, les restes d'un pays qui a été florissant, et qui n'est plus. Du pays des Hurons, nous avons été dévorés et rongés jusques aux os par la guerre et par la famine. Ces carcasses ne se tiennent debout qu'à cause que vous les soutenez : vous l'aviez appris par des lettres, et maintenant vous le voyez de vos yeux, à quelle extrémité de misères nous sommes venus. Regardez-nous de tout côté, et considérez s'il y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes, et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! ce funeste accident, qui vous est arrivé, va rengregeant nos maux et renouvelant nos larmes, qui commençaient à tarir ! Avoir vu réduite en cendre en un moment cette belle maison de Jésus, cette maison de charité, y avoir vu régner le feu sans respecter vos personnes toutes saintes qui y habitaient ; c'est ce qui nous fait ressouvenir de

l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie. Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout ? Pleurons, pleurons, mes chers compatriotes ; oui, pleurons nos misères, qui de particulières sont devenues communes avec ces innocentes filles. Saintes filles, vous voilà donc réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour qui vous avez eu des compassions si tendres. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du ciel, que jamais vous ne perdrez de vue. Nous sommes entrés ici dans le dessein de vous consoler, et avant que d'y venir, nous sommes entrés dans vos cœurs, pour y reconnaître ce qui pourrait davantage les affliger depuis votre incendie, afin d'y apporter quelque remède. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un second pour affermir votre courage ; mais nous avons bien vu que vos courages n'ont jamais été abattus sous les ruines de cette maison, et pas un de nous n'a pu voir même une demi larme qui ait paru dessus vos yeux, pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre, nous les voyons trop élevés dans les désirs des biens du ciel ; et, aussi, de ce côté-là, nous n'y cherchons aucun remède. Nous ne craignons rien qu'une chose, qui serait un malheur pour nous ; nous craignons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé, étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus

qu'à vous-mêmes; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries de leurs larmes. Le moyen qu'une mère puisse lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est demeurée sans vêtements, sans vivres, sans lit, et sans les douceurs de la vie, dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse: les premières pensées que la nature fournira à ces mères toutes désolées, c'est de vous rappeler auprès d'elles, et de se procurer à elles-mêmes la plus grande consolation qu'elles puissent recevoir au monde, procurant aussi votre bien. Un frère fera de même pour sa sœur, un oncle et une tante pour sa nièce, et ensuite nous serons en danger de vous perdre, et de perdre en vos personnes le secours que nous avions espéré pour l'instruction de nos filles à la foi, dont nous avons commencé avec tant de douceur de goûter les fruits. Courage, saintes filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites paraître aujourd'hui que la charité que vous avez pour nous, est plus forte que les biens de la nature. Pour affermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine qui enfoncera vos pieds si avant dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ni de votre patrie ne les en puisse retirer. Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier semblable de douze cents grains de porcelaine, pour jeter de nouveaux fondements à un bâtiment tout nouveau, où sera la maison de Jésus, la maison de prières, et où seront vos classes, dans lesquelles vous puissiez instruire

nos petites filles huronnes. Ce sont là nos désirs, ce sont là les vôtres, car sans doute vous ne pourriez mourir contentes, si en mourant on vous pouvait faire ce reproche, que pour l'amour trop tendre de vos parents, vous n'eussiez pas aidé au salut de tant d'âmes que vous avez aimées pour Dieu, et qui seront votre couronne dans le ciel.»

« Voilà la harangue,» dit le Père Jésuite qui raconte cet incident, «que fit ce capitaine huron; je n'y ajoute rien, et même je n'y puis joindre la grâce que lui donnait le ton de sa voix et les regards de son visage. La nature a son éloquence, et quoiqu'ils soient barbares, ils n'ont pas dépouillé ni l'être d'homme, ni la raison, ni une âme de même extraction que les nôtres.»

La colonie huronne perdit au mois de juin 1652 six de ses meilleurs chrétiens et trois enfants, qui se rendaient à Tadoussac pour échanger de la farine de blé d'Inde contre des pelleteries. Une tempête les surprit au milieu du fleuve et les engloutit dans les eaux, sans qu'on pût jamais retrouver ni hommes, ni canot. Cette perte fut vivement déplorée par leurs compatriotes.

Les Hurons vécurent en paix plusieurs années dans leur nouvelle demeure. Ils s'occupaient tranquillement de la culture de leurs champs. La seconde récolte leur fournit autant de blé d'Inde qu'ils avaient coutume d'en recueillir dans leur pays. Ils devaient cette prospérité aux missionnaires, qui les avaient presque entièrement nourris les deux premières années, et les avaient dirigés dans leurs tra-

vaux. Aussi comblèrent-ils de remercîments et de bénédictions ces bons Jésuites, qui leur avaient donné tout ce qu'ils possédaient sans rien se réserver pour eux. Cette vie heureuse leur fit oublier leurs anciens malheurs. Placés au milieu de la colonie française, et protégés par leur fort défendu par plusieurs canons, ils se croyaient à l'abri de tout danger de la part de leurs ennemis.

Mais les Iroquois ne les laissèrent pas jouir longtemps de ce bonheur. Ils cherchèrent à les attirer dans leur pays et descendirent à Québec en 1654, dans le dessein de conclure la paix avec le gouverneur et les Hurons. A cet effet, il se tint plusieurs assemblées, dont l'une à la bourgade huronne de l'Ile, à laquelle assistèrent M. de Lauzon et plusieurs notables du pays.

Après avoir fait plusieurs présents de paix, les Iroquois en offrirent d'autres aux Hurons pour les engager à aller habiter leur pays, et ne faire désormais qu'un peuple avec eux.

En entendant une semblable proposition, les Hurons furent très-embarrassés. Ils crurent que c'était un piége qu'on leur tendait afin de les détruire. Après de grandes délibérations, ils demandèrent que ce dessein fût différé d'un an avant de se décider. En attendant, les Iroquois devaient bâtir dans leur pays une demeure pour les missionnaires et les Français qui désireraient y aller fonder un établissement ; ensuite les Hurons iraient se fixer au milieu d'eux.

Cette réponse fut reçue avec plaisir par les Iroquois, qui partirent après avoir fait de nombreuses pro-

messes de garder la paix. On découvrit plus tard que ces délibérations n'avaient pour but que d'attirer les Hurons chez leurs ennemis afin de les massacrer, puis tomber ensuite sur les Français. Les années suivantes, ils continuèrent leurs courses guerrières dans toute l'étendue du Canada.

Au printemps de 1656, deux Iroquois s'étant cachés dans les bois de l'Ile d'Orléans, déchargèrent leurs fusils sur deux Hurons qui abordaient au rivage. L'un tomba roide mort, et l'autre, quoique grièvement blessé, put néanmoins se sauver heureusement. A cette nouvelle vingt Hurons partirent pour poursuivre les meurtriers. Après une marche de vingt lieues, ils en prirent un, qu'ils emmenèrent à la bourgade pour lui faire subir son procès.

Les missionnaires auraient bien voulu épargner la vie de ce prisonnier. Ils s'en seraient servis pour détourner une bande de trois cents Iroquois qui était en campagne et qui menaçait la colonie huronne de l'Ile. Mais les esprits étaient trop échauffés à la suite de ce meurtre. Les parents du jeune Huron tué demandaient justice : c'étaient les plus considérables de la bourgade ; ils perdaient en lui leur fils unique, jeune homme plein de qualités, destiné au grade de capitaine, et qui avait même accordé la vie à cinq prisonniers iroquois. Malgré les avis des missionnaires, le prisonnier fut condamné à mort, et périt dans les plus grands tourments.

On s'attendait à tout moment que les Iroquois viendraient venger la mort de leur frère. On députa vers eux le P. Lemoyne pour leur faire des présents,

afin de les calmer et d'arrêter leurs courses. Ils lui promirent qu'ils allaient se disperser et retourner dans leur pays.

Cette nouvelle rassura un peu les Hurons, toujours en crainte depuis quelque temps. Mais ils ne se défièrent pas assez de l'esprit perfide de la nation iroquoise.

Dans la nuit du dix-neuf au vingt avril, ces misérables, favorisés par un temps obscur, descendirent le fleuve sans être aperçus, et allèrent débarquer un peu au-dessous de la bourgade huronne. Ils se cachèrent dans les bois environnant des champs de blé d'Inde.

Les Hurons, après avoir assisté à la messe, suivant leur coutume, se dispersèrent pour cultiver leurs terres. A un signal donné, les Iroquois tombent sur leurs victimes dispersées et sans armes. Ils en massacrent plusieurs sur place, et font un grand nombre de prisonniers. Les autres se réfugient dans la maison des Jésuites, qui était bien fortifiée. Après ce coup d'audace, ces traîtres, emmenant en triomphe leurs prisonniers, passèrent devant Québec en plein midi. Le gouverneur ne voulut pas les poursuivre, parce qu'il craignait par là compromettre le sort de la colonie.

Les habitants de l'Ile d'Orléans qui furent rencontrés dans cette occasion, ne furent ni attaqués, ni faits captifs par ces barbares, qui respectèrent même les maisons habitées par des femmes. Ils pillèrent cependant plusieurs maisons abandonnées par leurs propriétaires. Plus tard, ils firent des excuses aux

Français et condamnèrent, d'une part, l'insolence de la jeunesse, difficile à retenir dans la chaleur de la victoire, et reprochèrent, d'autre part, aux Français d'avoir abandonné leurs maisons et pris l'épouvante mal à propos.

La perte des Hurons dans ce massacre fut de soixante et onze, tant de tués que de prisonniers. Ceux-ci subirent les plus cruels tourments de la part de leurs ennemis. On leur enleva la chevelure ; on leur versa sur la tête nue de l'eau bouillante et des cendres chaudes ; les parties les plus sensibles du corps leur furent brûlées avec des tisons ardents ; des colliers de haches embrasées leur furent suspendus au cou, tourments inventés par les démons mêmes. De plus, on avait le soin de les laisser se reposer de temps en temps pour les reprendre de plus belle, et goûter plus longtemps le plaisir de les voir brûler, et entendre les plaintes que quelques-uns d'entre eux ne pouvaient s'empêcher de pousser. La plupart des victimes enduraient cependant ces cruels tourments sans se plaindre.

Jacques Oachouk, préfet de la Congrégation, et le plus fervent des chrétiens, était du nombre des captifs. Dans le plus fort de ses douleurs, au lieu de chanter ses prouesses de guerre, comme c'était la coutume, il priait Dieu et consolait ses compagnons d'infortune. « Ne me plaignez pas », disait-il, « ne m'estimez pas malheureux, je serai heureux dans le ciel. Je ne crains pas les feux que mon sang est capable d'éteindre, je crains le feu d'enfer qui jamais ne s'éteindra. » Il déclarait hautement qu'en jetant

es yeux vers le ciel en prononçant ces paroles: « Jésus, ayez pitié de moi », il sentait chaque fois l'allégement de ses douleurs et un surcroît de force et de courage.

Ces particularités furent rapportées par un des prisonniers, qui était parvenu à s'échapper. On l'avait déjà brûlé à demi, on lui avait coupé les doigts; mais, profitant de l'occasion où ses bourreaux, au nombre de cinquante, étaient tous plongés dans le sommeil, il fut assez heureux de rompre ses liens et de s'échapper. Il marcha quinze jours sans armes, sans provisions, le corps nu et déchiré, et il serait mort sans la rencontre de quelques Français qui le secoururent. Plusieurs prisonniers furent ainsi brûlés, les autres furent distribués comme esclaves.

Après la défaite des Hurons à l'Ile, ceux qui restaient demandèrent la paix à leurs vainqueurs: elle leur fut accordée, à condition qu'ils iraient tous habiter le pays des Iroquois, pour ne faire qu'un peuple avec eux. Par malheur, ils y consentirent, et les Iroquois promirent qu'ils viendraient les chercher au printemps.

Au temps convenu, cent jeunes guerriers, bien résolus, vinrent sommer les Hurons de leur tenir parole. Les Hurons craignaient avec raison de se livrer à la merci de leurs ennemis. Ils auraient bien voulu trouver quelque prétexte pour ne pas aller vivre avec eux. Mais il n'y avait plus de moyen; il leur fallait marcher ou périr. Les belles promesses des Iroquois décidèrent une partie des Hurons à aller vivre avec eux. Après avoir fait leurs adieux

aux Français et à leurs frères, la tribu du *Rocher* et celle de l'*Ours* partirent pour le pays des Iroquois. Il ne restait plus à l'Ile que la tribu de la *Corde* (1).

Voici donc le plus grand nombre de ces bons Hurons partis avec les Iroquois. On leur avait promis une fidélité inviolable ; on devait les traiter en frères. Ces barbares sont enfin parvenus à leur dessein, qui était de les attirer près d'eux pour s'en défaire plus vite. Ils ont dans leurs mains le gros d'une nation autrefois nombreuse. Il y a bien encore quelques familles dispersées de part et d'autre, mais elles sont annexées à d'autres peuplades, et ne peuvent former un corps de nation, vu leur petit nombre et leur dispersion.

La perfidie des Iroquois ne tarda pas à éclater : à un signal donné, on assomma les plus braves des Hurons ; les femmes et les enfants furent dépouillés de leurs effets, et distribués à ces traîtres comme esclaves. Dans leur captivité ils eurent à endurer des tourments pires que la mort. Ces pauvres exilés conservèrent cependant intacte leur foi, et firent là les mêmes exercices de piété qu'ils pratiquaient à l'Ile.

Les Hurons de l'Ile d'Orléans, réduits à un petit nombre par la guerre et l'émigration, ne se crurent plus en sûreté à leur bourgade ; ils voulurent se rapprocher de Québec. M. d'Ailleboust, le gouverneur, leur permit de placer leurs cabanes près du fort St. Louis. Après un séjour de sept années, ils

(1) Les Hurons étaient divisés en trois tribus : la tribu du *Rocher*, celle de l'*Ours* et celle de la *Corde*.

furent contraints d'abandonner l'Ile, qui leur avait procuré pendant quelque temps une si paisible demeure.

Ces bons Hurons résidèrent quelques années à Québec. En 1667, ils se transportèrent à une lieue et demie de la ville, et fondèrent la mission de Notre-Dame de Foye. Quelques années plus tard, ils durent encore s'éloigner de cette dernière résidence, afin de se rapprocher des bois et d'avoir des terres plus étendues. Ils se fixèrent à Notre-Dame de Lorette. Bien des années après, ils subirent un dernier changement et fondèrent le village appelé Jeune Lorette (1). C'est là qu'on peut voir ce qui reste aujourd'hui de cette nation autrefois si puissante (2).

L'année 1661 fut une année de malheurs et d'épreuves pour le Canada. Les Iroquois, continuant toujours leurs hostilités, n'épargnèrent pas plus cette fois-ci les Français que les Sauvages. Commençant leur campagne de bonne heure, ils attaquèrent d'abord Montréal, où ils prirent et tuèrent dans deux combats vingt-trois colons, puis les Trois-Rivières, où ils massacrèrent également quatorze Français. Trente Algonquins et deux Français, qui remontaient le St. Maurice, fûrent aussi taillés en pièces par un de leur parti. Ils descendirent ensuite jusque à Tadoussac, où quelques Français furent encore

(1) Traduction des *Relations* du P. Bressani, par le P. Martin.

(2) Les terres qui ont appartenu aux Hurons pendant leur séjour à l'Ile, sont aujourd'hui en partie la propriété de M. N. H. Bowen, notaire. M. Bowen prétend avoir découvert le lieu précis où avait été construit le fort huron. En faisant, en 1856, des excavations près de sa demeure, il découvrit un mur de cinq pieds d'épaisseur, couvert alors d'un pied de terre.

tués. En remontant vers Québec, ils se jetèrent avec acharnement sur la côte de Beaupré et sur l'Ile d'Orléans. « Le 18 (juin) à 8 h. du matin, » dit le *Journal des Jésuites*, « se commença le massacre ou capture de plusieurs personnes à Beaupré et à l'île d'Orléans par les Iroquois descendus de Tadoussac... On parlait ce jour-là de 8 à Beaupré et sept à l'île d'Orléans, ce qui s'est trouvé vrai. » On peut s'imaginer la terreur que causa aux habitants de l'Ile la présence de ces barbares, qui se cantonnèrent plusieurs jours au milieu d'eux. Presque tous abandonnèrent leurs demeures pour éviter le carnage dont plusieurs d'entre eux avaient été les victimes (1).

Lorsqu'on apprit à Québec la nouvelle de ces massacres, M. Jean de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France et fils du gouverneur, voulut à toute force aller combattre les Iroquois. Cet homme de cœur et de résolution ne pouvait voir les désastres et les meurtres que causaient les Iroquois sans aller leur donner la chasse. Comme on était peu nombreux pour leur tenir tête, on l'en empêcha avec raison. Mais lorsqu'il sut que le sieur Couillard de l'Espinay, son beau-frère, était à la chasse dans les environs de l'Ile, et que sa dame était depuis ce temps très-inquiète sur son sort, il résolut d'aller avertir son parent du danger auquel il était exposé, et le secourir au besoin. Il partit dans une chaloupe avec sept autres jeunes gens. Le vent de nord-est le força de prendre terre à la rivière Maheu, au milieu de l'Ile d'Orléans. Il envoya alors deux de ses hommes voir

(1) *Lettres Historiques* de la Mère de l'Incarnation.

s'il y avait quelqu'un dans la maison de M. René Maheu, pilote. En ouvrant la porte, ils se trouvèrent en présence de quatre-vingts Iroquois, qui tuèrent l'un d'eux d'un coup d'arquebuse, et prirent l'autre, qui fut obligé de se rendre après s'être bien défendu ; et poussant leur cri de guerre, ils vinrent se présenter aux Français et les cerner de tout côté. M. le Sénéchal vit bien qu'il lui était impossible de songer à fuir, car, par malheur, la marée baissante avait échoué la chaloupe. Les Iroquois étaient si sûrs de leur proie qu'ils sommèrent trois fois M. de Lauzon de se rendre, lui promettant la vie sauve. Celui-ci leur répondit par la voie de son fusil : il connaissait trop bien l'ennemi pour se fier à sa parole, et il préférait une mort glorieuse à une honteuse captivité.

Les Français commencèrent l'attaque par une prière fervente, qu'ils répétèrent trois fois en commun. Ils résolurent de vendre leur vie bien cher ; aussi se défendirent-ils avec le plus grand acharnement dans cette lutte si inégale, et tuèrent-ils un grand nombre d'ennemis. Ils furent tous massacrés sur place, à l'exception d'un seul qui, grièvement blessé au bras et à l'épaule, fut emmené captif par les vainqueurs pour être victime de leur fureur et de leur cruauté.

M. le Sénéchal fut un des premiers tués. Les Iroquois le ménagèrent longtemps, ne cherchant qu'à le blesser pour le mettre hors de combat et le faire prisonnier ; mais ils ne purent en venir à bout. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre

bas les armes. Les vainqueurs lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent comme un trophée dans leur pays. Après avoir fait brûler, suivant leur coutume, les corps de leurs guerriers morts dans cette action, ils se retirèrent avec hâte, emmenant avec eux plusieurs prisonniers (1).

M. de l'Espinay, revenant de la chasse, entendit le bruit de la fusillade. Il mit aussitôt à la voile pour avertir qu'il y avait du malheur. Quand il sut que c'était pour lui que ces braves s'étaient dévoués, il pensa mourir de douleur. Le gouverneur envoya aussitôt sous son commandement deux chaloupes bien armées; mais il était trop tard, les Iroquois étaient disparus. Il ne trouva que des corps horriblement mutilés, parmi lesquels il reconnut celui de son jeune frère, le sieur Couillard de Belleroche, à peine âgé de vingt ans. Le vingt-quatre, les corps de ces infortunés furent ramenés à Québec. Trois furent enterrés dans l'église : ceux de M. de Lauzon, de Nicolas Couillard dit Belleroche et d'Ignace Sévestre dit Desrochers, tous trois gentilshommes. Le même jour, furent inhumés dans le cimetière les quatre autres tués dans le même combat : Elie Jacquet dit Champagne, Jacques Perroche et deux serviteurs du sieur Couillard, l'un appelé Toussaint et l'autre François. Le massacre de ces héros affligea au dernier point les habitants de Québec. La perte de M. le Sénéchal fut surtout regrettée des Français, qui l'aimaient et le respectaient à cause de sa bra-

(1) *Lettres* de la Mère de l'Incarnation. *Relations des Jésuites*. *Histoire de l'Hôtel-Dieu*.

voure et de son dévouement. Il gagnait tout le monde par sa bonté et sa familiarité, de sorte que les Français étaient heureux de combattre sous un tel chef. Au moindre signal qu'il donnait, ils étaient prêts à le suivre partout (1).

Dans cette excursion, les Iroquois enlevèrent d'une maison de l'Argentenay un grand crucifix, qu'ils emportèrent dans leur pays. Le Père Lallemand donne dans la *Relation* de 1662 les détails suivants sur ce sujet :

« Je ne saurais mieux terminer que par une rencontre assez illustre, touchant un crucifix de deux pieds de haut ou environ, que les Iroquois Agnieronnons enlevèrent en l'an passé à Argentenay, dans l'île d'Orléans, quand ils y firent ces dégats que nous avons racontés. Je ne sais si ce fut par moquerie ou par estime qu'ils se saisirent de cette image ; quoi qu'il en soit, ils l'emportèrent jusque dans leur pays et la faisaient voir dans leurs cabanes, comme une de leurs plus précieuses dépouilles des Français ; Garakontié, protecteur des Français, étant allé à Aquié, la vit par hasard ; et comme il savait assez le respect que nous portions à de semblables images, il ne voulut pas laisser profaner celle-là. Il entreprend donc de la racheter, il fait un beau présent pour cela, et, pour n'avoir pas de refus, il fait un éloge de ce crucifix, plus digne de sortir de la bouche d'un prédicateur que d'un barbare : il l'obtient, et par la richesse de son présent et par l'éloquence de ce discours. Retourné qu'il fut à Onontagué, tout triom-

(1) *Lettres* de la Mère de l'Incarnation. *Relations des Jésuites*, etc.

phant d'une si belle action, dont il ne connaissait pas tout le mérite, il place honorablement ce crucifix sur l'autel de la petite chapelle, où tous les jours les Français, les Hurons et les Iroquois allaient lui rendre leurs hommages. Et ainsi Dieu s'est voulu servir de la main d'un barbare pour faire triompher sa croix, au milieu de la barbarie.»

Il a été dit plus haut que les Iroquois tuèrent ou firent prisonnières sept personnes de l'Ile d'Orléans. De ce nombre était une jeune fille nommée Anne Baillargeon, dont le père, Nicolas Baillargeon, occupait une terre voisine de la rivière Maheu, dans la paroisse de St. Laurent (1). Nicolas Baillargeon, originaire de Loudigny en Angoulème, est l'ancêtre de Mgr. C. F. Baillargeon, évêque de Tloa (2).

La Mère de l'Incarnation rapporte dans ses *Lettres Historiques* un fait merveilleux au sujet de cette jeune fille :

«Une jeune fille, nommée Anne Baillargeon, dit-elle, étant âgée de neuf ans, fut prise par les Iroquois, et emmenée dans leur pays, où elle demeura près de neuf ans. Elle se plut tellement aux coutumes de ces sauvages, qu'elle était résolue de passer avec eux le reste de sa vie. Monsieur de Tracy ayant obligé cette nation de rendre tous les Français qu'elle tenait captifs, elle se retira dans les bois, de crainte de retourner dans son pays. Lorsqu'elle se croyait en assurance, une religieuse lui apparut, et la menaça de la châtier, si elle ne retournait avec

(1) Voir la carte de l'Ile d'Orléans de 1689.
(2) Notes sur les régistres de N.-D. de Québec.

les Français. La crainte la fit sortir du bois, et se joindre avec les autres captifs que l'on mettait en liberté. Monsieur de Tracy lui donna cinquante écus pour se marier, mais il voulut premièrement qu'elle fut mise aux Ursulines, pour reprendre l'esprit de christianisme qui s'était fort affaibli parmi les Iroquois. Quand elle vit le tableau de la Mère Marie de St. Joseph, elle s'écria : Ah ! c'est celle-là qui m'a parlé, et elle avait le même habit. Durant toute sa captivité, il ne se peut faire que, vivant parmi des payens, elle ne commit des fautes contraires à la sainteté du christianisme ; elle avait néanmoins conservé une très-grande pureté, et l'on croit que cette Mère s'était faite son ange pour la conserver dans cette intégrité, comme elle l'a été de quelques autres dans d'autres rencontres. »

A une époque très-reculée, une autre jeune fille de l'Ile d'Orléans disparut et fut enlevée, mais d'une manière différente. Cette petite fille, âgée peut-être de neuf ou dix ans, appartenait à une famille du nom de Baucher dit Morency ; ses parents, paraît-il, ne menaient pas une vie exemplaire. Un jour, elle partit ponr aller porter à dîner à son père, et on ne la revit plus. Plusieurs années après, une lettre fut écrite à l'évêqne de Québec par les Sœurs d'un couvent de la Louisiane. Cette lettre donnait à peu près les détails suivants : Une jeune fille fut un matin trouvée sur le seuil de la porte de notre couvent : Interrogée, elle répondit qu'elle était de la paroisse de la Ste. Famille, dans une île, et qu'en allant porter à dîner à son père, elle fut enlevée par une grande femme blanche qui prit bien soin d'elle, et

la déposa elle-même à la porte du couvent. Les Sœurs eurent pitié de cette petite infortunée ; elles l'adoptèrent et l'instruisirent. Plus tard, elle devint religieuse dans ce même couvent. Cette lettre annonçait en même temps la mort de cette jeune fille, et priait l'évêque de communiquer ces détails à ses parents (1).

II

Fondation du couvent de la Ste. Famille. — Les sœurs Marie Barbier et Anne Hioux vont demeurer à l'Ile.—Souffrances et privations des Sœurs.—Dons de M. Lamy et d'autres particuliers.

C'est en 1685 qu'eut lieu la fondation du couvent de la Ste. Famille, belle institution qui depuis près de deux siècles a rendu les plus grands services aux habitants de l'Ile d'Orléans (1).

M. François Lamy, premier curé de la Ste. Famille, frappé des fruits que produisaient les Sœurs de la Congrégation partout où elles exerçaient leur ministère, résolut d'attirer quelques-unes de ces saintes filles dans sa paroisse, convaincu qu'elles procureraient un bien immense. Il pria Mgr. de St.

(1) Ce fait merveilleux nous a été raconté par feu M. G. H. Besserer, ancien curé de la Ste. Famille.

(1) Les détails que nous donnons sur la fondation du couvent de la Ste. Famille, ont été presque tous puisés dans la *Vie de la Sœur Bourgeoys* par M. l'abbé Faillon. Ce savant historien a emprunté en partie ce qu'il dit de la fondation de ce couvent, à la *Vie de la Sœur Barbier*, ouvrage que nous n'avons pu nous procurer.

St. Valier d'en faire pour lui la demande à la sœur Bourgeoys, fondatrice de cette célèbre communauté. La sœur Bourgeoys accorda aussitôt cette mission, qui se trouvait une des premières qu'elle fondait dans les campagnes.

Ce furent les sœurs Marie Barbier et Anne Hioux que l'on nomma pour jeter les fondements de ce nouvel établissement. Elles n'ignoraient pas quelles difficultés elles rencontreraient et à quelles privations elles seraient exposées dans une semblable entreprise, où tout leur manquait ; mais lorsqu'il s'agissait de faire du bien, ces âmes pieuses n'hésitaient pas à faire les plus grands sacrifices.

Anne Barbier, fille de Gilbert Barbier, naquit à Montréal le 1er mai 1663. Son père ne négligea rien pour lui procurer une excellente éducation religieuse; elle répoudit très-bien aux vues de ses pieux parents. Dès l'âge le plus tendre, elle pratiqua la piété et la vertu. Elle résolut de se consacrer au culte de la Ste. Vierge, et entra, à l'âge de quinze ans, dans la communauté de la sœur Bourgeoys. Elle fit sa profession en 1680, et fut la première fille canadienne qui se consacra à Dieu dans la Congrégation de Notre-Dame. Cette sainte fille fut chargée d'établir la maison de la Providence à Québec et la mission de la Ste. Famille ; mais elle demeura particulièrement à Montréal, où elle remplit avec zèle toutes les charges de la communauté, dont elle fut quelque temps supérieure. Elle était réputée sainte dans tout le pays, et l'on conserva toujours une grande vénération pour sa mémoire.

Anne Hioux, née en France, suivit la sœur Bour-

geoys au Canada, et fut la première religieuse reçue dans la communauté de Notre-Dame.

La sœur Barbier fut appelée de la mission de la Montagne, à Montréal, pour se préparer à son départ pour l'Ile d'Orléans : « J'avais un pressentiment, » dit cette dernière, « que je serais envoyée à l'île d'Orléans, et une espèce de certitude intérieure que mon bien spirituel dépendait de là ; que j'aurais occasion d'y mourir à toutes mes méchantes inclinations. Avant mon départ pour la Montagne, M. Guyotte, prêtre de Saint-Sulpice et curé de Villemarie, m'ayant dit par manière de conversation qu'on n'avait pas encore nommé de compagne pour ma sœur Anne, je lui dis que ce serait moi. Il en parut surpris, et me dit que cela ne pouvait se faire pour toutes sortes de raisons qu'il m'allégua. Je le priai de n'en rien dire, et qu'il verrait à la fin que c'était la volonté de Dieu de m'envoyer à l'île d'Orléans. Quelques jours après, M. le curé m'ayant dit qu'une autre, qu'il me nomma, était déjà destinée pour être compagne de la sœur Anne dans cette mission, que cela avait été arrêté par la communauté, je lui dis en riant que quand elle serait dans la barque je n'en croirais rien, et que ce serait moi-même. On me fit donc partir pour la mission de la Montagne, et où on ne pensait à rien moins qu'à moi pour l'île d'Orléans.

« Cependant la communauté changea de sentiment à l'égard de la sœur désignée pour y aller, voulant envoyer tantôt une sœur, tantôt une autre. Le prêtre qui nous conduisait, M. Bailly, et qui m'avait exclue lui-même du nombre de celles qui pourraient être envoyées à l'île d'Orléans, fut contraint, afin de

laisser plus de liberté aux sœurs, d'en venir aux suffrages secrets. Toutes, sans le vouloir, me donnèrent leur voix; et chacune en particulier croyant qu'il n'y aurait qu'elle qui me donnerait la sienne, il se trouva que je les eues toutes, et tout le monde fut content. On m'envoya donc quérir à la Montagne. Je retournai ainsi à la communauté pour m'embarquer deux jours après.»

Les deux missionnaires souffrirent horriblement du froid en se rendant à leur nouvelle demeure: elles étaient vêtues légèrement et n'avaient qu'une mauvaise couverture pour se protéger contre la rigueur de la saison. Toutes leurs richesses consistaient en un petit paquet de lingerie qu'elles portaient bien à leur aise.

Comme il n'y avait pas encore de maison préparée pour les recevoir, elles furent obligées d'exercer d'abord leurs fonctions chez une veuve dont l'habitation était à un demi-mille de l'église. Elles s'affligèrent beaucoup d'être contraintes de vivre au milieu des enfants et des domestiques de la maison. De plus, elles avaient une bonne distance pour se rendre à l'église, où elles allaient tous les jours entendre la sainte messe. Elles en revenaient souvent toutes mouillées et couvertes de glaçons, et elles n'osaient s'approcher du feu.

Un matin, comme elles revenaient de l'église par un grand vent accompagné de *poudrerie*, qui les empêchait de voir où elles allaient, la sœur Barbier tomba dans un large fossé rempli de neige: «Ma compagne,» dit-elle, «était bien loin devant moi qui

n'en pouvais plus. Je ne pouvais me retirer de ce fossé, n'ayant plus de force, et la neige me couvrait de plus en plus. Alors je priai le saint Enfant Jésus de m'aider, s'il voulait prolonger ma vie pour sa gloire et pour me donner le temps de faire pénitence. J'étais tout enfoncée dans la neige, et il ne paraissait plus que l'extrémité de ma coiffe. Sa couleur noire fit croire à quelques personnes du voisinage que c'était une de leurs bêtes qui était tombée dans le fossé. Ils y accoururent promptement, et m'ayant retirée de là avec peine, ils me laissèrent au bord du fossé, d'où j'eus bien de la difficulté de me rendre à la maison. Cela joint au grand froid et à toutes les incommodités que je ressentis durant l'hiver dans cette demeure, me fit contracter des infirmités assez considérables. Pourvu que Dieu en tire sa gloire et que mon orgueil en soit écrasé, j'en suis contente. Les miséricordes de Dieu à mon égard sont trop grandes ; depuis ce temps-là, ce n'est que grâce sur grâce ; qu'il en soit béni éternellement. »

Les travaux de ces zélées missionnaires eurent en peu de temps un succès complet. Par leur dévouement et leur patience, elles triomphèrent de tous les obstacles. A part leurs écoles pour les petites filles, elles établirent la congrégation externe pour toutes les jeunes personnes de la paroisse. Tous les dimanches elles les assemblaient et leur faisaient des instructions pour leur apprendre leurs devoirs et la manière de se conduire saintement dans le monde.

M. Lamy fit construire, en 1688, pour l'usage des Sœurs, une petite maison en bois, sur un morceau

de terre que leur donna le seigneur Berthelot : ce fut la première résidence des religieuses. Il leur avait déjà acheté une terre de trois arpents de front sur la profondeur de la moitié de l'Ile, avec maison et grange, afin de leur procurer quelque revenu qui assurât la durée de leur établissement ; puis il leur fit donation de tous ces biens, le 5 septembre 1692 (1).

A peu près en ce temps un particulier de Québec, nommé Toussaint Le Franc, leur donna trois mille livres, pour servir à la pension d'une pauvre fille qu'elles prendraient chaque année pour l'instruire, et qu'elles pourraient employer au ménage de leur maison.

M. Lamy voyait avec plaisir les fruits abondants que produisaient dans sa paroisse ces ferventes missionnaires. Il voulut leur procurer une demeure plus confortable. En 1699, il leur fit construire une maison en pierre avec dépendances et entourée d'un grand jardin. Pour faire ces grandes dépenses, ce bon curé fut obligé de contracter des dettes.

C'est dans cette dernière bâtisse que les dames de la Congrégation ont exercé depuis leurs fonctions, au grand bien des gens de l'Ile et particulièrement des habitants de la Ste. Famille. Environ soixante jeunes filles y reçoivent annuellement une éducation soignée. Depuis près de deux siècles, combien de générations sont venues puiser dans cette communauté l'instruction religieuse et classique ! Combien de jeunes filles, touchées de l'exemple de leurs

(1) Un autre arpent de terre de front sur la même profondeur fut encore donné aux Sœurs à peu près dans le même temps.

saintes maîtresses, ont abandonné le monde et se sont consacrées à Dieu pour se livrer elles-mêmes à l'éducation et à la sanctification de la jeunesse !

C'est encore le même couvent, bâti en 1699, que l'on voit aujourd'hui près de l'église de la Sainte-Famille. Il a été radoubé et embelli en 1858. C'est bien certainement une des plus anciennes bâtisses de l'Ile d'Orléans (1).

III

L'Ile d'Orléans pendant la guerre de 1759.—Evacuation de l'Ile par les habitants.—Wolfe débarque à l'Ile et y établit son camp.—Dévastation de l'Ile par les Anglais.—Anecdote sur une Sœur de la Ste. Famille.

L'Ile d'Orléans est un des endroits du Canada qui ont le plus souffert lors de la conquête du pays par les Anglais, qui en firent d'abord le théâtre de leurs opérations.

Dès qu'on eut appris que la flotte anglaise remontait le fleuve, (dans le mois de mai 1759,) les autorités commandèrent aux habitants d'évacuer l'Ile immédiatement et de se retirer à Charlesbourg.

Voici ce que rapporte de l'évacuation de l'Ile un témoin contemporain (2):

(1) Une partie de la cave du couvent est séparée en plusieurs compartiments de quelques pieds carrés seulement, qui présentent l'aspect de petites cellules. On n'a pu découvrir dans quel dessein furent faites ces séparations.

(2) Nous avons emprunté cette citation à l'écrivain de la critique de la brochure sur l'Ile par M. Bowen. Ce savant écrivain nous a fourni, dans les notes qui accompagnent sa critique, plusieurs renseignements qui sont entrés dans cette histoire.

« Dès que la nouvelle fut arrivée à Québec que la flotte française, envoyée pour réduire la colonie, était réunie au bas du fleuve, l'alarme fut grande, car jusque là on n'avait pas ajouté foi aux projets des Anglais. De bon printemps, au commencement de mai, des ordres avaient été envoyés dans toutes les paroisses au-dessous de Québec, de contraindre les cultivateurs et les chefs de famille de faire dans les bois des lieux de refuge, et de les approvisionner, puis de s'y rendre avec leurs enfants et tous les effets de ménage, ustensiles de culture, bestiaux, etc., dès qu'on aurait la nouvelle de l'approche de l'ennemi. On fit donc partir des courriers pour mettre ces ordres à exécution, avec injonction de faire évacuer entièrement l'île d'Orléans et l'île aux Coudres.

« Ces ordres si précipités, et, sans doute, irréfléchis, furent gauchement interprétés et bien mal exécutés. La crainte, la peur et l'animosité, sont de fort mauvaises conseillères. La maladresse et la précipitation firent à des milliers de propriétaires plus de tort que l'ennemi n'en aurait pu faire. Nombre de familles ont été ruinées par cet empressement inutile ; les trois-quarts des bestiaux périrent et de longtemps les cultivateurs de l'île aux Coudres et de l'île d'Orléans, qui renfermaient au moins cinq mille têtes de gros bétail, ne se relevèrent de cette perte, sans parler des personnes, femmes et enfants, qui malheureusement périrent dans la bagarre, ayant été rassemblés à une extrémité de ces îles, sans qu'on eût auparavant procuré des bâteaux pour les transporter, ni songé à y amasser des vivres pour les

soutenir. On avait moins encore pensé à y élever des abris pour leur retraite......

« Vers le dix juin, on rapporta, à Québec, que les habitants de l'île d'Orléans, avant d'évacuer l'île, avait caché tout leur grain dans les bois, mais de telle façon qu'il était aisé de le trouver. L'autorité donna aussitôt ordre de l'enlever ; mais à cette condition, toutefois, de le payer à ceux qui s'en déclareraient propriétaires. La quantité de blé ainsi reconnue, monta à vingt mille minots, quantité vraiment prodigieuse à cette saison, et pour une île qui ne contenait pas 2,500 habitants, sans compter les autres quantités cachées, en des endroits qu'on ne put découvrir, ni ce que les particuliers avaient dû emporter pour leur subsistance.........

« On plaça un détachement dans l'île d'Orléans. Vers le 20 juin, on fit reconnaître les dispositions de l'ennemi, et l'on fit passer quatre canons dans l'Ile, mais ils furent sans effet. On prit en même temps le parti de renforcer le détachement qui y avait été envoyé, en y ajoutant cinq à six cents Canadiens et quelques troupes sauvages, arrivées des *pays d'en haut*, soit pour empêcher les Anglais de mettre pied à terre, jusqu'à ce que leur flotte fût supérieure, soit pour retarder seulement leur descente, lorsqu'ils seraient en état de l'opérer. »

Ce projet de fortifier l'Ile et d'empêcher le débarquement des Anglais fut abandonné, à cause de la supériorité numérique de l'ennemi. Le détachement de troupes françaises évacua l'Ile le trois juillet, et traversa au camp de Beauport.

Quelle dut être la douleur des habitants de l'Ile,

lorsqu'ils se virent contraints d'abandonner si subitement leurs paisibles demeures et de les livrer ainsi au pillage des troupes. Chaque paroisse dit adieu en pleurant à ses foyers, et se retira à Charlesbourg sous la conduite de son vénérable curé. Des vieillards et des malades y furent transportés sur des lits, et ne revirent plus le toit paternel. Plusieurs enfants naquirent dans les bois et y furent baptisés.

Les habitants de l'Ile passèrent dans cet endroit trois longs mois dans la plus grande inquiétude et le plus entier dénuement. De là, ils pouvaient voir les dégâts et les dévastations que causaient les Anglais, qui y avaient établi leur camp. Plusieurs eurent la profonde douleur de voir brûler leurs habitations. De temps en temps, des jeunes gens hardis étaient envoyés pour voir ce qui se passait sur l'Ile, et revenaient raconter les tristes détails du pillage.

Ce fut près de l'église de St. Laurent que débarquèrent, le 27 juin 1759, les troupes anglaises, commandées par le général Wolfe. Presque aussitôt après leur débarquement, une violente tempête s'éleva, et causa à la flotte des dommages considérables. Plusieurs transports dérivèrent sur leurs ancres et furent jetés à terre ; un grand nombre de barques et autres petits vaisseaux se brisèrent les uns contre les autres et coulèrent à fond. Ce premier échec affligea beaucoup le jeune général anglais. Les Français, voulant profiter du désordre causé à la flotte par cette tempête, lancèrent plusieurs brûlots contre les vaisseaux ennemis ; mais le feu y ayant été mis trop tôt, les Anglais les remorquèrent loin

de la flotte jusque sur le rivage, où ceux-ci achevèrent de se consumer inutilement.

En arrivant à l'Ile d'Orléans, Wolfe adressa au peuple canadien une longue proclamation, qui demeura sans effet. Il conduisit ses troupes à l'extrémité sud-ouest de l'Ile, où il établit son camp. Il y fit construire des redoutes et des hôpitaux pour les malades et les blessés. (1)

Le camp des Anglais se trouvait en face de Québec et du camp de Beauport. En considérant la formidable citadelle toute hérissée de canons, et dont les approches étaient défendues par un retranchement qui s'étendait jusqu'au saut Montmorency, Wolfe trouva son entreprise plus difficile qu'il ne l'avait d'abord pensé.

Le 30 juin, il fit passer une partie de ses troupes à la Pointe-Lévis pour bombarder la ville. Dans l'espace d'un mois, Québec fut presque complétement réduit en cendres.

Il résolut ensuite d'aller attaquer l'aile gauche de l'armée française au saut Montmorençy, et fit traverser le gros de ses troupes de l'Ile d'Orléans à l'Ange-Gardien. Le 31 juillet, le combat s'engagea entre les deux armées. Mais les Français prirent si bien leurs précautions, et se défendirent si énergiquement, que l'ennemi fut défait complètement et prit la fuite dans le plus grand désordre. Une pluie abondante qui tomba au même moment favorisa sa retraite sur l'Ile.

La perte de cette première bataille abattit le cou-

(1) *History of Canada*, by Smith.

rage du général anglais. Il s'en vengea par le pillage des campagnes, dont il ordonna la dévastation, afin de contraindre les Canadiens à aller défendre leurs propriétés et d'affaiblir par là l'armée française. Toutes les paroisses depuis la Malbaie jusqu'au saut Montmorency furent brûlées et dévastées : on fit la même chose de la côte du sud. L'Ile d'Orléans ne fut pas plus épargnée : « Elle fut ravagée d'un bout à l'autre... », dit notre historien Garneau. « Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve... plus de 1400 maisons furent réduites en cendres dans les campagnes... » (1)

Les Anglais avaient d'abord fait preuve de générosité en épargnant l'église de St. Laurent, sur laquelle était un placard qui les priait de respecter cet édifice ; mais par malheur ils ne continuèrent pas longtemps cette conduite. Six compagnies de troupes firent le tour de l'Ile et revinrent au camp avec une quantité d'effets.

Dans cette excursion, qui dura deux jours, beaucoup de maisons furent incendiées. Les vieillards rapportent avoir entendu raconter par leurs pères que, depuis le moulin de la Ste. Famille jusqu'au commencement de St. Pierre, il ne resta qu'une vieille mâsure. Les temples mêmes ne furent pas respectés. Les soldats anglais se campèrent plusieurs jours dans

(1) " Le premier de septembre," dit un mémoire du sieur de Ramezay, " les Anglais mirent le feu à toutes les habitations au-delà de Montmorency et sur l'Ile d'Orléans, et brûlèrent en même temps leur camp, qu'ils évacuèrent le trois...."

l'église de St. François, et massacrèrent tout l'intérieur de cet édifice, comme l'indique une note des archives écrite par M. Leguerne, curé d'alors. La tradition rapporte que la cloche fut enlevée et que le mur de l'église fut percé en plusieurs endroits par les boulets ennemis. On peut voir tout près de cet édifice les ruines d'un fort construit à cette époque.

Wolfe avait envoyé un détachement de troupes commandé par le colonel Carleton pour prendre possession de l'extrémité nord-est de l'Ile et s'y fortifier. C'est ce qui explique le séjour des Anglais en cet endroit, et la construction du fort mentionné plus haut. Le manoir seigneurial, occupé aujourd'hui par M. Frs. Marc Turcotte, a porté longtemps les traces des balles ennemies.

Après avoir ravagé les campagnes, le général anglais se décida à attaquer la ville par le Cap-Rouge. Dans la nuit du 13 septembre, une partie de ses troupes, embarquée de la veille sur les vaisseaux, passa inaperçue devant Québec, et alla débarquer au Foulon. Le lendemain, l'armée anglaise était rangée en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham. Le général Montcalm alla à sa rencontre ; mais le sort des Canadiens était fixé : ils devaient succomber dans ce sanglant combat. Encore quelques jours, et Québec se rendait à l'ennemi.

Après la capitulation, les habitants qui s'étaient retirés dans les bois retournèrent tristement à leurs demeures. Ceux de l'Ile contemplèrent avec douleur les ravages causés par les Anglais. Un grand nombre d'entre eux, se voyant sans demeure aux approches d'un long hiver, dressèrent de petites cabanes sur

l'emplacement de leurs anciennes habitations. Plus des trois-quarts des bestiaux avaient été détruits. La récolte, qui avait été dévastée, ne valait plus rien ; les grains étaient épars sur la terre. Les familles étaient entièrement ruinées, et il leur fallut bien des années pour se remettre dans leur première aisance.

Les Sœurs du couvent de la Ste. Famille durent aussi abandonner leur mission à l'approche des Anglais. L'une d'elles, dans sa fuite, passa par la Pointe-aux-Trembles, où elle fut accueillie par les religieuses de cette dernière paroisse. Mais bientôt les Anglais y firent une descente et envahirent pareillement le couvent, qui fut déserté à leur apparition. M. l'abbé Faillon rapporte l'anecdote suivante au sujet de la sœur de la Ste. Famille :

« La sœur missionnaire de l'île d'Orléans, qui avait pris la fuite dans les bois à l'approche des Anglais, continua sa course jusqu'à la fin du jour, sans savoir où elle allait. Lorsque la nuit fut venue, elle entra dans de vives inquiétudes, se voyant seule et exposée à tomber entre les mains des soldats, répandus de tous côtés, qui faisaient sans cesse la ronde. Comme elle se recommandait instamment à Dieu dans une si triste situation, elle aperçut, près de la rivière, une guérite, et vit un soldat qui, s'approchant d'elle, lui dit avec bonté : « Ma sœur, vous « êtes en grand danger d'être prise par les ennemis ; « entrez dans ma guérite. Ne craignez rien, je veil- « lerai dehors et vous garderai. » Sans délibérer sur le parti qu'elle avait à prendre, elle se mit dans la guérite, et y passa toute la nuit en prière. Dès que le jour commençait à poindre, l'inconnu qui l'avait

si bien accueillie lui dit avec assurance : « Ma sœur, « vous pouvez maintenant aller à votre couvent ; « prenez cette route qui vous y conduira. » Elle se mit aussitôt en marche pour la Pointe-aux-Trembles, en remerciant Dieu de la protection qu'il venait de lui accorder ; et sa reconnaissance était d'autant plus vive, que cette bonne sœur demeura toujours convaincue que cet inconnu n'était autre que son ange gardien. Elle arriva ainsi heureusement à la maison de la Congrégation, où l'autre sœur qui avait pris la fuite se rendit aussi de son côté. »

Cette sœur de l'Ile, considérant qu'elle avait abandonné son couvent avec trop de précipitation, sans songer à placer en lieu sûr les effets les plus précieux, résolut d'y retourner pour mettre tout en ordre. A son retour, elle ne trouva plus ses compagnes de la Pointe-aux-Trembles qui, pendant son absence, s'étaient retirées à Montréal. Elle se rendit alors chez les sœurs de la paroisse de Champlain où elle demeura quelques mois. Plus tard, elle rejoignit ses compagnes à la communauté de Montréal.

Lors du siége de Québec, la mission de la Ste. Famille fut interrompue pendant deux ans. Mais en 1761, à la demande des habitants de l'Ile, M. Murray qui commandait à Québec pour le roi, permit qu'on la rétablît ; et les sœurs St. Etienne et St. Ignace y furent aussitôt envoyées. (1)

(1) *Histoire de la Sœur Bourgeoys*, par l'abbé Faillon.

IV

Lors de la constitution de 1791, l'Ile d'Orléans forme un comté. —Députes du comté d'Orléans.—En 1840 l'Ile d'Orléans et la côte de Beaupré sont réunies et ne forment qu'un seul comté.

En 1792, lors de la réunion de la première Chambre d'Assemblée, établie par la constitution de 1791, l'Ile d'Orléans forma un comté séparé, sous le nom de *comté d'Orléans*, et confia le mandat de ses électeurs à M. Nicolas G. Boisseau, notaire de St. Thomas.

Il fut remplacé en 1796 par M. Jérôme Martineau, marchand, natif de la Ste. Famille. M. Martineau était un homme très-estimé et reconnu par sa probité et ses vertus civiques.

De 1810 à 1819 le capitaine Charles Blouin, natif de St. Jean, representa le comté d'Orléans.

Quoique simple cultivateur, et presque sans aucune instruction, il fut préféré aux hommes érudits, à cause de sa grande sagesse et de son bon jugement. Ce respectable citoyen, si cher à la mémoire des habitants de l'Ile, rendit service à ses concitoyens et à son pays par les bonnes mesures qu'il appuya de ses votes. En Chambre, il acquit l'estime de ses collègues, et dans les questions difficiles, il consultait toujours quelque membre de confiance.

Voici un trait qui nous montre à nu son caractère religieux. La Chambre siégeait, et le temps pascal était arrivé. Le capitaine Blouin, toujours fidèle à

son devoir, se lève et demande à l'Orateur un petit congé pour aller faire ses Pâques dans sa paroisse. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce congé fut accordé. On trouva cela vraiment beau ; aujourd'hui on rougirait peut-être d'une semblable demande.

Dans sa paroisse il remplit les premières charges, à la satisfaction de tout le monde. Il mourut à l'âge de 91 ans, et quoique aveugle depuis 13 ans, il conserva cependant jusqu'au dernier moment de sa vie toutes ses facultés intellectuelles.

En 1820, M. François Quirouet, marchand de Québec, remplaça le capitaine Blouin.

La Chambre accorda en 1829 à plusieurs comtés populeux deux représentants : de ce nombre fut celui d'Orléans.

M. J. B. Cazeau, frère de M. le Grand-Vicaire C. F. Cazeau, de l'Archevêché, fut élu en 1830, et représenta le comté d'Orléans conjointement avec M. Quirouet. Ce dernier fut remplacé en 1834 par M. Alexis Godbout, natif de St. Pierre, aujourd'hui régistrateur du comté de Dorchester.

M. Cazeau obtint de la Chambre deux cents louis pour la route de St. Jean qui conduit à la Ste. Famille. C'est le seul don, croyons-nous, qui ait été fait à l'Ile par la Législature. Ce respectable citoyen, décédé à St. Jean, le 13 mai 1865, a travaillé toute sa vie pour le bien de l'Ile d'Orléans : il a rendu de grands services comme juge de paix, dont il a rempli les fonctions pendant plus de vingt ans.

Lors de la réunion des deux Canadas, l'Ile d'Orléans fut annexée à la côte de Beaupré pour ne

former qu'une division électorale, qui prit le nom de comté de Montmorency.

L'honorable F. A. Quesnel, avocat de Montréal, fut élu en 1841, et représenta ce comté jusqu'en 1844. Peu après, il fut nommé membre à vie du Conseil Législatif. Il fut remplacé par l'honorable Joseph Cauchon, un des plus anciens membres de la Chambre d'Assemblée.

Depuis 23 ans M. Cauchon a représenté ce comté sans interruption. C'est le seul député canadien qui ait trouvé chez ses électeurs une fidélité aussi persistante. Remarquons ici que c'est toujours l'Ile d'Orléans qui lui a accordé la majorité dans les luttes qu'on lui a faites. C'est un honneur pour l'Ile d'être représentée par un membre aussi distingué. Cet homme d'état éminent a deux fois fait partie du ministère canadien ; et en toutes circonstances il a défendu avec le plus grand talent et la plus grande énergie la cause des Canadiens-Français (1).

V

L'Ile d'Orléans donnée primitivement au sieur de Caën.—L'Ile donnée par concession au sieur Jacques Castillon.—Seigneurs de l'Ile.

Le duc de Montmorency, qui acheta, en 1620, la vice-royauté de la Nouvelle-France, donna au sieur de Caën l'Ile d'Orléans et le cap Tourmente : « Le

(1) Ce qui concerne les députés de l'Ile d'Orléans a été en partie extrait des *Journaux* de l'Assemblée Législative.

premier d'août (1624),» dit Champlain, «est arrivé à Québec, le sieur de Caën, et le 4 il fut au cap Tourmente qui lui avait été donné par monseigneur de Montmorency avec l'isle d'Orléans et quelques isles adjacentes, et le dix il retourna à Québec.»

L'histoire ne nous donne pas plus de détails au sujet de cette acquisition. Quelque années plus tard, le Canada devint la propriété de la compagnie des Cent-Associés. Cette célèbre compagnie, désirant accroître la colonie et favoriser ceux qui voulaient bien l'aider dans cette noble entreprise, concéda gratuitement, le 15 janvier 1636, l'étendue de l'Ile d'Orléans au sieur Jacques Castillon, bourgeois de Paris, et l'un des premiers membres de cette société. Le sieur Castillon s'obligeait, ainsi que ses successeurs, à rendre foi et hommage au gouverneur, à payer à chaque mutation de possesseur le prix d'une maille d'or du poids d'un demi-once, (£2 6 4) et le revenu d'une année des cens et rentes des terres qui auraient été concédées : de plus, les hommes qu'il ferait passer au Canada pour habiter sa seigneurie, devraient compter au nombre des colons que la compagnie était obligée d'envoyer annuellement pour peupler la Nouvelle-France.

La seigneurie de Beaupré fut concédée le même jour à Antoine Cheffaut, sieur de la Regnardière. Ces deux seigneurs prennent bien chacun un titre séparé, comme l'indiquent leurs actes de concessions. Cependant, ils déclarent, le 29 février suivant, qu'ils n'ont pas acquis ces deux seigneuries pour eux seuls ; car ils reconnaissent qu'elles sont pour eux

et pour MM. François Fouquet et Charles de Lauzon, conseillers d'état, pour M. Berruyer, seigneur de Manselmont, et pour MM. Jean Rozé, Jacques Duhamel et Juchereau, marchands, les huit associés étant chacun pour un huitième dans la société (1).

Ces hommes influents s'associèrent ainsi dans le but de favoriser la colonisation de ces terres et d'en retirer quelques profits. M. Olivier Letardif était en 1650 procureur de cette compagnie.

M. de Lauzon, gouverneur du Canada, fit aussi en 1652 plusieurs concessions, comme ayant reçu des associés à cet effet les pouvoirs nécessaires.

La colonisation des terres de ces deux seigneuries fut d'abord bien lente, puisque le Père Dequen, qui revenait de sa mission en 1648, ne trouva que 200 âmes depuis Beauport jusqu'au cap Tourmente, y compris l'Ile d'Orléans. (2)

Les profits que les associés prétendaient faire ne se réalisèrent pas. Le peu de succès de cette entreprise les décida à vendre leurs parts les unes après les autres. Entre les années 1662 et 1668, Mgr. de Laval, premier évêque du Canada, les acheta toutes des divers propriétaires.

Ce noble prélat obtint en 1674, de la compagnie des Indes Occidentales, que ces deux seigneuries fussent déchargées de payer à chaque mutation de possesseur le revenu des cens et rentes, de sorte que celle de l'Ile ne se trouva plus obligée de payer que le prix de la maille d'or.

(1) *Archives* du Séminaire de Québec.
(2) *Journal des Jésuites*.

Le 24 avril 1675, Mgr. de Laval échangea l'Ile d'Orléans pour l'île Jésus, qui appartenait au sieur François Berthelot, conseiller de Paris, secrétaire des commandements de la Dauphine, et secrétaire-général de l'artillerie, poudres et salpêtre de France. M. Berthelot donna en retour la jolie somme de 25,000 francs ; car l'Ile d'Orléans, habitée d'un bout à l'autre, valait à cette époque beaucoup plus que l'île Jésus (1).

L'Ile d'Orléans forma dès lors une seigneurie séparée. Le 6 avril 1676, elle fut érigée en fief noble, sous le nom d'Ile et comté de Saint-Laurent, en faveur de M. Berthelot, qui prit le titre de *comte de St. Laurent.*

Ce noble seigneur se montra tout à fait généreux envers ses censitaires. Il dota les églises des paroisses de l'Ile de plusieurs morceaux de terre ; il fit aussi plusieurs dons aux Dames du couvent de la Ste. Famille. Mgr. de St. Valier le comble d'éloges, et dit qu'il était connu dans tout le pays par son zèle pour la décoration des églises, et par l'établissement de petites écoles pour les enfants. (2)

Le 25 février 1702, M. Berthelot vendit la seigneurie de l'Ile à dame Charlotte-Françoise Juchereau, de la famille Duchesnay. Cette dame, qui portait le titre de *comtesse de St. Laurent*, était

(1) L'Ile d'Orléans n'a jamais appartenu au Séminaire de Québec, comme plusieurs écrivains l'ont prétendu. Ce n'est que plusieurs années après l'échange de l'Ile d'Orléans pour l'île Jésus que Mgr. de Laval donna au Séminaire la côte de Beaupré, l'île Jésus, etc.

(2) *Etat présent de la colonie.*

l'épouse de M. François de la Forest, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine.

M. de la Forest, proche parent du chevalier de Tonti, fut plusieurs années gouverneur de Catarakoui ou fort Frontenac. Il servit longtemps dans l'armée, et prit part à plusieurs combats glorieux. En 1695, D'Iberville le laissa commandant du fort Bourbon, à la baie d'Hudson. Ce brave officier défendit courageusement ce fort contre les Anglais; mais à la fin il fut forcé de se rendre, et, contrairement aux articles de la capitulation, il fut fait prisonnier et envoyé en Angleterre, où il fut retenu quatre mois (1).

Madame de la Forest n'ayant pu remplir les conditions de l'achat, la seigneurie de l'Ile fut vendue, le 7 décembre 1705, à la poursuite de M. Berthelot, qui la racheta. Ce dernier la garda encore quelque temps et la vendit en 1712 à M. Guillaume Gaillard, riche marchand de Québec. Celui-ci avait été plusieurs années procureur de M. Berthelot; il fut aussi membre du Conseil Supérieur de Québec.

A sa mort, en 1738, la seigneurie de l'Ile d'Orléans fut partagée entre ses deux fils. La partie sud-ouest (aujourd'hui la seigneurie Drapeau) échut à Joseph-Ambroise, et la partie nord-est, à Jean-Baptiste.

M. Joseph-Ambroise Gaillard, qui embrassa l'état ecclésiastique, fut longtemps chanoine de la cathédrale de Québec. Il fut ordonné prêtre le 15 juin 1726, et desservit la paroisse de Sorel et celle de

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, par le Père Charlevoix.

Lanoraie jusqu'à sa mort. En 1752, il vendit sa part de la seigneurie à M. Jean Mauvide.

Ce dernier, natif de France, était venu au Canada en qualité de chirurgien dans l'armée. Il épousa demoiselle Anne Genest de St. Jean, et continua d'exercer sa profession parmi les habitants de l'Ile, dont il était très-estimé.

Le 15 janvier 1779, sa seigneurie échut à M. René-Amable Durocher, qui était marié à une demoiselle Mauvide. C'est des héritiers Durocher et Mauvide que M. Joseph Drapeau acheta en 1800 et 1801 la partie sud-ouest de la seigneurie de l'Ile, qui est aujourd'hui la propriété des dames Drapeau.

La famille Durocher laissa l'Ile d'Orléans vers 1800 pour s'établir dans le district de Montréal. Plusieurs membres de cette famille ont embrassé la vie religieuse : M. Alexis Durocher, prêtre, mort en 1835, premier directeur du collége de Nicolet, le Révérend Père Durocher, Oblat de Marie Immaculée, et la Révérende Sœur Eulalie Durocher, fondatrice de la communauté des SS. NN. de Jésus et de Marie.

La partie nord-est de la seigneurie, qui comprend les deux tiers des paroisses de St. Jean et de la Ste. Famille, échut par partage à M. Jean-Baptiste Gaillard, conseiller de Québec et frère du chanoine Gaillard. Ses enfants, qui, à sa mort, héritèrent de sa seigneurie, étaient Louis-Joseph Gaillard, sieur de St. Laurent et lieutenant au régiment de Dauphiné, Louise Gaillard, épouse de Philippe Denis, sieur de la Ronde, chevalier de l'ordre de St. Louis,

et Catherine Gaillard. Ils vendirent en 1764 leurs parts de la seigneurie à M. Jacques Murray, lieutenant du 68e régiment d'infanterie, qui la transmit à son tour au capitaine Malcolm Fraser.

Le 12 février 1806, M. Louis Poulin l'acheta de M. Fraser, dont il avait été procureur pendant longtemps. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Alexandre Poulin, son petit-fils. M. Louis Poulin, le respectable curé de St. Isidore, est petit-fils du seigneur Louis Poulin (1).

VI

Premiers établissements faits dans l'Ile d'Orléans.—Madame de Grandmaison, René Maheu, Jacques Gourdeau, Claude Charron, etc.—Concession des fiefs de l'Ile.

Les premiers établissements faits à l'Ile d'Orléans, que nous avons pu constater par les titres de concession, datent de 1651 (2). A cette époque, quelques morceaux de terre avaient déjà été concédés. En 1650, M. Olivier Letardif donna par concession aux Dames Ursulines l'étendue de huit arpents de terre de front, joignant les terres appartenant aux Dames

(1) Cette succession de seigneurs a été prise dans les actes de vente ou de foi et hommage, qui sont en la possession des seigneurs de l'Ile.

(2) Suivant Champlain, Cartier aurait été chargé par Roberval de commencer en 1542 un établissement dans l'Ile d'Orléans, où il aurait construit une habitation et demeuré quelque temps. Mais ce fait paraît absolument incorrect ; car il est contredit par Roberval même et plusieurs historiens : Cartier, au lieu de venir fonder un établissement dans l'Ile, serait retourné en France.

de l'Hôtel-Dieu. Ces dernières avaient donc acquis cette propriété avant 1650.

Le *Journal des Jésuites* nous dit que le 22 juin 1646, le Père Vimont alla à l'Ile d'Orléans choisir des prairies pour les deux maisons religieuses.

Dès 1648, il y avait cependant des Français établis dans l'Ile, puisque le Père Dequen y va faire une visite comme missionnaire : « Le 14 (janvier 1648), » dit le *Journal des Jésuites*, « retourna le P. Dequen de sa mission de Beauport jusqu'au cap de Tourmente et l'Ile d'Orléans ; il y trouva plus de 200 âmes et plus de 140 communiants. »

A cette époque, madame Eléonore de Grandmaison devait résider à l'Ile. M. Ferland, dans ses *Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec*, nous dit qu'elle demeurait avec sa famille à l'Ile d'Orléans plusieurs années avant 1652. Au mois de mars 1651, cette dame vend, comme nous l'avons déjà dit, pour l'établissement huron une partie des terres de son fief qui se trouvait à l'anse du Fort. Nous pouvons, pour le moment, la considérer comme la première personne qui se soit établie dans l'Ile.

Madame Eléonore de Grandmaison, veuve d'Antoine Boudier, sieur de Beauregard, épousa en secondes noces M. François Chavigny de Berchereau.

Originaire de Créancey en Champagne, M. de Chavigny prit en concession deux seigneuries, dont l'une était à Sillery. Il occupait un rang distingué dans la colonie, et fut chargé en plusieurs occasions de remplacer le gouverneur, lorsque celui-ci s'ab-

sentait de la province. Le mauvais état de sa santé le força de retourner en France, où il mourut vers 1651. Son épouse réclama ses terres, qui devaient être confisquées, parce qu'il n'avait pas rempli les conditions imposées par la compagnie des Cent-Associés. Elle les obtint en 1652 de M. de Lauzon, gouverneur du Canada.

La même année, madame de Grandmaison épousa en troisièmes noces le sieur Jacques Gourdeau de Beaulieu, et après la mort de ce dernier, elle prit un quatrième mari, le sieur Jacques Descailhaut de La Tesserie.

Cette dame, qui mourut à l'âge de 70 ans, laissa après elle une nombreuse postérité. Sa longue vie fut traversée par plusieurs malheurs. Le 8 mars 1652, son habitation à l'Ile fut détruite par un incendie. Au mois de mai 1663, son troisième mari, le sieur Gourdeau, fut assassiné par son serviteur. En 1667, elle perdit son gendre, le sieur Douaire de Bondy, qui se noya près de l'Ile d'Orléans. Ce dernier avait épousé demoiselle Marguerite de Chavigny.

Plusieurs familles honorables comptent pour ancêtres M. de Chavigny et dame Eléonore de Grandmaison, entre autres, les familles Chavigny de la Chevrotière, de la Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil, Taschereau et Lemoyne (1).

M. René Maheu est un des premiers habitants établis à l'Ile d'Orléans. Le 15 janvier 1651, M. Olivier Letardif lui donna par concession un petit

(1) *Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec.*

fief de quinze arpents de terre de front. Honorable homme, René Maheu, comme on le désignait souvent dans les anciens titres, était natif de Mortagne en Perche, et était pilote pour le fleuve St. Laurent. C'est le premier pilote de l'Ile et un des plus anciens du Canada. Sa demeure était à l'entrée de la petite rivière qui porte son nom, et qui est appelée *rivière St. Louis* dans un titre de 1659.

Au mois de mars 1651, une bande de sauvages Hurons, comme on l'a déjà vu, vinrent se fixer à l'anse du Fort, sur les terres de madame de Grandmaison. Ils en partirent après un séjour de sept années.

Le 1er mars 1652, M. Jean de Lauzon concéda, au nom des seigneurs de Beaupré et de l'Ile d'Orléans, au sieur Jacques Gourdeau le fief connu sous le nom de Beaulieu, Gourdeau ou Grosardière. Ce fief consiste en quarante arpents de terre de front sur toute la largeur de l'Ile, à son extrémité sud-ouest.

M. Jacques Gourdeau de Beaulieu, fils de Nicolas Gourdeau de Beaulieu, ancien procureur au siége royal de Niort en Poitou, épousa en 1652 dame Eléonore de Grandmaison, veuve de M. de Chavigny. Ce gentilhomme, estimé et chéri des Français, était reconnu dans le pays comme un habile artificier. Les *Relations des Jésuites* donnent la description d'un feu d'artifice qu'il fut chargé d'organiser. C'était en 1637, lors de la fête de St. Joseph, patron et protecteur du Canada, fête que nos ancêtres célébraient avec une grande solennité. Voici les détails de ce feu de joie, écrits par un Père Jésuite :

« ......D'un côté on avait dressé un pan, sur lequel paraissait le nom de saint Joseph en lumières ; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partirent dix-huit ou vingt petits serpenteaux, qui firent merveille. On avait mis derrière cette première invention quatorze grosses fusées, qu'on fit enlever les unes après les autres, avec l'étonnement des Français et bien plus des Sauvages, qui n'avaient jamais rien vu de semblable ; ils admiraient la pluie d'or, ou de feu, et les étoiles qui retombaient de fort haut. Le feu des fusées se portant tantôt tout droit, maintenant comme en arcade, et toujours bien haut dedans l'air.

« Assez proche de là, on avait dressé un petit château, fort bien proportionné et enrichi de diverses couleurs ; il était flanqué de quatre tourelles remplies de chandelles à feu, qui faisaient voir par leur clarté toute cette petite batterie à découvert. Il y avait à l'entour de cette machine seize grosses lances à feu, revêtues de saucissons. Aux quatre coins d'icelle, on voyait roues mouvantes et une autre plus grande au dessus du château, qui tournait à l'entour d'une croix à feu, éclairée de quantité de chandelles ardentes qui la faisaient paraître comme toute couverte de diamans. De plus on avait mis à l'entour de cette forteresse, en égale distance, quatre grosses trompes d'où l'on vit sauter treize douzaines de serpenteaux, sortant six à six avec une juste distance et quatre douzaines de fusées, qui se devaient enlever douze à la fois.

« Le sieur Bourdon avait dressé cette machine, et le sieur de Beaulieu avait composé les feux d'artifice. Sur le soir Monsieur le Gouverneur et Monsieur de l'Isle, et tous nos Messieurs sortirent du fort, et s'en vinrent auprès de l'église, au lieu destiné pour ces feux de joie. Tous les habitants de la Nouvelle-France, voisins de Québec, se trouvèrent à cette réjouissance ; les ténèbres de la nuit ayant couvert le ciel et la terre, le sieur de Beaulieu présenta un boute-feu à Monsieur le Gouverneur qui alluma cette machine, et fit dire aux Sauvages, notamment aux Hurons, que les Français étaient plus puissants que les démons, qu'ils commandaient au feu, et que s'ils voulaient brûler les bourgades à leurs ennemis, qu'ils auraient bientôt fait. »

Au mois de mai 1663, M. Gourdeau fut cruellement assassiné par un de ses serviteurs, qui, pour cacher les traces de son crime, incendia la maison de son maître. Le meurtrier, après avoir subi son procès, fut condamné à être fouetté et ensuite fusillé sur la potence. Le *Journal des Jésuites* raconte ainsi cet horrible crime :

« Le même jour (29 mai 1663), sur les 9 ou 10 heures du soir, fut brûlé en sa propre maison de l'isle d'Orléans le sieur de Beaulieu avec un sien valet, par accident du feu......

« Juin.—Il se trouva que le feu qui avait pris à la maison du sieur de Beaulieu n'était pas par accident, mais par méchanceté d'un valet, après avoir tué son maître et un autre valet son camarade ; il fut convaincu et condamné à avoir le poing coupé,

pendu et brûlé, et Monsieur le Gouverneur se contenta de la mort à la potence, après avoir été fouetté par le bourreau il fut fusillé le 8 de Juin. »

On nous assure que la maison qui fut bâtie sur les ruines de celle qui venait d'être incendiée existe encore aujourd'hui : elle est occupée par M. François Gourdeau, père, descendant en ligne directe du premier propriétaire ; c'est à-dire, qu'elle compte plus de deux siècles d'existence. C'est bien certainement la plus ancienne bâtisse de l'Ile d'Orléans.

M. François Gourdeau, fils, surintendant des pilotes, est aujourd'hui propriétaire du fief Gourdeau ou Beaulieu, possédé sans interruption depuis plus de deux cents ans par cette famille respectable.

Le fief Argentenay fut concédé, le 23 juillet de la même année 1652, à M. Louis D'Ailleboust, seigneur de Coulonge, qui gouverna le Canada de 1648 à 1651. Ce fief comprend toute la petite paroisse de St. François.

Argentenay est le nom d'un petit village situé dans la Champagne. M. D'Ailleboust, originaire de cette dernière province, aura voulu, en nommant ainsi son fief, faire revivre un nom qui lui était cher. En 1670, madame D'Ailleboust le vendit aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui le transmirent à leur tour en 1700 au sieur Jacques Perrot. Il appartient maintenant à M. André Lemelin.

Deux autres terres furent concédées en 1652, l'une à Jacques Levrier, et l'autre à Gabriel Gosselin. Cette dernière fut donnée en concession par M. Jacques Gourdeau de Beaulieu.

Gabriel Gosselin était natif de Combray, près de Thury en Normandie, et avait épousé Françoise Lelièvre. Son habitation se trouvait à peu de distance de l'anse du Fort. Il est l'ancêtre d'une nombreuse famille, à laquelle appartient M. Antoine Gosselin, le vénérable curé de St. Jean.

En 1653, Claude Charron, sieur de la Barre, obtint par concession de M. Jean de Lauzon l'étendue de dix arpents de terre de front, avoisinant le fief de M. René Maheu, au commencement de la paroisse de St. Jean. Ce respectable citoyen, qui avait épousé Claude Camus, fut élu échevin de Québec. Au mois d'avril 1653, il faillit être assassiné par deux de ses serviteurs qui le blessèrent à la gorge. « Le 29, » dit le *Journal des Jésuites*, « M. Charron est blessé à la gorge d'un coup de pistolet, dans son habitation de l'isle d'Orléans, par un assassinat de deux de ses serviteurs. »

Plusieurs concessions de terres furent faites en 1656 par M. Charles de Lauzon, seigneur de Charny et fils de M. Jean de Lauzon, gouverneur du Canada.

Nous voyons, par l'acte de société de 1636, que M. Charles de Lauzon était un des huit propriétaires des seigneuries de l'Ile d'Orléans et de la côte de Beaupré. En 1657, il vendit sa part à M. Julien de Belle-Fontaine. Cependant, de 1656 jusqu'en 1666, il avait la propriété de la seigneurie de Lirec, située dans l'Ile, et fit en cette qualité un grand nombre de concessions. Cette dernière seigneurie comprenait la paroisse de la Ste. Famille et une partie de celle de St. Pierre. Nous ne pouvons nous expliquer com-

ment, après avoir vendu sa part de la seigneurie, il se trouve encore propriétaire de celle de Lirec, qu'il cède le 2 septembre 1666 à Mgr. de Laval.

M. Charles de Lauzon, qui portait le titre de grand maître des Eaux et Forêts de la Nouvelle-France, fut gouverneur, par intérim, de la colonie, depuis 1656 jusqu'au mois de septembre 1657. Il épousa, le 12 août 1653, Marie-Louise Giffard, fille de Robert Giffard, seigneur de Beauport. Devenu veuf, il partit pour la France, où il embrassa l'état ecclésiastique, et revint au Canada avec Mgr. de Laval pour y exercer son ministère. Il fut plusieurs années curé de Beauport et grand-vicaire de l'évêque de Québec.

La famille de Lauzon a joué un certain rôle dans les premiers temps de l'établissement de l'Ile. Nous avons déjà dit que M. Jean de Lauzon, père, avait été plusieurs années procureur des seigneurs de l'Ile et de la côte de Beaupré. Son fils aîné, Jean de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France, fut massacré en 1661 par les Iroquois, à l'entrée de la rivière Maheu. Son second fils, Charles de Lauzon, seigneur de Charny, était un des seigneurs de l'Ile. Son troisième fils, Louis de Lauzon, sieur de La Citière, avait acheté en 1657 la terre de Pierre le Petit, située près de l'anse du Fort; il se noya deux ans après en revenant de l'Ile d'Orléans dans un canot poussé par un grand vent de nord-est, avec deux autres Français, Lachevesque et Jérôme (1).

Le 2 avril 1656, M. Charles de Lauzon concéda dans sa seigneurie de Lirec des terres aux personnes

(1) *Journal des Jésuites.*

suivantes: Guillaume Beaucher dit Morency, natif de Montmorency, Ile de France; Jacques Perrot; Robert Gagnon de Tourouvre en Perche; Claude Guyon (Dion); Denis Guyon; Michel Guyon (ces trois derniers étaient fils de Jean Guyon du Buisson, établi à Beauport, originaires de Mortagne en Perche); Pierre Nolin dit Lafeugière, de la ville de Paris; Pierre Loignon ou Lognon; Guillaume Landry, de Ventrouse en Perche; François Guyon, de Mortagne en Perche; Simon Leureau; Louis Côté; René Mézeray dit Nos, de Thury en Normandie; Jacques Billodeau et Maurice Arrivé.

On doit ajouter à ces noms les trois personnes suivantes qui s'établirent à peu près en ce temps, et dont les titres de concession n'ont pu être trouvés: Pierre le Petit, d'Auneil en Picardie; Gabriel Rouleau dit Sansoucy et Jacques Delugré, de La Rochelle, en Aunis.

Presque tous les colons nommés ci-dessus s'établirent dans la paroisse de la Ste. Famille un peu au nord-est de l'église, comme on peut le constater par une carte de l'Ile d'Orléans faite en 1689 par M. Villeneuve, ingénieur du roi. Cette carte, qui est très-intéressante, donne les noms de tous les Français établis dans l'Ile à cette époque, et la place qu'occupaient leurs habitations. Les rivières et même les petits ruisseaux y sont très-bien dessinés.

De 1657 à 1660 des terres furent concédées à Jean Lehoux; Louis Houde, natif de Manou en Perche; Adrien Blanquet, d'Acqueville en Normandie; Jacques Bernier dit Jean de Paris, de la ville de

Paris, et Pierre Labrecque, de Dieppe en Normandie. L'habitation de ce dernier était dans le petit fief de M. Maheu, au commencement de St. Laurent.

En 1660, plusieurs terres furent données en concession, dont une à Paul Vachon, notaire royal. M. Vachon, originaire de Copechaignère en Poitou, était procureur de M. Charles de Lauzon. Il fut aussi plus tard procureur fiscal de Mgr. de Laval pour les deux seigneuries de l'Ile d'Orléans et de la côte de Beaupré. Il est le plus ancien notaire de l'Ile.

Louis Péronne, sieur de Mazé, acquit en 1661, par concession, de M. de Lauzon un petit fief, joignant le fief Gourdeau, qui consistait en quinze arpents de front au nord de l'Ile. Le sieur de Mazé, qui était membre du conseil souverain de Québec, donna en 1665 la moitié de son fief à son intime ami, Jacques Descailhaut, sieur de La Tesserie. Ce dernier, qui était aussi conseiller de Québec, épousa dame Éléonore de Grandmaison. Il jouissait d'une grande estime parmi les Français. En 1666, il fut envoyé par l'Intendant Talon comme ingénieur-civil et minéralogiste à la Baie St. Paul, où il découvrit une mine de fer qui lui parut abondante. Il espéra même y trouver du cuivre et de l'argent (1).

Le fief des sieurs de Mazé et de la Tesserie doit être le même que le fief connu aujourd'hui sous le nom *de la Regnardière*, qui a la même étendue, et qui fut concédé la même année.

Le fief Mesnu, concédé le 12 mars 1661, à Jean-

(1) On travaille actuellement à cette mine, d'où l'on tire du fer de la première qualité.

Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, consiste en quarante arpents de front du côté du sud de l'Ile, au nord-est du fief Gourdeau. Ce fief, situé dans la paroisse de St. Laurent, appartient à M. James Motz, avocat.

Le sieur de Mesnu était procureur fiscal de Québec, et fut nommé à cet emploi par la compagnie des Indes Occidentales. Il épousa dame Catherine Nau, veuve de Louis de Lauzou, sieur de la Citière.

Le sept septembre 1661, M. Charles de Lauzon fit aussi une concession de terre à Jean Juchereau, sieur de la Ferté, et à Nicolas Juchereau, sieur de St. Denis, tous deux fils de Jean Juchereau, sieur de Maure, né à la Ferté-Vidame, au diocèse de Chartres.

Il existe encore uu autre fief, celui de la Chevalerie, aujourd'hui la propriété de demoiselle Charlotte Riverin. Il est situé dans la paroisse de St. Pierre et contient environ vingt-huit arpents de front.

Les propriétaires de ces fiefs ou arrière-fiefs reconnaissaient pour suzerains les seigneurs de l'Ile, auxquels ils payaieut un certain droit et rendaient foi et hommage. Par une convention faite entre les seigneurs Drapeau et Poulin, les fiefs Gourdeau, Mesnu, de la Regnardière et de la Chevalerie relèvent de la seigneurie Drapeau, et celui d'Argentenay, de la seigneurie Poulin.

Nous donnerons encore les noms de quelques Français, ancêtres des principales familles, qui s'établirent entre les années 1660 et 1670, et nous renvoyons pour les autres à la liste de tous les premiers habitants de l'Ile, que l'on trouvera dans l'appendice à la note A.

Jacques Asseline (Asselin), natif de la Normandie; Jean Baillargeon, d'Angoumois; Emery Bellouin (Blouin) dit Laviolette; Charles Allaire, du Poitou; Abel Turcot, de Moulleron; Mathurin Chabot, du Poitou; Joseph Bonneau, du Poitou; David Estourneau (Létourneau), de Saintonge; René Emond, Ile de Ré; Grégoire De Blois, du Poitou; Nicolas Godbout, de la Normandie; Louis Martineau, de Saint-Onge; François Marceau, du Poitou; Germain Lepage; Nicolas Odet dit Lapointe, du Poitou; Jacques Paradis; François Noël, du Poitou, Jean Prémon, de la Normandie et Gabriel Royer, du Poitou (1).

VII

Population de l'Ile à diverses époques.—Détails sur l'origine et l'état des premiers habitants de l'Ile.—Rapport de Mgr. de St. Valier sur une visite à l'Ile.—Sol et productions de l'Ile.—Mœurs des habitants.

Les premiers Français qui se fixèrent à l'Ile d'Orléans s'établirent en différents endroits. Nous voyons près de l'anse du Fort, dans la paroisse de St. Pierre, Jacques Gourdeau de Beaulieu et Gabriel Gosselin; du côté du sud, dans les environs de la rivière Maheu, René Maheu et Claude Charron; du côté

(1) Les détails que nous avons donnés sur ces premières concessions de l'Ile ont été pris dans les titres que messieurs les seigneurs de l'Ile ont eu la bonté de nous procurer, dans les régistres des paroisses, etc.

du nord, près de l'église de la Ste. Famille, Claude Guyon, Robert Gagnon, Guillaume Beaucher, etc.

Dix ans après, en 1666, l'Ile était habitée d'un bout à l'autre. Suivant un recensement fait par les soins de l'intendant Talon, sa population à cette époque était de 471 âmes. Elle était alors un des endroits les plus populeux du Canada. Longtemps elle dépassa même la population de Québec.

En 1667, la population entière de la colonie se montait à 4312 âmes, et était ainsi répartie : Québec 448, Ile d'Orléans 529, côte de Beaupré 656, Beauport 123, côte St. François, côte St. Michel et côte Ste-Geneviève 187, Notre-Dame des Anges et Rivière St. Charles 458, Cap Rouge et côte St. Ignace 366, côte de Lauzon 113, Trois-Rivières, le cap de la Magdeleine et la tour Champlain 666, Montréal 766 (1).

Le recensement de 1681 portait la population de l'Ile à 1080, et celle de Québec, à 880.

Mgr. de Laval, dans le *Plan général de l'état présent des missions du Canada*, fait en 1683, donne les détails suivants sur la population des cinq paroisses de l'Ile (2) :

St. Pierre,	34	familles	183	âmes.
St. Paul,	42	"	242	"
St. Jean,	32	"	175	"
St. François,	30	"	165	"
Ste. Famille,	51	"	384	"
Total....	189	"	1149	"

(1) *La France aux Colonies*, par E. Rameau.
(2) Voir la note B. de l'appendice.

Nous donnons immédiatement la population de l'Ile telle que l'indiquent les recensements faits à différentes époques :

En 1739	2318 âmes.	
" 1825	4022	"
" 1852	4416	"
" 1861	4837	"

Les habitants de l'Ile d'Orléans sont pour la plupart originaires de la Normandie, du Poitou et du Perche. Sur 100 chefs de famille dont on connaît le lieu de naissance, 56 appartiennent à ces trois provinces : 21 sont de la Normandie, 25 du Poitou et 10 du Perche. Les autres viennent des provinces d'Aunis, de Saintonge, de la Bretagne, du Maine, etc. Les nombreuses familles de Lachance, Gosselin, Godbout, Prémont et Asselin viennent de la Normandie ; les Dion, Morency, Gagnon et Pouliot, du Perche ; les Chabot, De Blois, Allaire, Odet et Noël, du Poitou.

Les premiers colons de l'Ile étaient presque tous des artisans honnêtes et vertueux, qui venaient dans ce pays pour se créer une modeste aisance et vivre avec plus de tranquillité. Quelques-uns, mais bien rares, appartenaient à des familles à l'aise et distinguées ; les autres, quoique pauvres, étaient tous gens remarquables par leur probité et leur piété. On avait apporté, comme le dit le Père Charlevoix, une très-grande attention au choix de ceux qui s'étaient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle-France.

Ces braves colons éprouvèrent dans les premiers temps bien des difficultés et des privations. Faute de

moulins sur l'Ile, ils étaient obligés de se rendre à la côte de Beaupré ou à Québec pour faire moudre leurs grains. Il n'y fut pas bâti de moulins avant 1667.

Les missionnaires ne visitèrent d'abord les habitants de l'Ile qu'à de longs intervalles : ces derniers étaient longtemps privés de leur ministère. Eloignés les uns des autres, ils jouissaient rarement de la société de leurs compatriotes ; mais, à mesure que les colons arrivaient, leur courage se ranimait. Bientôt ils furent desservis régulièrement par les missionnaires, et des églises furent bâties en différents endroits. Ce furent d'abord de bien modestes édifices, à la vérité ; mais ils leur suffisaient. Le Canadien-Français n'est pas heureux s'il n'a au milieu de lui son curé et sa chapelle : c'est là son principal bonheur.

Les habitants de l'Ile furent plusieurs années sans acquérir une certaine aisance. Mgr. de St. Valier, dans une visite pastorale qu'il leur fit en 1686 (1), les trouva pauvres, mais tous gens de bien. Voici le rapport qu'il en fit, rapport qui contient des détails précieux :

« J'allai durant l'hiver au cap Tourmente, à la côte de Beaupré et à l'Isle d'Orléans qu'on appelle Comté St. Laurent, appartenant à M. Berthelot, secrétaire des commandements de madame la Dauphine, si connu dans le Canada par son zèle pour la décoration des églises, et par l'établissement des petites

(1) Mgr. de Laval avait déjà fait une visite dans l'Ile au mois de novembre 1665.—(*Journal des Jésuites.*)

écoles pour les enfants. Je vis tous les habitants qui se trouvèrent sur ma route, les invitant à se rendre chacun dans leurs paroisses à mesure que j'y ferais ma visite ; ils s'y rendirent pour la plupart, et j'eus la consolation d'en voir plusieurs assister à nos prières et exhortations, et s'approcher des sacrements, pour gagner les indulgences que je leur portais.

« Il y a trois cures à la côte de Beaupré, savoir Sainte-Anne, Château-Richer et l'Ange-Gardien, et cinq dans l'Ile d'Orléans, qui sont Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Paul.

« Ces huit cures sont gouvernées par quatre prêtres dont l'un est attaché à Sainte-Anne, lieu de pélerinage où l'on va toute l'année ; l'autre dessert Château-Richer et l'Ange-Gardien ; le troisième partage ses soins entre Sainte-Famille et Saint-François, et le dernier est chargé à lui seul de Saint-Jean, Saint-Paul et Saint-Pierre. Chaque paroisse aura dans la suite son curé, lorsqu'elle pourra lui fournir sa subsistance et qu'il y aura plus de prêtres dans le pays. Tous ces lieux m'ont paru pauvres ; il n'y a que trois ou quatre églises qui ont été bâties de pierres par les soins et le secours de messieurs du Séminaire de Québec ; les autres ne sont que de bois, et elles ont besoin d'être ou réparées, ou rebâties, ou achevées, ou ornées au dedans, ou pourvues de quelques vaisseaux sacrés, d'ornements, de linge, de fonts baptismaux, ou accompagnées de cimetières fermés et de presbytères qui manquent presque partout, les curés étant réduits à se mettre en pension dans les maisons

séculières, où il serait à souhaiter qu'ils ne fussent pas : ils ont pourtant vécu jusqu'à présent avec beaucoup de sagesse, et j'attribue à leur exemple et à leurs soins le bon ordre que j'ai vu parmi les habitants de ces lieux qui sont assez universellement gens de bien, et dont les enfants m'ont paru fort bien instruits. » (1)

A force de courage et d'activité, l'état des habitants de l'Ile devait s'améliorer. La fertilité du sol leur fournissait des grains en abondance. Le Père Charlevoix, dans une visite qu'il leur fit au mois de septembre 1720, les trouva assez à leur aise : « Nous allâmes nous promener, dit ce Révérend Père, à l'Ile d'Orléans, dont les campagnes, toutes cultivées, paraissent comme un amphithéâtre et terminent gracieusement la vue... Je trouvai ce pays beau, les terres bonnes, et les habitants assez à leur aise... Elle produit de bon froment et d'excellents fruits. On commence aussi à y cultiver le tabac, et il n'est pas mauvais. »

Le sol de l'Ile d'Orléans est fertile dans presque toutes ses parties. Sur les hauteurs il consiste ordinairement en une bonne terre légère mêlée tantôt de sable, tantôt de sable et d'argile ; dans les endroits moins élevés on trouve une belle terre noire qui, en approchant du rivage, est pareillement mêlée de sable (2). Le terrain s'élève graduellement jusqu'au milieu de l'Ile ; à part quelques légers monticules, il est très-uni et très-facile à cultiver.

(1) *Etat présent de l'Eglise de la Nouvelle-France.*
(2) *Topographie du Canada* par M. Bouchette.

L'Ile d'Orléans a toujours été reconnue comme un des endroits les plus fertiles du Bas-Canada: les anciennes annales en font foi. En ouvrant les *Relations des Jésuites* de 1663, on y lit ce qui suit: « L'Isle d'Orléans est remarquable par sa grandeur, ayant plus de douze lieues de tour. Elle est abondante en grains qui y viennent de toutes sortes et avec tant de facilité que le laboureur ne fait quasi que gratter la terre qui ne laisse pas de lui donner tout ce qu'il veut, et cela durant 14 ou 15 ans continus sans avoir reposé. »

Beaucoup d'autres écrivains s'expriment à ce sujet à peu près dans le même sens; tous s'accordent à vanter la richesse de son sol et la qualité de ses produits. Les vieillards se rappellent encore cet heureux temps où toutes les terres produisaient si abondamment, et où tous les habitants vivaient dans la plus grande aisance. Depuis quelques années, un certain changement s'est opéré, et l'ancienne prospérité de l'Ile semble diminuer. Certaines parties de son sol, bouleversées tant de fois depuis plus de deux siècles, sont devenues ingrates, et refusent au laborieux cultivateur la récompense que méritent ses durs travaux. Si cet état continue longtemps, on doit craindre peut-être pour l'avenir d'un certain nombre de cultivateurs. Il faut absolument un changement à l'état actuel des choses.

Si vous voulez conserver, braves agriculteurs, les terres que vous ont transmises vos ancêtres, ces terres auxquelles vous tenez tant, changez votre système de culture. Vos anciennes habitudes ne sont plus à l'ordre du jour. Suivez le progrès, suivez

l'exemple de ceux qui commencent à améliorer leurs terres, en adoptant un tout nouveau système. Vous épuisez votre santé à cultiver certaines pièces qui ne vous rendent presque rien ; laissez-les se reposer, consacrez plutôt tous les ans un temps raisonnable à l'amélioration de quelques morceaux de terre que vous négligez, et vous en serez récompensés. Vous direz, peut-être, que vos moyens ne vous permettent pas d'entreprendre ces travaux ; eh bien ! faites donc en petit ce que d'autres plus fortunés que vous font en grand ; essayez du moins, et vous en verrez le résultat. Ce n'est pas un jeune homme sans expérience qui vous donne ces avis, ce sont toutes les personnes sensées qui veulent votre bonheur (1).

Malgré cet état de choses, les paroisses de l'Ile sont encore relativement florissantes ; elles ne le cèdent en rien à la prospérité des campagnes environnantes. La plupart des cultivateurs vivent avec aisance et font honneur à leurs affaires, et plusieurs mêmes, par leur activité et leur industrie, se sont acquis ce qu'on appelle à la campagne une petite fortune.

Le recensement de 1861 donne les détails suivants sur les produits agricoles de l'Ile d'Orléans : blé, 7,074 minots ; avoine, 96,499 ; seigle, 10,222 ; pommes de terre (patates), 77,605 ; pois, 7,477 ; autres grains

(1) Nous voyons avec plaisir un citoyen de St. Jean, M. George LaRue, notaire, faire depuis quelques années des améliorations considérables sur sa propriété, qui est maintenant dans un état florissant de culture. Nous l'en félicitons grandement, et nous invitons les cultivateurs de l'Ile à visiter sa terre et à imiter son exemple, suivant leurs moyens, s'ils ne peuvent le faire sur une aussi grande échelle.

et légumes, 10,934 ; en tout 209,811 minots ; de plus, 171,000 lbs. de lard, 55,885 lbs. de beurre, 54,813 lbs. de sucre d'érable, 4,653 lbs. de fromage, 10,272 lbs. de laine, et 7,085 lbs. de filasse. Le même recensement portait le nombre des animaux de toutes sortes à 13,637, dont 7,442 bêtes à cornes, 795 chevaux, 3,640 moutons et 1760 cochons. Les bonnes canadiennes de l'Ile avaient manufacturé cette même année de leurs propres mains 6,215 verges d'étoffe, 5,447 de flanelle et 7,840 de toile. Ce même recensement constatait encore que 31,730 acres de terre étaient défrichés et 16,192 étaient encore en forêts.

Quelques-unes des productions de l'Ile sont en grande renommée dans tout le pays. Le climat tout particulier de cet endroit et la qualité du sol sont la cause de la supériorité de ses produits sur ceux des autres parties du Bas-Canada. Les pommes de terre et les pois viennent au premier rang : nulle part ils ne sont d'une aussi bonne qualité ; aussi se vendent-ils toujours fort cher sur les marchés. On y prépare bien le lard ; aussi est-il très-recherché. Il ne faut pas oublier non plus les délicieux petits fromages *raffinés*, qui sont préférés par les amateurs aux meilleurs fromages d'Europe. Quelques fruits croissent aussi avec avantage. Les prunes de l'Ile sont remarquables par leur douceur et leur suavité ; elles sont mêmes jugées meilleures que celles de Montréal. Quoique inférieures à celles de cette dernière île, ses pommes sont aussi d'une bonne qualité. Les vergers de l'Ile étaient autrefois une source de grands revenus pour plusieurs habitants ; mais depuis quelques années, ils

ont été en partie détruits par la sécheresse ou la gelée.

Les habitants de l'Ile d'Orléans, tous d'origine française, ont conservé en partie les mœurs et les coutumes que leur ont transmises leurs ancêtres. Entièrement séparés par la nature des paroisses environnantes, ils ont eu jusqu'à ces dernières années peu de rapports avec la population des alentours. Ces braves insulaires se sont presque toujours mariés entre eux, et un grand nombre possèdent encore les mêmes terres concédées à leurs ancêtres il y a plus de deux siècles, ces terres s'étant transmises de père en fils. Ces circonstances réunies ont puissamment contribué à ce qu'ils conservassent leurs anciennes coutumes.

Aussi rencontre-t-on encore dans la plupart des familles cette pureté exquise de mœurs, cette franchise si recherchée dans les marchés, cette urbanité et cette gaieté de l'ancien cultivateur canadien. Heureuses les familles qui ont su conserver intactes ces belles qualités et échapper aux vices qui envahissent certaines parties de ce pays !

Les habitants de l'Ile sont généralement tempérants. Dans toutes les maisons se trouve cette belle croix de la tempérance, toujours là présente pour leur rappeler les promesses qu'ils ont faites au pied des autels. Ils sont aussi d'un caractère assez doux et paisible ; la paix et l'union règnent ordinairement entre eux dans l'élection de leurs représentants ou de leurs autres officiers publics. On ne voit point parmi eux de ces scènes violentes et détestables dont on est témoin en certains endroits. Cet heureux état

est surtout dû aux soins et à la vigilance qu'exercent les curés de l'Ile, qui font tout en leur pouvoir pour conserver chez le peuple ces bons sentiments.

L'hospitalité du brave Orléaniste est exercée au suprême degré, et elle est reconnue comme telle par tout le monde. Vous, infortunés voyageurs, vous l'avez éprouvée bien des fois lorsqu'un malheur vous contraignait d'aller implorer sa protection : tout vous était alors procuré, et cela sans aucune rémunération. Vous aussi, touristes et voyageurs de toutes sortes, vous l'avez éprouvée mille fois dans vos promenades, lorsque vous frappiez à sa porte pour vous reposer un instant. C'était avec un bon cœur et une grande joie qu'on vous recevait. Pendant que le cultivateur cause avec vous, le visage toujours riant, sa charmante compagne vous prépare un de ces mets si recherchés ; par exemple, une pile de crêpes succulentes, garnies de sucre d'érable, ou bien, un délicieux fromage, mets partout en si grande renommée, et dans la confection desquels ces bonnes Canadiennes déploient une habileté surprenante.

Une autre qualité du Canadien de l'Ile, c'est sa générosité, dont il a fait preuve tant de fois. Qu'il suffise de dire que depuis l'établissement de la Propagation de la Foi, en 1836, il a fourni pour cette belle œuvre la jolie somme de douze mille piastres. Il n'y a pas d'endroits où les personnes se secourent plus les unes les autres. Si un malheur, un incendie, par exemple, visite un des insulaires, tout le monde s'empresse à le secourir. Plusieurs jeunes gens laissent annuellement l'Ile pour aller coloniser une

terre nouvelle : s'ils sont pauvres, une collecte est aussitôt faite dans leur paroisse, pour leur procurer des grains et des vivres afin de les aider à ensemencer leurs terres. Cette coutume est des plus louables ; il faut espérer qu'on la continuera toujours.

C'est ici le moment de faire remarquer que l'Ile d'Orléans a fourni de tout temps un grand nombre de colons aux autres parties du Bas-Canada. Depuis bien des années ses limites trop étroites ne suffisent plus pour nourrir sa population toujours croissante. Tous les ans, quelques jeunes gens remplis de courage quittent, quoique avec regret, leur île charmante, et vont s'enfoncer dans la forêt.

« De bonne heure, » dit M. Rameau, auteur de *La France aux Colonies*, « l'Ile d'Orléans et la côte de Beaupré fournirent des émigrés pour le reste du Canada, et peuvent être considérées comme la pepinière de la colonie. » En effet, on trouve des gens de l'Ile ou de leurs descendants répandus dans tout le pays. Dans certaines paroisses du district de Québec, et surtout dans cette dernière ville, ils se trouvent en nombre considérable.

Nous nous occuperons maintenant de chacune des cinq paroisses de l'Ile d'Orléans, et nous donnerons certains faits particuliers à chacune d'elles.

VIII

ST. PIERRE.

Limites de la paroisse de St. Pierre.—Première chapelle de l'Ile. —Eglises de St. Pierre.—Liste des prêtres qui ont desservi cette paroisse.—Population.—Pied de St. Roch.—Quai du bout de l'Ile.—Construction du *Columbus* et du *Baron Renfrew*.

St. Pierre est la paroisse de l'Ile d'Orléans la plus rapprochée de Québec. Elle comprend toute l'extrémité sud-ouest de l'Ile, et se prolonge, en descendant du côté du nord, sur une étendue de deux lieues et demie jusqu'à la rivière Pot-au-Beurre, qui la sépare de la Ste. Famille.

Une première chapelle fut construite dans la paroisse de St. Pierre près de l'anse du Fort par les Pères Jésuites, qui étaient chargés d'évangéliser les Hurons établis dans cet endroit. Cette chapelle, la première qui ait été bâtie dans l'Ile d'Orléans, fut commencée en 1651, et fut bénite le 2 juillet 1653 par le Père Lallemand, sous le vocable de la Visitation de la Bienheureuse Vierge (1). Elle servait également aux Hurons et aux Français établis dans l'Ile, et des régistres de baptêmes, de mariages et de sépultures y furent tenus pour les deux populations.

(1) *Journal des Jésuites.*

Ce fut dans ce modeste édifice que le Père Chaumonot maria en 1652 le sieur Jacques Gourdeau de Beaulieu à dame Eléonore de Grandmaison (1). C'est probablement le premier mariage célébré dans l'Ile.

Après le départ des Hurons en 1658, cette chapelle paraît avoir été abandonnée. Les missionnaires qui desservaient la côte de Beaupré, allaient aussi à l'Ile d'Orléans, et des régistres furent tenus au Château-Richer pour la population française de ces deux endroits. On continua ainsi jusqu'en 1666, époque où commencent les régistres de l'Ile déposés aux archives de la Ste. Famille.

A part la chapelle des Hurons, dont nous avons parlé plus haut, il fut construit vers 1675 une église paroissiale qui avait 52 pieds de long sur 22 de large. Ce modeste édifice, bâti en colombage, était situé au pied des côteaux, là où passait autrefois le chemin royal. Une deuxième église fut bâtie sur les côtes à deux arpents environ au nord de l'église actuelle. On en voit encore quelques restes.

La présente église a été construite en 1769. L'année de sa construction est gravée sur une pierre frontale. Cet édifice, qui n'a subi aucun changement, a 93½ pieds de longueur sur 28 de largeur.

Les premiers régistres qu'on trouve dans les archives de St. Pierre, datent du 12 juillet 1679. Voici les noms des prêtres qui ont desservi cette paroisse depuis cette époque jusqu'à ce jour (2) :

(1) Notes sur les régistres de N.-D. de Québec.

(2) Cette liste des prêtres de St. Pierre et des autres paroisses de l'Ile a été prise dans les régistres des paroisses.

Jean Basset	prêtre, de	1679 à	1680
François Lamy	«	1680	1681
Pierre de Francheville	«	1681	1689
Jean-Henri Tremblay	«	1689	1692
G. Thierry Erbory	«	1692	1693
Augustin Dauric	«	1693	1713
Pacôme Legrand	récollet,	1713	1714
Pierre Caillet	prêtre,	1714	1731
Jean Valois	«	1731	1734
Ls. P. M. D'Esgly	prêtre et évêque,	1734	1788
Antoine Hamel	prêtre,	1788	1789
Joseph Ducondu	«	1789	1791
Edmond Burke	«	1791	1794
Joseph Boissonneau	«	1794	1813
Charles Berthelot	«	1813	1825
Louis Gingras	«	1826	1832
Philippe A. Parant	«	1832	1842
Joseph Tardif	«	1841	

M. Pierre de Francheville naquit à Québec en 1651. Il fut un des premiers élèves du collége des Jésuites et un des premiers prêtres canadiens. Il fut ordonné le 19 septembre 1676, et en 1683, il était chargé de la direction des trois paroisses de St. Pierre, St. Paul et St. Jean. Il mourut à Montréal le 16 août 1713; il était âgé de 62 ans.

M. Augustin Dauric fut le premier curé en titre de St. Pierre. Il desservit cette paroisse pendant 20 ans et fut inhumé dans l'ancienne église le 10 mai 1713. Ses os reposent maintenant dans le sanctuaire de l'église actuelle.

M. Louis-Philippe-Mariaucheau d'Esgly, ordonné prêtre en 1734, fut chargé presque aussitôt de la desserte de St. Pierre comme missionnaire : plus tard, il fut nommé curé de cette paroisse. En 1770, il fut choisi par le clergé canadien pour coadjuteur de Mgr. Briand. Une bulle du pape Clément XIV, du 22 janvier 1772, le nomma évêque de Dorylée *in partibus*. Au mois de décembre 1784, il devint évêque titulaire de Québec, par la démission de Mgr. Briand. Quoique évêque, Mgr. D'Esgly continua de demeurer à St. Pierre, où il exerça les fonctions de curé jusqu'à sa mort. Il desservit cette paroisse pendant 54 ans, 38 ans comme prêtre et 16 comme évêque. Il mourut à l'âge avancé de 78 ans, et fut inhumé, le 6 juin 1788, dans le sanctuaire de l'église, au-dessous de la porte de la balustrade. Une pierre tumulaire, placée dans cet endroit, indique le lieu où reposent ses cendres.

Ce vénérable prélat, qui appartenait à une famille distinguée, est le premier Canadien de naissance qui ait porté la mître. Il réunissait à une grande simplicité de mœurs un zèle et une charité sans bornes. Il fut très-regretté des habitants de l'Ile et surtout de ceux de St. Pierre, dont il avait acquis l'estime et l'affection par ses bons conseils et par une administration ferme et prudente.

M. P. A. Parent, ordonné prêtre le 30 septembre 1810, fut dix ans curé de St. Pierre, où il mourut à l'âge de 57 ans. Il fut inhumé le 25 février 1845 dans le sanctuaire de l'église, du côté de l'épître. Ce bon curé fit don à sa paroisse de l'école située près de l'église.

Le recensement de 1861 porte le nombre des habitants de St. Pierre à 1022 âmes. Après St. Jean, St. Pierre est la paroisse la plus peuplée de l'Ile. Cette population est composée d'environ 150 chefs de famille, dont 80 sont cultivateurs, les autres sont navigateurs et artisans.

Autrefois, une partie des cultivateurs de cette paroisse étaient bâtis au pied des côteaux, là où passait alors le chemin royal. Beaucoup ne sont remontés sur les côtes que ces dernières années. Ce grand nombre de nouvelles bâtisses propres et élégantes qui y ont été construites, en font une des paroisses les mieux bâties des campagnes des environs de Québec.

A un mille de distance du bout de l'Ile, sur la terre de M. Alexis Ferland, se trouve un objet de curiosité naturelle qu'on appelle le *Pied de St. Roch.* C'est un gros rocher au milieu d'un champ, sur lequel on remarque l'empreinte du pied nu d'un homme qui court dans la direction du nord-est au sud-ouest. On y distingue aussi la piste d'un chien qui court dans la même direction et l'endroit où une canne aurait été appuyée par celui qui passait. Ces marques sont encore visibles et bien distinctes. Cette curiosité, qui est presque ignorée aujourd'hui, était autrefois très-renommée ; on venait de bien loin pour la voir.

C'est en 1855 que fut bâti par M. H. N. Bowen, notaire, le quai du bout de l'Ile près de l'anse du Fort. Avant cette époque, les chaloupes seules accomplissaient le trajet de l'Ile d'Orléans à Québec. Ce quai, qui a 150 pieds de longueur, laisse une hauteur d'eau de vingt pieds dans les plus basses

mers. Le premier vapeur qui tînt une ligne entre l'Ile et la ville fut le *Petit Coq*, qui, dès l'automne de la même année 1855, commença ses traversées régulières de deux ou trois fois par jour.

En contruisant ce quai, M. Bowen avait un autre projet en vue : l'établissement d'un village dans les environs du débarcadère. Il acheta, à cet effet, un terrain considérable, qu'il divisa soigneusement par lots. Déjà plusieurs maisons y ont été construites, et il est probable que dans quelques années un village assez considérable s'élèvera dans cet endroit.

Cet entreprenant citoyen a aussi fait ouvrir un magnifique chemin qui part des côteaux de St. Laurent, et se prolonge du côté du sud de l'Ile jusqu'au quai. Ce chemin, pour lequel il a fait de grands sacrifices pécuniaires, est très-utile aux habitants de l'Ile.

Il y a eu autrefois à l'anse du Fort un grand chantier de construction de vaisseaux. C'est là que furent construits en 1824 et 1825 les deux immenses navires le *Columbus* et le *Baron Renfrew*, les plus grands bâtiments d'alors, qui n'ont été surpassés en grandeur et en tonnage que par le *Great Eastern.* Ces vaisseaux furent bâtis pour une compagnie écossaise par M. Wood, de Glasgow. Le *Columbus* fut lancé le 28 juillet 1824, au milieu d'un concours immense de personnes venues de toutes les parties de la province pour être témoins de la lance de ce vaisseau, une des merveilles de construction de ce temps. Voici la description que donne la *Gazette de Québec* de cette lance depuis si longtemps attendue :

« Le *Columbus* qui mesure 3700 tonneaux de régistre, et que nous croyons être le plus grand vaisseau qui ait été jamais bâti, a été lancé hier matin vers 8 heures, sans accident.

« La foule qui s'était portée sur les lieux de bon matin et dès la veille, était aussi grande que nous en avons jamais vu en Canada : il ne pouvait pas y avoir moins de 5000 personnes, sans compter un grand nombre qui s'étaient rendues à la Pointe-Lévis, de l'autre côté du fleuve, qui est large d'environ deux milles en cet endroit. Il y avait beaucoup de personnes accourues d'autres parties de la province. Sept bateaux-à-vapeur, qui se trouvaient dans le port, avaient été mis en réquisition pour transporter des passagers, et avaient pris poste auprès du chantier, et une centaine de chaloupes et autres petits bâtiments, qui s'étaient rendus de bonne heure, étaient disposés au devant ; ce qui avec l'activité des charpentiers, la beauté des paysages environnants, et la sérénité du jour, présentait une scène tout-à-fait nouvelle dans le pays, et sur laquelle le pinceau d'un artiste aurait pu s'employer avec un avantage. Nous sommes informés qu'il en a été fait plusieurs esquisses par des messieurs qui s'étaient placés à la Pointe-Lévis.

« Le *Columbus* appartient à une compagnie de marchands en Ecosse, et a été bâti sous la direction d'un M. Wood, jeune homme de Glasgow, qui a montré beaucoup de talent, et qui joint à la pratique une connaissance intime de la théorie de l'art. Ses inquiétudes d'une entreprise toute nouvelle, dont

les difficultés ne pouvaient pas être bien appréciées, et dans laquelle il y allait tant de capitaux et de sa propre réputation, devaient être bien vives, et il a dû se sentir soulagé beaucoup, lorsqu'il en a vu le terme.

« Le vaisseau se rendit par un mouvement égal et majestueux dans son élément, et n'avança pas à plus de cent toises dans le fleuve. Pendant ce mouvement, la musique du 68e régiment, qui était à terre, celle du 71e, qui était à bord du *Swiftsure*, jouèrent « God save the King, » ce qui fut suivi d'acclamations générales, et d'une décharge de canon à terre et à bord des bateaux-à-vapeur.

« Le feu prit aux cadres, et se communiqua aux copeaux à l'entour, mais il fut éteint facilement.

« Le vaisseau monta avec la marée la distance d'un mille et demi, où les bateaux-à-vapeur le *Malsham*, le *Swiftsure* et le *Sherbrooke* y furent attachés et le conduisirent à l'ancrage près du saut de Montmorency, à environ six milles au-dessous à la vue de cette ville. On dit qu'il sera prêt à faire voile dans environ trois semaines. Quoiqu'il ait une apparence un peu lourde, il est bâti très-solidement, et ne tire à présent que treize pieds d'eau; on croit que lorsqu'il sera prêt pour la mer, il n'en tirera guères plus de vingt pieds. Il a quatre mats avec un beaupré comme les autres vaisseaux, et traversera l'Atlantique à la voile. Il est commandé par un marin expérimenté, et son équipage d'environ quatre-vingt-dix hommes est composé de matelots envoyés d'Ecosse l'automne et le printemps dernier.

« Voici ses dimensions exactes :

Longueur	301	pieds	6 pouces.
Largeur	50	«	7 «
Profondeur	29	«	4 «
Port	3690	tonneaux.	

« Les plus grands vaisseaux de la marine royale ont environ 240 pieds de quille. Leur largeur et leur profondeur passent celles du *Columbus*, mais leur tonnage est beaucoup moindre, car des juges compétents nous disent que le *Columbus* portera 9000 tonneaux de bois......»

Le *Baron Renfrew* fut lancé le 25 juin 1825. Sept jours auparavant, on avait essayé de le mettre à l'eau, mais il avait été arrêté, parce que le feu causé par la friction avait consumé la graisse sur les cadres.

Il paraissait mieux sur l'eau que le *Columbus:* il avait huit pieds plus long, et dix pieds plus large ; mais sa forme était exactement la même. Voici ses dimensions :

Longueur	309	pieds
Largeur	60	«
Profondeur en dedans	38	«
Profondeur en dehors	57	«
Jaugeage	5888	tonneaux
Poids de l'ancre	90	quintaux

Il avait été employé à sa construction 3000 tonneaux de bois, 2500 quintaux de fer et 240 quintaux d'étoupe. Il devait porter 9000 tonneaux de bois lorsque sa charge serait complète ; il en avait déjà 4000 lorsqu'il fut lancé (1).

(1) *Gazette de Québec*, du 27 juin 1825.

Ces deux navires traversèrent heureusement l'Océan ; mais ils durèrent bien peu. Le *Columbus*, dit-on, se perdit en revenant au Canada, et le *Baron Renfrew* fut totalement brisé sur les rivages de la Tamise, quelques mois après son arrivée en Angleterre. La perte de ces deux vaisseaux causa un dommage considérable aux propriétaires, qui cessèrent d'en construire de semblables (1).

IX

STE. FAMILLE.

Limites de la paroisse de la Ste. Famille.—Premiers régistres de l'Ile.—Premiers missionnaires.—Eglises de la Ste. Famille.—Liste des curés de cette paroisse.—Population.—Ecole.

La paroisse de la Ste. Famille, située du côté du nord de l'Ile, vient ensuite de St. Pierre, et a deux lieues d'étendue, depuis la rivière Pot-au-Beurre jusqu'à la terre de Louis Guérard, qui la sépare de St. François.

Elle a été longtemps la paroisse la plus populeuse de l'Ile : c'est là que s'est porté d'abord le gros de la population, et pour cette raison, elle fut fournie d'église et eut son curé résidant plusieurs années avant les autres paroisses.

Les premiers régistres que l'on commença à tenir à l'Ile d'Orléans se trouvent dans les archives de la Ste. Famille. MM. Pommiers et Morel s'intitulent

(1) On avait construit ces deux navires dans le but de les défaire, dès leur arrivée en Europe, afin d'échapper aux droits sur les bois dans le Royaume-Uni.

au commencement de ces régistres missionnaires de l'Ile d'Orléans. Le premier acte qu'on y trouve est le baptême de Barthélemy Landry, fils de Guillaume Landry et de Gabrielle Barré, à la date du 12 avril 1666.

Jusqu'en 1679, il n'y a qu'un seul régistre pour toute l'Ile. L'église de la Ste. Famille est mentionnée ainsi pour la première fois en 1671 dans l'acte de sépulture d'un Français « qui fut inhumé dans un cimetière proche de l'église de la Ste. Famille, dans l'Ile d'Orléans. »

En 1675, on parle aussi de la même manière pour la première fois des paroisses et églises de St. Pierre, St. Paul (St. Laurent) et St. Jean. La division de l'Ile en paroisses a dû avoir lieu à cette époque-là.

L'acte de l'érection de l'Ile en comté, fait le 6 avril 1676, mentionne que l'Ile était divisée en quatre paroisses ou bourgs, et que quatre églises étaient ou construites ou en voie de construction. Nous en extrayons le passage suivant :

« L'Isle d'Orléans a sept lieues de longueur sur deux de largeur, dont une bonne partie est défrichée, et peuplée de plus de mille personnes, qui composent quatre grandes paroisses dans lesquelles il y a une église entièrement construite et deux qui seront parfaites et achevées dans le courant de la présente année, et la quatrième dans l'année prochaine, de sorte que ce sont quatre gros bourgs et villages dès à présent formés, outre plusieurs fiefs considérables...»

St. François n'était pas alors érigé en paroisse ; on ne le mentionne comme paroisse que vers 1678, et l'année suivante on commença à y tenir des régistres.

Voici les noms des missionnaires qui ont desservi l'Ile d'Orléans depuis 1666 jusqu'en 1679, époque où l'on commença à tenir des régistres dans chaque paroisse :

Hugues Pommiers.........	prêtre,	1666	
Thomas Morel................	«	de 1666	à 1671
Benoît Duplein.............	«	1671	1676
Gabriel Gauthier............	«	1673	1674
Chs. Amador Martin......	«	1676	1678
Jean Basset..................	«	1676	1679

La première église de la Ste. Famille, bâtie en pierre dès 1671, avait 80 pieds de longueur sur 36 de largeur ; mais elle était couverte en paille. En 1686, cette couverture de chaume fut renouvelée par une autre en planches. Cet édifice, un des plus considérables du temps, était bâti un arpent et demi environ au nord de l'église actuelle. Il fut élevé, dit-on, par la générosité de plusieurs riches particuliers de Québec, et surtout avec l'aide des messieurs du Séminaire.

La première pierre de l'église actuelle a été posée en 1745, et quatre années après, elle fut consacrée par Mgr. de Pontbriand. Cet antique édifice n'a depuis subi d'autre changement que l'érection de deux tours, sous le ministère de M. Joseph Gagnon. Ses dimensions sont à peu près celles-ci : longueur 95 pieds, largeur 40.

Voici les noms des prêtres qui ont desservi la Ste. Famille depuis 1674 jusqu'à ce jour :

François Lamy.............	prêtre,	de 1674	à 1715
Girard Devorlay...........	«	1715	1732
Pierre-Jean Chardon......	jésuite,	1732	1734

Joseph Dufrost...............	prêtre, de	1734	à 1756
Joseph Frs. Youville......	«	1747	1748
Gilles Eudo..................	«	1756	1779
Jean-François Hubert......	«	1779	1781
Jacques Guichaux	«	1781	1789
Jean-Baptiste Gatien........	«	1789	1806
Joseph Gagnon..............	«	1806	1840
Jean-Baptiste Chartré......	«	1839	1841
Joseph Asselin................	«	1841	1844
Augustin Beaudry..........	«	1844	1847
M. Denis Marcou............	«	1847	1848
George-Hilaire Besserer...	«	1848	1865
Ulric Rousseau.............	«	1865	

M. François Lamy est le premier curé de la Ste. Famille : il la desservit pendant 41 ans. Il arriva au Canada en 1673, et fut presque aussitôt placé dans cette paroisse, où il fut rendu inamovible par lettres de Mgr. de Laval en date du 3 novembre 1675. Ce digne curé, qui mourut le 2 novembre 1715, à l'âge avancé de 75 ans, s'est acquis la reconnaissance éternelle des habitants de l'Ile, et surtout de ceux de la Ste. Famille, par la large part qu'il a prise à l'établissement du couvent de cette paroisse. Il employa tous ses biens, et contracta même des dettes, pour procurer aux sœurs un moyen de subsistance, et assurer par là à ses paroissiens le bien que devait produire cette mission pour l'instruction des jeunes filles.

M. Joseph Dufrost de Lajemmerais, qui fut 22 ans curé de la Ste. Famille, était le frère de madame Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de

Montréal. Il mourut au mois de novembre 1756, et fut enterré dans le sanctuaire de l'église. M. Joseph-François Youville, qui l'assista une année comme vicaire, était son neveu et en même temps fils de madame Youville. Il fut plus tard curé de St. Ours, et mourut en 1778.

M. Gilles Eudo, Français de naissance, naquit, le 27 août 1724, à Lamballe en Bretagne. Il arriva au Canada en 1754, et fut nommé deux ans après curé de la Ste. Famille, qu'il desservit pendant 23 ans et où il mourut en 1779. Il fut inhumé dans l'église le 24 avril : il n'était âgé que de 55 ans.

M. Jean-François Hubert a jeté quelque illustration sur la paroisse de la Ste. Famille, quoiqu'il n'y ait fait qu'un séjour de deux ans. Ce personnage distingué, ordonné prêtre le 20 juillet 1766, fut nommé en 1784 évêque d'Almyre et coadjuteur de Mgr. d'Esgly. Après la mort de ce dernier, en 1788, il prit possession du siége épiscopal de Québec.

M. Joseph Gagnon, ordonné prêtre le 14 octobre 1787, arriva en 1806 à la Ste. Famille, dont il fut curé 34 ans. Ce vénérable pasteur fit don à sa paroisse de la somme de trois cents louis pour l'établissement d'une école de garçons, et cent autres louis au couvent pour l'instruction de deux jeunes filles qui seraient choisies parmi les habitants les plus pauvres. Il gratifia de la même somme les écoles de la paroisse de St. François, dont il eut aussi la direction pendant 29 ans. Les cendres de ce regretté curé reposent dans le sanctuaire de l'église de Ste. Famille, où il fut inhumé le 16 novembre 1840. Il était âgé de 77

ans et avait été nommé archiprêtre plusieurs années auparavant.

M. George-Hilaire Besserer, archiprêtre, décédé le 9 juin 1865, était curé de la Ste. Famille depuis 1848. Il était âgé de 75 ans, et avait été successivement curé de Ste. Thérèse, de la Valtrie et de Lanoraie. En 1820, il entra au séminaire de Québec et y resta 8 ans. Il fut chargé en 1828 de la paroisse de St. Joachim, qu'il quitta pour venir à l'Ile. Ce digne pasteur, très-regretté de ses paroissiens, avait renouvelé, un an avant sa mort, le cinquantième anniversaire de sa prêtrise.

La population de la Ste. Famille, d'après le recensement de 1861, est de 888 âmes. Cette petite paroisse est composée de 77 cultivateurs, et de 38 occupants d'emplacements. Les cultivateurs, qui sont généralement à leur aise, retirent annuellement une grande quantité de foin que leur fournissent les prairies naturelles qui bordent le rivage : ce qui leur permet d'élever un plus grand nombre de bêtes à cornes que dans les autres paroisses.

Ces prairies ou battures sont partout très-renommées comme un des meilleurs endroits de chasse du district de Québec. Le printemps et l'automne, nombre de chasseurs s'y donnent rendez-vous. Qui n'a entendu parler des brillants faits d'armes des célèbres chasseurs de l'Ile, portant la mort parmi les bandes de canards et d'outardes? Qui ne se rappelle la renommée acquise par l'un d'eux, le fameux Labranche, dont les coups de fusil portaient si juste ?

L'école de garçons de la Ste. Famille a été établie

en 1830. Outre le don de trois cents louis, mentionné plus haut, fait par le Rév. M. Gagnon pour l'établissement de cette école, une autre somme de cinq cent soixante et quinze louis fut léguée, pour le même but, par M. Joseph Meneuf dit Chateauneuf. Ce dernier, qui avait été longtemps employé au séminaire de Québec, était natif de la Ste. Famille.

Grâce à ces dons, les cultivateurs ne paient pas un sou pour l'instruction de leurs enfants, ces sommes étant suffisantes pour couvrir les dépenses pour le salaire de l'instituteur, les réparations des écoles, etc., etc.

X

ST. FRANÇOIS.

Limites de la paroisse de St. François.—Eglises de cette paroisse. —Liste des prêtres qui ont desservi St. François.—Population. —Accident arrivé à Argentenay.—Anecdote sur une jeune fille de St. François.

La paroisse de Saint-François comprend tout le fief Argentenay, c'est-à-dire toute l'extrémité nord-est de l'Ile. Elle a trois lieues d'étendue, dont une lieue et demie depuis la terre de Louis Guérard en descendant au bas de l'Ile, du côté du nord, et une lieue et demie en remontant du côté du sud jusqu'à la rivière Bellefine qui la sépare de St. Jean.

St. François fut érigé en paroisse vers 1678, et fut d'abord desservi par M. François Lamy, curé de la

Ste. Famille. Dès 1683, ses courageux habitants, quoique peu nombreux, puisqu'ils ne formaient que trente familles, avaient déjà élevé une petite chapelle longue de 30 pieds et large de 20. Cette chapelle, dédiée à St. François de Sales, était bâtie un arpent et demi au sud de l'église actuelle.

La première messe fut célébrée dans cette dernière église au mois de septembre 1736 : cet édifice a 89½ pieds de long sur 38 de large.

St. François n'a pas toujours eu des curés résidants. Il a été desservi plus de 75 ans par les curés de la Ste. Famille ou de St. Jean.

Ci-suit la liste des prêtres qui ont eu la direction de cette paroisse depuis 1679 jusqu'à ce jour :

François Lamy.............	prêtre, de	1679 à	1688
P. Germain Chabaud.....	«	1688	1690
G. Thierry Erbory.........	«	1690	1692
Antoine Danion............	«	1692	1693
G. Thierry Erbory..........	«	1693	1698
George Cœur de Roy.......	«	1698	1701
Ovide Calon.................	«	1701	1702
George Cœur de Roy......	«	1702	1707
Pierre Hazeur..............	«	1707	1712
Jacques Bisart..............	«	1712	1713
Alexis Cloutier..............	«	1713	1758
François Leguerne.........	«	1758	1789
Alexis Pinet (1) / Jean Bte. Gatien }	«	1789	1797

(1) De 1789 à 1797, M. Alexis Pinet, curé de St. Jean, desservit le côté du sud de St. François, et M. Jean Bte. Gatien, curé de la Ste. Famille, le côté du nord.

Joseph Gagnon...............	prêtre, de	1797 à	1826
Charles F. Baillargeon......	«	1826	1827
Cuthbert Loranger..........	«	1827	1830
Jean Bte. Marenda..........	«	1829	1832
François X. Leduc..........	«	1831	1838
Antoine Gosselin............	«	1838	1839
Joseph Asselin	«	1839	1841
Siméon Belleau..............	«	1842	1850
Thomas F. Destroismaisons	«	1850	1866
F. Narcisse Fortier..........	«	1866	

M. Alexis Cloutier fut le premier prêtre qui prît le titre de curé de St. François. Ordonné prêtre en 1713, il fut presque aussitôt placé dans cette paroisse, qu'il desservit pendant 44 ans et où il mourut en 1758. Il fut inhumé le 10 avril dans le sanctuaire de l'église.

M. François Leguerne, originaire de la Bretagne, arriva à Québec en 1751. Après quelques années de mission en Acadie et de professorat au séminaire de Québec, il fut nommé en 1758 curé de St. François. Il dirigea cette petite paroisse pendant 31 ans. Par son testament il légua, dit-on, tout son mobilier et tous ses livres au séminaire pour être distribués aux élèves. Il était excellent écrivain et surtout bon poëte. Les cendres de ce digne prêtre reposent dans l'église de St. François, où il fut inhumé le 8 décembre 1789.

M. Jean Bte. Marenda, né à St. Laurent, desservit trois ans la paroisse de St. François. Il est mort à Arichat le 10 mars 1850, dit une notice biographique publiée dans les journeaux d'alors. Après de bril-

lantes études commencées en 1815 et terminées en 1823, il se destina au saint ministère et gouverna successivement les paroisses de St. Jean et de St. François de l'Ile d'Orléans, et du Château-Richer, jusqu'en 1835 où il quitta le diocèse pour aller se consacrer au service des Acadiens d'Arichat, à la Nouvelle-Ecosse. On faisait un grand éloge de ce digne et vertueux prêtre, qui par sa vie exemplaire et sa charité, s'était acquis l'estime de toutes les classes de la société. M. Marenda exerçait les fonctions du sacerdoce depuis 24 ans, et il était âgé de 47 ans.

M. Thomas-Ferruce Destroismaisons dit Picard, décédé à St. François le 5 avril 1866, était curé de cette paroisse depuis 16 ans. Ce vénérable prêtre, natif de St. Pierre, Rivière du Sud, fut ordonné le 17 octobre 1819. D'abord vicaire à St. Hyacinthe, il fut envoyé l'année suivante comme missionnaire à la Rivière-Rouge. En 1827, il fut nommé curé de St. Urbain, où il demeura 6 ans. En 1833, il fut transféré à St. Germain de Rimouski avec la charge des missions qui en dépendaient alors. Ce regretté pasteur fut inhumé le 9 avril dans l'église de St. François, en présence de tous ses paroissiens, qu'il avait dirigés si longtemps avec tant de sagesse et de douceur.

Le recensement de 1861 porte le nombre des habitants de St. François à 561 âmes. Cette petite paroisse est presque exclusivement composée de cultivateurs, au nombre de 61, tous assez à leur aise : il n'y a que 7 occupants d'emplacements.

Deux écoles donnent l'instruction aux enfants de

cette paroisse : l'une est située du côté du nord, et l'autre, du côté du sud. Cette dernière a été donnée avec l'emplacement par une personne fort charitable, madame Lawrence Organ.

Ici, près de l'église de St. François, le paysage est tout à fait enchanteur. Le voyageur qui visite ces lieux, jouit du panorama le plus magnifique. Il peut promener, à perte de vue, ses regards sur le majestueux St. Laurent, large en cet endroit de près de cinq lieues, sur les charmantes îles Madame, aux Réaux et Grosse-Isle, et sur les nombreux villages de la côte du sud. S'il se transporte ensuite du côté du nord par l'agréable route qui traverse l'Ile, il embrassera un autre point de vue non moins magnifique : le cap Tourmente et la longue chaîne des Laurentides, au pied desquelles s'étendent les belles paroisses de Ste. Anne et de St. Joachim.

Les îles aux Réaux et Madame, situées dans le St. Laurent, à une lieue au sud de St. François, font partie de la desserte de cette paroisse. La première fut concédée aux Pères Jésuites, en 1638, par M. de Montmagny. Cette île, qui a appartenu plusieurs années à feu le Dr. Douglass, a deux cent cinquante arpents en superficie, et est dans le meilleur état possible de culture.

On a donné le nom particulier d'*Argentenay* à une petite partie de la paroisse de St. François, du côté du nord, au bout de l'Ile (1). Les longues battures qui bordent les terres en cet endroit, sont couvertes de

(1) Neuf cultivateurs seulement ont la propriété de la partie de St. François appelée Argentenay.

prairies naturelles que la mer baigne à chaque marée, et où le gibier abonde le printemps et l'automne. Elles sont un des endroits de chasse les plus recherchés.

En 1858, un triste accident arriva sur les battures de l'Argentenay. C'était au mois d'août, époque de la récolte du foin. Les cultivateurs, dispersés çà et là, travaillaient avec ardeur à enlever le foin que chacun venait de faucher. Déjà la marée montante couvrait une partie de la plage, qu'une rivière serpente en tout sens, sans qu'on puisse en distinguer le cours lorsque la mer l'a couverte de ses eaux. Les travailleurs se hâtaient d'enlever le foin que les eaux menaçaient d'emporter. Dans cet empressement, un jeune homme tomba dans la rivière, qu'il ne voyait pas, et disparut dans les flots. Son père, qui travaillait à ses côtés, s'élance à son secours. Il reparaît au-dessus des ondes, tenant son fils dans ses bras. Les plus rapprochés s'avancent pour secourir ces deux infortunés. L'un d'eux devance les autres, et reconnaît son maître se débattant contre la mort. Ce brave jeune homme n'hésite pas un instant à exposer sa vie, et se précipite avec ardeur dans la rivière. Ce noble dévouement, par malheur, n'eût pas de succès. Ils devaient tous succomber dans ce gouffre fatal, avant l'arrivée des secours nécessaires. Plusieurs travailleurs arrivent sur cette scène de désolation. L'un d'eux, infortuné fils, veut se précipiter à tout prix dans l'abime pour secourir son malheureux père ; mais il est retenu par ses compagnons, persuadés qu'il est impossible de les

sauver. Tout le monde gagne alors le rivage, et le jeune homme se dirige à la demeure paternelle pour annoncer cette triste nouvelle à sa pauvre mère. Quelques heures après, les flots se retiraient, et laissaient à découvert les corps des trois victimes, qui furent retirés du fond de la rivière. Voici leurs noms : Xavier Plante, Siméon Plante, son fils, et Hubert Blanchet, brave serviteur qui se sacrifia pour le salut de son maître.

A une époque très-reculée, une jeune fille de St. François exécuta une action singulière, et en même temps héroïque, qui mérite d'être consignée ici. Nous empruntons ce fait à l'intéressant *Voyage autour de l'Ile d'Orléans*, par le Dr. F. A. H. LaRue.

« Une jeune fille de St. François s'est rendue tristement célèbre autrefois dans l'histoire de la colonie. On était alors en 1695 ou 1696, et le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Frontenac, se préparait à une expédition contre les Iroquois.

« A cet effet, les miliciens avaient été convoqués, et parmi ces derniers, se trouvaient plusieurs jeunes hommes de St. François, entre autres le frère et l'amant de notre héroïne.

« Cette jeune fille était âgée de seize ans. Les idées belliqueuses du gouverneur étaient donc loin d'être partagées par cette Philaminte, et voici le stratagème qu'elle crut devoir adopter pour faire avorter le projet du gouverneur, et empêcher, par là, le départ de son amant.

« Après avoir échangé son habillement de femme pour les vêtements de son frère, et s'être travestie en homme, elle se rend à pied au bout de l'Ile.

« Là, elle trouve un canotier qui consent à la traverser, en vue des nouvelles importantes qu'elle prétend avoir à communiquer au gouverneur.

« Durant le trajet, elle raconte au canotier qu'elle vient des prisons de Boston, où elle a été détenue pendant trois ans, et d'où elle est parvenue à s'échapper. Elle lui dit qu'elle a passé par chez le sieur de St. Castin, lequel lui a remis un paquet de lettres à l'adresse du gouverneur, et a bien voulu mettre à sa disposition un canot et un sauvage pour la conduire à Québec ; qu'elle a passé la nuit en bas de l'Ile où son canot lui a été enlevé, et que dans l'espoir de le retrouver, elle a monté par le nord de l'Ile, le sauvage, par le côté opposé.

« A tous ces détails, elle ajoute que le Sieur de Villebon est mort de maladie, que d'Iberville étant allé se battre devant Boston même, avec ses deux bâtiments, a été fait prisonnier et brûlé, et qu'elle-même a été forcée de prêter la main à cette barbare exécution. Surtout, elle ne manque pas de faire sonner bien haut que les Anglais, au nombre de 10,000, à 11,000, se dirigent vers le Canada ; qu'en passant à la Rivière-du-Loup, elle a vu quatre frégates anglaises à la hauteur de Tadoussac, et que quarante autres doivent partir incessamment de Boston.—En faisant redouter une attaque du côté de Québec, il était clair, pour la jeune fille, que le gouverneur renoncerait à son projet, et qu'elle, de son côté, ne serait pas séparée de son amant.

« Rendue à Québec, elle n'a rien de plus pressé que de répandre toutes ces nouvelles qui ne man-

quent pas de jeter le plus grand émoi dans toute la ville.

« Elle se rend ensuite chez le gouverneur pour y débiter les mêmes sornettes ; mais heureusement qu'ici, on ne tarda pas à découvrir son stratagème. Elle fut conduite en prison ; et les détails manuscrits de ce curieux procès sont en la possession de la Société Historique de Québec, où je les ai puisés. »

XI

ST. JEAN.

Limites de la paroisse de St. Jean.—Eglises de cette paroisse.—Curés et desservants de St. Jean. — Population. — Ecoles.—Quai de St. Jean.

La paroisse de St. Jean, située à l'ouest de St. François, du côté du sud de l'Ile, a deux lieues et un quart de longueur, depuis la rivière Bellefine jusqu'à la rivière Maheu, qui la sépare de St. Laurent.

La rivière Bellefine traverse une partie des terres de St. Jean, et est un des cours d'eau les plus considérables de l'Ile : elle fait fonctionner deux moulins à farine et deux à scies. Ce n'est pas là le véritable nom de cette rivière. Nous voyons par la carte de l'Ile de 1689 qu'elle était alors appelée rivière *Dauphine*, probablement ainsi nommée, en l'honneur de madame la Dauphine de France, par M. Berthelot,

propriétaire de l'Ile, et ancien secrétaire des commandements de madame la Dauphine.

Une première église fut commencée à St. Jean vers 1675. Elle était située un peu à l'ouest de l'église actuelle, le long du cimetière : le chemin royal passait alors sur la grève. C'était un bien modeste édifice, fait de colombage, qui n'avait que 45 pieds de long sur 20 de large. En 1683, elle n'était pas encore terminée. St. Jean n'avait à cette époque que 32 familles françaises (1).

Il n'y a rien dans les archives qui indique la date précise de la construction de l'église actuelle. Cependant, la tradition rapporte qu'elle fut commencée sous M. René Portneuf, curé de St. Jean en 1735. Cette église, qui a été agrandie de 25 pieds en 1852, a maintenant 125 pieds de long sur 44 de large. Elle est la plus grande de l'Ile d'Orléans.

A une époque reculée, le presbytère de St. Jean a aussi servi pendant quelque temps de chapelle.

Les premiers actes que l'on trouve dans les archives de St. Jean, datent du 19 mai 1683. M. Pierre de Francheville desservait alors cette paroisse. On a dû cependant commencer à y tenir des régistres dès 1679, comme dans les autres paroisses. Jusqu'en 1759, ces régistres manquent en partie, et ceux qui restent sont souvent indéchiffrables, ayant été grandement détériorés par l'humidité. On pense qu'ils ont été cachés dans un lieu humide lors du siége de Québec par les Anglais.

(1) Voir la note B de l'appendice.

Vingt prêtres ont desservi cette paroisse depuis 1683 jusqu'à ce jour. Voici leurs noms :

Pierre de Francheville......	prêtre, de	1683	à 1688
P. Germain Chabaud........	«	1688	1690
G. Thierry Erbory............	«	1690	1692
Antoine Danion...............	«	1692	1698
George Cœur de Roy........	«	1698	1707
Nicolas Boucher..............	«	1707	1727
Jean-Bte. Bréault..............	«	1727	
Charles Rageot................	«	1728	1829
Jean Valois.......................	«	1729	1732
René-Philippe Portneuf....	«	1732	1735
François-Charles Mazurier	«	1736	1739
François Guillory............	«	1739	1758
Dominique Devoble.........	«	1758	1765
Joseph-Nicolas Martel......	«	1765	1766
Pierre Menard..................	«	1766	1777
Charles Perrault..............	«	1777	1778
Alexis Pinet.....................	«	1778	1800
Jean-Marie Fortin............	«	1800	1828
Edouard Faucher............	«	1828	1829
Jean Bte. Marenda............	«	1829	
Antoine Gosselin.............	«	1829	

M. Nicolas Boucher mérite à tous égards un souvenir éternel dans le cœur des habitants de St. Jean. Né à Boucherville, de vieille noblesse française, ce digne prêtre se trouvait héritier d'un riche patrimoine, plus que suffisant pour vivre indépendant : aussi fit-il d'abondantes aumônes à ses paroissiens et à son église. On voit par son testament, resté aux

archives de St. Jean, qu'il laissa en mourant une vingtaine de mille francs à la fabrique. Il fut vingt ans curé de la paroisse.

M. François Guillory, arrivé au Canada en 1738, fut placé l'année suivante dans la paroisse de St. Jean, qu'il desservit pendant dix-neuf ans. Il mourut en 1758, victime de son dévouement pour les malades, frappé lui-même de la maladie qui décima cette année les habitants de sa paroisse. Il fut inhumé le 19 avril dans le sanctuaire de l'église.

M. Jean-Marie Fortin, ordonné prêtre lé 17 août 1777, fut chargé en 1800 de la direction de cette paroisse. Après 29 ans d'une sage et ferme administration, il quitta St. Jean pour l'Hôpital-Général, où il mourut en décembre de la même année. Après sa mort, tous ses paroissiens allèrent recevoir son corps au bout de l'Ile et le conduisirent en pleurant à son ancienne église, où il fut enterré dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, en présence de presque tous les habitants de l'Ile.

Fut aussi inhumé dans l'église de cette paroisse M. Charles Genest, ancien curé de St. Constant, décédé à St. Jean le 8 septembre 1827. Il était natif de cette paroisse, et il avait été ordonné prêtre le 25 novembre 1787.

Qu'il nous soit permis de donner ici au Révérend M. Antoine Gosselin, le présent curé de St. Jean, quelques paroles de respect et de considération, qui ne seront que l'écho des sentiments des habitants de l'Ile et surtout de ses bien-aimés paroissiens. Bien qu'il ne soit pas natif de l'Ile d'Orléans, celle-ci peut en quelque sorte le réclamer pour un de ses enfants,

vu que l'aïeul de ce vénérable vieillard était originaire de l'Ile, et qu'il a passé lui-même plus de la moitié de sa vie au milieu des insulaires, dont il a acquis l'estime et l'affection.

Né à Belœil en 1793, M. Gosselin se destina au sacerdoce, et fut ordonné prêtre le 12 juin 1824. Il fut quelque temps secrétaire de Mgr. Panet, qui résidait alors à la Rivière-Ouelle, et un an et demi vicaire de cette dernière paroisse. Chargé ensuite de la direction de la paroisse de St. Michel de Bellechasse, il y demeura jusqu'en 1829. C'est alors qu'il fut nommé curé de St. Jean, paroisse qu'il a administrée jusqu'ici avec tant de sagesse et de zèle.

D'après le recensement fait en 1861, la population de cette paroisse se monte à 1433 âmes : en 1821 elle était de 1300. C'est la plus considérable paroisse de l'Ile d'Orléans. Cette population se compose de 204 chefs de famille dont 81 sont cultivateurs, les autres sont navigateurs et artisans de toutes sortes.

De tout temps, l'Ile d'Orléans, surtout la paroisse de St. Jean, a fourni à la navigation un grand nombre d'habiles marins. Dès les premières années de son établissement, vers 1660 et 1666, René Maheu et Nicolas Godbout exerçaient les fonctions de pilotes. Aujourd'hui, pas moins de cent cinquante personnes se livrent à la navigation ; de ce nombre l'on compte environ soixante pilotes pour le fleuve St. Laurent, en bas de Québec. La seule paroisse de St. Jean en fournit quarante. Ces marins ont montré jusqu'ici une grande habileté dans l'exercice de leur art, et plusieurs ont occupé ou occupent encore des postes de confiance.

Le 26 avril 1830, la fabrique de St. Jean acheta pour l'établissement d'une école la maison et le terrain qu'occupe maintenant l'académie, et le 3 mai de la même année, les classes furent ouvertes. C'est la première école établie dans l'Ile d'Orléans, si l'on en excepte le couvent de la Ste. Famille. Avant cette époque, les enfants ne recevaient l'instruction que par des maîtres qui passaient par les maisons, et elle se bornait à la lecture, à l'écriture et à un peu de calcul (1). Deux autres écoles furent établies plus tard à chaque extrémité de la paroisse. En 1855, l'école centrale fut érigée en académie.

Au printemps de 1858, plusieurs personnes entreprenantes de St. Jean, ayant à leur tête le Rév. M. Antoine Gosselin et MM. N. LaRue, notaire, et F. X. Turcotte, marchand, entreprirent la construction d'un quai pour l'usage de la paroisse. Le conseil de

(1). M. Pierre Descombes a été près de vingt ans instituteur de l'Ile d'Orléans. Il était né à Bordeaux, paroisse de Ste. Croix, le 19 janvier 1746. Il servit sous Napoléon dans la marine, et fut fait prisonnier et jeté dans les pontons ancrés dans la Tamise. Affaibli parles souffrances qu'il y endura, il eut le malheur d'accepter du service dans la marine anglaise contre sa patrie. Il assista à la bataille d'Aboukir et à celle de Trafalgar, et vit tomber à ses pieds l'amiral Nelson, frappé d'un coup de feu. Vers l'année 1810, tourmenté par l'idée de sa position, et mû par les sentiments d'un repentir honorable, le vaisseau dans lequel il se trouvait étant dans la rade de Québec, il résolut de déserter, et se jeta à l'eau avec son frère, qui avait jusqu'alors partagé son sort. Il parvint à gagner terre, mais il eut le malheur de voir périr son frère dans les eaux du St. Laurent. Il se retira à l'Ile d'Orléans, et, possédant une certaine éducation, il se livra à l'enseignement de la jeunesse, état qu'il exerça près de vingt ans. Comme il n'y avait pas encore d'écoles, il passait par les maisons. Il fut dans la suite tantôt l'instituteur de l'école de St. Jean, tantôt de celle de la Ste. Famille. Il est mort en 1858, à l'âge patriarchal de 111 ans et dix mois ; il conserva jusqu'à ses derniers moments toutes ses facultés intellectuelles. Il était le doyen des instituteurs du Canada, et peut-être du monde entier.

la paroisse fit à cet effet, sur les fonds municipaux de la province, un emprunt de deux mille louis ; mais peu après il céda ses droits à vingt propriétaires qui se rendirent responsables de la somme chacun pour le montant de cent louis. Le quai fut aussitôt commencé, et, dès l'automne de la même année, il était achevé. Une ligne régulière de trois fois par semaine fut dès lors tenue par le vapeur *Grosse-Isle*, et elle a été depuis continuée par l'*Industrie*, le *Fashion* et le *St. George.*

Ce quai, situé dans un endroit tout à fait central, à neuf arpents environ à l'ouest de l'église, a 660 pieds de longueur sur 30 de largeur. Il offre toutes les commodités requises, et présente un abri sûr et commode aux goëlettes et autres petits vaisseaux.

Les associés ont fait preuve de la plus grande habilité et de la plus stricte économie dans la construction d'un ouvrage aussi considérable, avec une si faible somme. Ils méritent certainement la reconnaissance des habitants de l'Ile, pour avoir procuré à ceux-ci un avantage aussi précieux.

De l'église de St. Jean à celle de St. Laurent, il y a une distance d'un peu plus de deux lieues. Le chemin royal passe au pied des côtes : il est toujours beau et bien entretenu. Grand nombre de bâtisses de pilotes et d'artisans sont construites le long de cette route ; celles des cultivateurs sont toutes bâties sur les côtes, où un chemin privé les y conduit.

Les scènes les plus grandioses et les plus variées sont partout répandues à profusion. Quel plaisir, quel agrément l'on éprouve, dans la belle saison

d'été, à parcourir cette route, ombragée çà et là d'un bouquet d'antiques érables ou de longs peupliers de Lombardie, ou bordée de champs couverts d'une riche moisson et de magnifiques jardins qui entourent une élégante demeure, parfois longeant le rivage couvert de beau sable où les flots viennent expirer avec mollesse à quelques pas seulement du voyageur! Quel coup d'œil magnifique l'on embrasse encore, si l'on porte ses regards sur le fleuve, sillonné en tout sens par de nombreux vaisseaux, et sur les riches villages de la côte du sud! Paysage tout à fait enchanteur, que la nature a enrichi de toutes ses merveilles!

La rivière Maheu fait la ligne de séparation entre St. Jean et St. Laurent. Elle tire son nom du premier habitant qui vint s'établir sur ses bords: René Maheu.

XII

ST. LAURENT.

Etendue de la paroisse de St. Laurent.—Eglises de cette paroisse.—Liste des curés et desservants de St. Laurent.—Population.—*Trou St. Patrice.*—*Caverne de Bontemps.*—Episode de la *route des Prêtres.*

La paroisse de St. Laurent a un peu plus de deux lieues d'étendue, depuis la rivière Maheu jusqu'à la terre de François Marenda, inclusivement, qui la sépare de St. Pierre.

Elle fut en premier lieu érigée sous le vocable de St. Paul, nom qu'elle a porté jusqu'en 1698. Ce fut, dit-on, à la demande de M. Berthelot, seigneur de

l'Ile et comté de St. Laurent, que le nom de St. Laurent fut substitué à celui de St. Paul.

Une première église, dédiée à St. Paul, fut construite vers 1675 dans cette paroisse, à l'endroit appelé l'*Arbre sec*, plusieurs arpents à l'ouest de l'église actuelle, au commencement des côteaux. Cet édifice, qui avait 50 pieds de long sur 20 de large, avait été bâti avec bien peu de soin, puisqu'on fut obligé de le remplacer une vingtaine d'années plus tard.

Il n'y a rien dans les archives qui indique la date de la construction de la seconde église de St. Laurent, qui a été démolie ces dernières années. On a pu constater qu'elle existait en 1697. Elle fut allongée en 1702 de vingt pieds, sous M. Poncelet, curé d'alors. Ses dimensions étaient celles-ci : longueur 75 pieds, largeur 22.

La présente église a été commencée en 1860. L'année suivante, elle fut bénite et inaugurée solennellement par Mgr. C. F. Baillargeon, évêque de Tloa. Ce magnifique édifice, tout de pierres taillées et couvert en fer-blanc, a 113 pieds de longueur sur 38 de largeur, en dedans des murs. Il fait grandement honneur aux habitants de St. Laurent, qui ont fait preuve en tout temps de la plus grande libéralité.

Voici la liste des curés et desservants de cette paroisse depuis 1679 jusqu'à ce jour :

Jean Basset	prêtre, de	1679 à	1680
François Lamy..................	«	1680	1683
Pierre de Francheville........	«	1683	1689
Jean-Henri Tremblay........	«	1689	1692

G. Thierry Erbory............	prêtre,	de 1692	à 1693
Augustin Dauric...............	«	1693	1696
Bonaventure Flécourt.......	récollet,	1696	1700
François Poncelet............	jésuite,	1700	1712
Yves Le Riche..................	prêtre,	1712	1729
Pierre-Jean Chardon.........	jésuite,	1729	1731
François Martel................	prètre,	1731	1764
Joseph-Nicolas Martel........	«	1764	1767
Louis M. de Kerberio.........	jésuite,	1767	1769
Jean Bte. de la Brosse.......	«	1769	1770
Chartier de Lotbinière.......	récollet,	1770	1772
Louis P. M. D'Esgly..........	évêque,	1772	1774
Pierre-Joseph Compain......	prêtre,	1774	1775
Alexis Pinet.....................	«	1775	1777
Charles-Joseph Duchesnaux	«	1777	1778
Pierre Huot......................	«	1778	1781
J. B. Guillaume Durouvray.	«	1781	1783
Antoine Hamel..................	«	1783	1786
Charles Duchouquet..........	«	1786	1787
Jean Bte. Gatien...............	«	1787	1788
Alexis Pinet......................	«	1788	
Joseph Ducondu...............	«	1788	1791
Edmond Burke..................	«	1791	1794
Joseph Boissonneau..........	«	1794	1798
P. Bernard de Borniol	«	1798	1818
Jean-Marie Fortin..............	«	1818	1822
F. Gabriel Le Courtois.........	«	1822	1827
Louis Gingras....................	«	1827	1829
Célestin Gauvreau............	«	1829	1833
Jean N. Naud....................	«	1833	1859
Edouard Bonneau.............	«	1859	1865
Michel Forgues..................	«	1865	

M. François Poncelet, jésuite, est le premier qui s'intitula curé de St. Laurent. Arrivé au Canada en 1699, il fut placé presque aussitôt dans cette paroisse, qu'il desservit pendant douze ans. Il mourut des fièvres scarlatines à l'Hôtel-Dieu de Québec, et son corps fut transporté dans sa paroisse, où il fut inhumé dans l'église le 31 août 1712. Il n'était âgé que de 42 ans.

Trois autres curés ont été inhumés à St. Laurent : M. François Martel, décédé en 1764, à l'âge de 53 ans ; M. P. B. de Borniol, en 1818, à l'âge de 77 ans, et M. G. F. Le Courtois, le 18 mai 1828. Ce dernier était âgé de 64 ans, et fut 7 ans curé de cette paroisse.

Mgr. D'Esglis, curé de St. Pierre, desservit lui-même pendant deux ans la paroisse de St. Laurent. Il continua plusieurs années encore à en avoir la direction, mais c'étaient ses vicaires qui administraient généralement aux habitants les secours de la religion.

M. Edmond Burke fut trois ans curé de St. Laurent. Il avait en même temps la desserte de St. Pierre. En 1817, ce distingué personnage fut appelé à la direction du diocèse de la Nouvelle-Ecosse, qui venait d'être érigée en vicariat apostolique. Il fut sacré à Québec l'année suivante, sous le titre d'évêque de Sion.

Suivant le recensement de 1861, la population de St. Laurent était de 833 âmes. Il y a 130 propriétaires environ, dont 60 sont cultivateurs.

Trois écoles procurent l'instruction aux enfants de cette paroisse. Celle du centre est érigée en académie depuis quelques années.

Les habitants de St. Laurent sont très-habiles dans

la construction des chaloupes ou autres petites embarcations. Plus de quarante propriétaires s'occupent de cet art. Ce sont eux qui généralement fournissent les chaloupes pour l'usage des navires construits à Québec.

En 1865, on a élevé à St. Laurent une tour qui renferme une lumière pour guider les vaisseaux sur le fleuve. Cette tour est située à peu de distance de l'église, du côté de l'est.

Une demi-lieue à l'ouest de l'église de St. Laurent est le célèbre hâvre ou baie connu sous le nom de *Trou St. Patrice*, où les vaisseaux qui montent ou descendent le fleuve, viennent chercher un abri commode dans les tempêtes. « C'est une crique sûre et bien abritée, » dit M. Bouchette dans sa *Topographie du Canada*, « où les vaisseaux destinés aux pays étrangers, viennent ordinairement jeter l'ancre en attendant leurs instructions définitives pour faire voile.»

On ne sait pourquoi ce nom lui fut donné. Dès 1689, il s'appelait ainsi, comme on le voit par la carte de l'Ile.

Il y a quelques années, un hôtel était tenu dans cet endroit par madame Cookson, cette providence des marins canadiens. Il y avait aussi autrefois, sur les bords de ce hâvre, un grand chantier de construction, qui a été abandonné depuis une quarantaine d'années.

A deux milles environ à l'ouest du Trou St. Patrice, sur la terre de François Maranda, est une grotte remarquable connue sous le nom de *Caverne de Bontemps*. Elle tire ce nom, dit-on, d'un individu

appelé Bontemps, qui vint s'y refugier quelque temps. Cette grotte, très-intéressante à voir, est située au pied de la côte : elle est taillée dans le roc vif, et peut avoir vingt pieds de profondeur.

A l'ouest de l'église de St. Laurent est la route appelée *des Prêtres*, qui traverse au nord de l'Ile à St. Pierre. Au commencement du dix-huitième siècle, elle a été témoin d'un épisode intéressant dont nous empruntons les détails au *Voyage autour de l'Ile* par le Dr. LaRue :

« St. Laurent portait autrefois le nom de St. Paul. Un jour, Monseigneur de St. Valier fit présent à cette paroisse d'une relique précieuse enfermée dans un reliquaire d'argent : cette relique consistait en un petit morceau de l'os du bras de l'apôtre St. Paul.

« Quelques années plus tard, St. Paul ayant pris le nom de St. Laurent, St. Pierre prit celui de St. Pierre et St. Paul. Alors, à la demande de M. Dauric, curé de cette dernière paroisse, le curé de St. Laurent échangea la relique de St. Paul pour une autre que M. Dauric lui donna.

« Cet échange, fait contre le gré des habitants de St. Laurent, était loin de leur plaire. Aussi, à quelque temps de là, certains habitants de St. Laurent jugèrent-ils à propos d'aller enlever, de nuit, leur précieuse relique, tout en reportant à St. Pierre celle que leur curé avait reçue en échange.

« De là, grande chicane entre les deux partis. La question fut enfin décidée par l'Evêque, qui ordonna que les deux paroisses fussent mises en possession de leurs reliques respectives. Pour cela, les habitants

de ces deux paroisses devaient se rendre en procession, chacun de leur côté, jusqu'au milieu de la Route des Prêtres, où l'échange devait avoir lieu ; c'est ce qu'on fit ; et la grande croix noire que l'on voit aujourd'hui au milieu de cette route, indique l'endroit où l'échange a eu lieu. »

Nous terminerons cet ouvrage sur l'Ile d'Orléans par la narration d'un certain nombre de naufrages dont quelques-uns ont acquis une triste renommée. Ils devront, nous osons l'espérer, intéresser les habitants de l'Ile, dont la plupart comptent des parents au nombre de ceux qui ont perdu la vie dans ces accidents.

XIII

Naufrage de P. Curodeau.—Naufrage et complainte des Beaudoin.—Naufrage de M. Hubert.

L'Ile d'Orléans est tristement célèbre par ses nombreux naufrages, qui ont causé la mort à une foule de ses habitants. De temps en temps, des accidents déplorables venaient répandre le deuil et la consternation parmi les insulaires. Voici les détails navrants d'un des plus anciens naufrages de l'Ile, naufrage connu maintenant de bien peu de personnes :

Vers 1756, se trouvait à St. Jean une famille du nom de Curodeau. Un de ses membres, Pierre Curodeau, montra dès son enfance des goûts prononcés pour les voyages. Il parvint, non sans peine, à s'acquérir une certaine instruction (car l'instruction

s'obtenait alors difficilement) pour servir ses goûts et ses projets à venir. Dès que son âge le permit, il s'adonna aux voyages de long cours.

Pierre Curodeau était un homme de confiance, honnête et sobre ; il se faisait surtout remarquer par sa grande douceur de caractère et sa prudence. Il était bien vu, estimé et recherché de tout le monde.

Il fit plusieurs voyages en Europe et aux Antilles ; et à force de travail, d'économie, et surtout grâce à sa bonne conduite, il put réaliser une certaine somme d'argent qui lui permit de faire l'acquisition d'un brigantin.

Depuis lors, Curodeau voyagea à son compte. Quelque temps après, il épousa Angélique Gosselin, fille de Gabriel Gosselin, ancien agriculteur de l'Ile. Il continua ses voyages plusieurs années encore avec assez de succès, si bien qu'il s'acquit une petite fortune, dont les revenus lui assuraient un avenir heureux et une honnête aisance. De son mariage avec Angélique Gosselin, il eut deux enfants, Pierre et Marie Curodeau.

Dans l'un de ses voyages, il fit connaissance à La Rochelle d'un créole de la Martinique nommé Thomas Cornon, propriétaire d'un brigantin. Ils montèrent ensemble à Québec. Cornon hiverna au Canada, et sur l'invitation de son ami Pierre Curodeau, il alla passer les mois de la saison rigoureuse dans l'Ile d'Orléans. C'est pendant son séjour à l'Ile qu'il connut Françoise Gosselin, belle-sœur de Pierre Curodeau, et l'épousa.

Thomas Cornon était un homme au cœur généreux, enthousiaste et aventurier, mais d'un caractère hautain, indépendant, entier dans ses opinions et sa manière de voir, incapable de recevoir un conseil, même de ses plus chers amis ; il avait en un mot le caractère des créoles de son pays.

Pierre Curodeau commençait à vieillir ; il songeait alors à se retirer du commerce et des voyages. C'est pendant cet hiver qu'il se détermina à vendre son vaisseau, dans un dernier voyage qu'il ferait en Europe au printemps, s'il trouvait un prix raisonnable. Son fils unique, Pierre, alors âgé de 14 ans, manifesta un grand désir de faire ce dernier voyage avec son père. Quelle belle perspective pour un jeune homme, brillant de santé, bouillant d'imagination, plein de cet esprit aventurier qui caractérisait son père, de faire un voyage si extraordinaire pour son âge, franchir les mers, visiter des pays lointains : c'était irrésistible ; les craintes et les inquiétudes de la mère, la tendresse du père, tout fut vaincu et le voyage déterminé.

Au printemps de 1756, Thomas Cornon et Pierre Curodeau partirent donc pour l'Europe chacun dans leur vaisseau. Rendu en France, Pierre Curodeau vendit son brigantin. Il passa le reste de l'année à visiter les villes et les différents ports de France jusqu'au mois d'avril 1757. Alors il demanda à son beau-frère Cornon un passage pour lui-même et son fils à bord de son vaisseau pour revenir en Canada. Thomas Cornon accueillit avec bienveillance la demande de son beau-frère.

On se prépara donc en conséquence, et vers le milieu d'avril on partait de La Rochelle avec un vent favorable. Le temps était magnifique, la gaieté et la paix étaient dans le cœur de tout le monde ; tout présageait un heureux voyage. On allait revoir bientôt sa patrie, ses parents, ses amis, une épouse et des enfants chéris ; tous se berçaient de ces douces espérances, pendant que le vaisseau s'avançait déjà à très-grandes journées. La traversée fut des plus expéditives.

Avant d'entrer dans le golfe, à une bonne distance encore des côtes de Terre-Neuve, le capitaine Cornon, présumant du reste de son voyage par l'heureux succès de la traversée, forma le plan hardi et gigantesque de se rendre à Québec pour le premier de mai. Son projet était bien arrêté dans son esprit; et tous calculs faits, pour peu que le vent le favorisât, il allait accomplir l'expédition la plus heureuse et la plus extraordinaire qui eût jamais été faite jusqu'alors.

Il s'empressa de faire part à son beau-frère de la résolution qu'il venait de prendre. « Frère, » dit-il à Pierre Curodeau, « voilà la plus belle expédition qui se soit jamais faite vers le Canada, il faut aller planter le mai à Québec. » Pierre Curodeau, qui était un ancien marin expérimenté, connaissant bien le climat du Canada, la navigation du fleuve, surtout dans la saison du printemps, fit à son beau-frère les observations suivantes, avec beaucoup de tranquillité et de calme : « Capitaine, il me semble dangereux pour nous de presser notre marche ; les glaces à

cette saison descendent du nord et rendent la navigation bien difficile et très-dangereuse. Je crois qu'il serait plus prudent pour nous de cingler vers le sud et d'aller à petites journées. » Le capitaine Cornon goûta bien peu cet avis : il ne voyait plus qu'une chose, se rendre à Québec au plus vite. C'était son goût, son projet ; selon lui, il y réussirait. Il intima de nouveau ses ordres à l'équipage, laissa le bâtiment filer sur la même course et descendit dans sa chambre pour prendre du repos.

Pierre Curodeau demeura sur le pont pensif et silencieux ; il marchait continuellement, paraissant absorbé dans des pensées tristes et sombres : ce n'était plus le même homme. L'équipage ne tarda pas à s'apercevoir de l'anxiété du vieux marin, et l'un d'eux lui demanda la raison de son silence et de son état de torpeur. Curodeau répondit qu'il avait beaucoup d'inquiétude et de crainte sur la marche qu'ils faisaient là. « Selon moi, ajouta-t-il, je crois qu'il faudrait changer la course du bâtiment et le diriger vers le sud, pour éviter les glaces qui vont inévitablement nous étreindre dans leurs défilés.— Mais ce moyen, répliqua l'un des matelots tout déconcerté, va-t-il au moins nous tirer d'embarras ?— Je le pense, répondit le vieux marin ; mais il ne faut pas y songer ; le capitaine, s'apercevant de cette contradiction à ses ordres, va s'emporter d'indignation contre nous.—Peu importe, reprirent plusieurs matelots, qui étaient témoins de cette conversation.— La vie avant tout, ajoutèrent-ils tous ensemble. » Ils se mettent à l'œuvre, et dans un instant le bâtiment

est dirigé dans une autre course. Mais malgré l'habileté et la prompte exécution de la manœuvre, le capitaine Cornon se réveille soudain, vole sur le pont, jette un coup d'œil en passant sur le compas, et s'aperçoit que le bâtiment est changé de direction. Il s'emporte de colère et d'indignation, et sans attendre les raisons et les explications de son équipage, il décharge son courroux en accablant ses matelots de mauvais traitements. Il remet le vaisseau dans sa route première, et réitère à son équipage ses ordres les plus stricts et les plus impérieux.

Mais déjà la température était devenue plus froide ; les frimas déposèrent bientôt sur le vaisseau leurs couches glacées, et les vents emportaient avec eux des brouillards épais. Le vieux marin avait entrevu dans le lointain les banquises de glace : une espèce de désespoir s'était emparé de son âme. Silencieux, profondément abîmé en lui-même, il marchait sans cesse sur le pont, laissant couler de ses yeux des larmes abondantes.

Le jeune Curodeau avait suivi et remarqué les actes d'autorité du capitaine Cornon, les anxiétés et les inquiétudes de son père ; il avait compris, lui aussi, le danger imminent qui les menaçait. Depuis longtemps, une tristesse mortelle s'était emparée de son âme, sans qu'il pût s'en débarrasser ; il s'avance alors vers son père et lui demande : « Qu'y a-t-il donc, mon père, sommes-nous en danger de périr ? —Oui, mon enfant, répondit le père Curodeau, il n'y a plus moyen pour nous d'éviter la mort » ; et en même temps des larmes tombèrent de ses yeux.

« Comment, mon père, moi mourir si jeune ! !... » Le père ne répondit rien.

Après un moment de silence, l'enfant reprit : « Mais, mon père, vous savez comme mon coffre de voyage est bien fait à l'épreuve de l'eau ; si vous m'emfermiez dedans, et si vous me jetiez ensuite à l'eau, j'aurais peut-être la chance de prendre terre et de me sauver ainsi. » Et en disant cela, l'enfant se précipite dans la chambre, remonte dans l'instant sur le pont avec sa valise de voyage. Chose incroyable, le père dans ce moment, n'ayant plus sans doute son esprit à lui, se rend au désir de son fils, et sans prononcer un seul mot, il le renferme dans le coffre fatal, et dans son délire le précipite lui-même au milieu des flots.

Les matelots s'aperçurent, mais trop tard, de cet acte de désespoir du père Curodeau. Ils s'élancèrent alors à grands cris vers la chambre du capitaine, et lui annoncèrent ce que le père Curodeau venait de faire envers son fils. Le capitaine Cornon monte à l'instant sur le pont, et s'adressant à son beau-frère : « Frère, dit-il, qu'avez-vous fait, qu'avez-vous fait de votre fils ?... Est-ce donc qu'il n'y a plus de salut pour nous ?—Tout est perdu... », répondit le vieux marin.

Alors le capitaine se jette aux pieds de son beau-frère, lui demande mille pardons de sa conduite opiniâtre, et avoue que son caractère insoumis et son refus à suivre de sages conseils ont été cause de leur perte.

Mais il était trop tard ; déjà on ressentait une température glaciale ; le vent soufflait avec violence, et

les brouillards ne permettaient plus à l'équipage de rien distinguer devant lui. Il n'y avait plus moyen de faire aucune manœuvre sur le vaisseau, tout était glacé. Un instant après, le bâtiment sombrait au pied d'une banquise de glace. Une partie de la mâture s'abîma sur le pont à ce choc terrible.

Un cri de frayeur et de consternation se fit entendre, et aussitôt chacun essaya un moyen de salut. Le capitaine Cornon, avec sept matelots, put débarquer sur les glaces, et malgré le froid, la fatigue, il parvint de glace en glace à se rendre jusqu'à terre. Ils ne purent jamais décider le père Curodeau à les suivre dans cette extrémité. Ce dernier resta seul sur la coque du vaisseau, comme un homme privé de sens et de raison.

En mettant pied à terre, les naufragés s'aperçurent qu'ils étaient sur l'île de la Magdeleine. Il n'y avait alors aucune habitation sur cette île. Que vont-ils devenir, épuisés par la fatigue, sans feu, transis par un froid glacial? Il ne faut pas songer à s'arrêter et à délibérer longtemps sur des moyens d'existence; le froid les pénètre, ils vont périr. Ces infortunés s'aventurent sur le bord du rivage; ils s'aperçoivent là que la mer a déjà jeté sur la rive des débris du bâtiment. Ils s'y rendent sans délai, et entre autres choses, ils trouvent un quart de boisson. Six des matelots s'empressent de l'ouvrir, prennent à satiété de cette liqueur funeste, pensant y trouver un moyen de réchauffer leurs membres glacés; mais ils n'y trouvent que la mort. Un engourdissement général s'empare de leurs corps; ils ne peuvent plus

marcher, et meurent là sur le rivage presque instantanément.

Le septième des matelots, nommé Lachance (1), sans chercher comme les autres à s'abreuver de cette boisson, parcourut promptement le rivage, cherchant à se réchauffer par l'activité ; il recueillit plusieurs débris de voile, des quarts de biscuits et d'autres provisions, qu'il plaça en sûreté à terre. Il réussit à faire une espèce de tente de ces voiles, trouva le moyen de faire du feu, et plaça auprès l'infortuné Cornon, accablé de soucis et de chagrins, et presque à demi-gelé.

Sur la demande du capitaine, Lachance retourna sur le rivage, à la découverte du père Curodeau et de son fils. Il ne tarda pas à revenir, et rapporta qu'il avait cru entrevoir le vieux capitaine sur la coque du bâtiment ; qu'il avait retrouvé son fils, le jeune Curodeau, mais qu'il était étouffé, asphyxié dans la valise. Le capitaine Cornon dans ce moment avait presque perdu l'usage de ses sens. Lachance l'avait trouvé les deux jambes appuyées dans le bord du feu ; il était immobile, ses jambes rôtissaient, et la graisse en découlait ; il était enfin dans l'état le plus nâvrant. « Mais, capitaine, vous vous brûlez, » lui aurait dit Lachance en l'apercevant. — Ce pauvre malheureux eut encore le courage de répondre : « Ah ! je ne le sens pas. » Il avait les deux jambes gelées jusqu'aux genoux et les deux mains jusqu'aux poignets.

(1) Ce Lachance est l'ancêtre de la famille Pepin dit Lachance, connue dans St. Jean sous le nom vulgaire de *Guéguenne* et *Bigon.*

A force d'activité et de diligence, Lachance s'était préservé de toute engelure. Il se dévoua alors tout entier aux soins de son infortuné capitaine, et lui procura le plus de soulagement possible. Il avait pu recueillir des vivres pour plus d'un mois ; il reconstruisit sa tente pour rendre leur abri plus confortable ; puis ils passèrent ainsi près de trois semaines dans cette île déserte, au milieu des angoisses, des inquiétudes et des plus cruelles souffrances.

Après ce laps de temps, Lachance aperçut un navire qui faisait voile pour l'Europe. Comme il passait assez près de l'île pour être vu distinctement, Lachance s'empressa de faire des signaux au bâtiment, qui aperçut les naufragés et vint les chercher. Ils reçurent les soins les plus charitables. Ils passèrent en Europe. Là le capitaine Thomas Cornon fut conduit dans un hôpital de marine, où on lui amputa les deux jambes et les deux mains. Ce fut là qu'il donna la relation détaillée de son aventure avec son beau-frère Pierre Curodeau. Il mourut quelques mois après (1).

(1) La veuve Cornon épousa plus tard un colonel allemand qui était dans les troupes régulières à Québec, et qui repassa ensuite en Allemagne. C'est de là qu'elle écrivit plus tard à ses parents de l'Ile d'Orléans.

La veuve Curodeau, sa sœur, restée seule avec sa fille, après le malheur qui venait de la frapper, fut pillée lors de la prise de Québec par les Anglais, et demeura sans avenir. Dans cet état d'indigence, elle alla trouver son frère Gabriel Gosselin, cultivateur, de la paroisse de Verchères, et elle y maria sa fille, Marie Curodeau, à un nommé Antoine Hiertin, bon cultivateur de la localité.

Le Rév. M. Antoine Gosselin, qui a fourni les notes du naufrage ci-dessus raconté, a connu personnellement et particulièrement cette Marie Curodeau, fille du naufragé, dont il est question plus haut.

Au mois d'octobre 1787, un jeune homme de St. François se rendait, accompagné de quelques parents et amis, à St. Joachim pour y célébrer son union avec une jeune fille de cette dernière paroisse. Le mariage accompli, les époux allèrent chez les parents de la jeune fiancée pour y faire la noce. La journée se passa dans les plus grandes réjouissances, comme c'est la coutume dans de semblables occasions. Le lendemain, le jeune marié s'embarqua avec son épouse, accompagnée elle aussi de plusieurs parents qui venaient la conduire à sa nouvelle demeure.

Pendant le trajet, les passagers étaient remplis de gaieté. Ils s'entretenaient des nouveaux plaisirs qu'ils allaient éprouver à la demeure du marié, où la noce devait se continuer. Ils touchaient presque au terme de la traversée lorsque, par malheur, un coup de vent fit chavirer la chaloupe, vis-à-vis du bout de l'Ile. Deux seulement parvinrent à se sauver, les autres, au nombre de treize, se noyèrent tous à peu de distance du rivage. A la nouvelle de ce triste accident, tous les habitants se portèrent sur le rivage, et retirèrent les corps de ces infortunés, qui furent transportés à la maison des noces au milieu des pleurs et des gémissements.

Quel triste changement venait de s'opérer parmi eux ! Un instant auparavant, ils se livraient au plaisir qu'ils prétendaient bien continuer à la maison des noces ; maintenant, les voilà étendus froids et immobiles sur ces tables qui devaient être le théâtre

de leurs joies, et dont les draps leur ont servi de linceuil !

Les personnes suivantes furent inhumées toutes ensemble le lendemain même de l'accident, le 17 octobre, dans le cimetière de St. François : Louis Beaudoin et Agnès Paré, infortunés époux, Joseph Beaudoin, Angélique Toupin, Joseph Guérard, Louis Paré et Prisque Paré.

Le 18 octobre, on inhuma à St. Joachim les autres noyés, dont voici les noms : Marie-Josephe Bolduc, épouse de Joseph Paré, Félicité Paré leur fille, Jacques Talon dit L'espérance, Marie-Josephe Lessart, épouse de Pierre Paré, Marguerite Fugères, épouse de Joseph Boucher et Marie-Josephe Cauchon, épouse de Jacques Fugères.

Cet événement inspira à un jeune homme du nom de Veilleux une complainte destinée à perpétuer le souvenir de ce lugubre accident. C'était une coutume, anciennement bien observée, de composer une chanson lorsqu'un semblable malheur arrivait. Cette complainte, qui comptait une vingtaine de couplets, était autrefois très en vogue ; on la chantait jusqu'à Montréal. Aujourd'hui il n'y a que quelques personnes qui s'en rappellent les principaux couplets. Nous avons pu recueillir de diverses personnes les suivants, que nous donnons tels que la tradition les a conservés :

Peuple chrétien, écoutez la complainte
D'un honnête homme qui vient de s'marier ;
Par un dimanche, la veille de ses noces,
A la grand'messe on l'a vu communier.

Après la messe il avertit son monde,
Les jeunes gens qu'il avait invités.
Son frère aîné arrivant à sa porte,
Le cœur lui crève, il se met à pleurer.

Ce cher Louison, qui va le recevoir:
" Mon frère aîné, qu'avez-vous à pleurer?
" —Ah! mon cher frère, je déplore vot' sort,
" Que le malheur vous soit pas comme à moi!

" Voilà onze ans que je suis en ménage,
" Jamais la paix n'a pu régner chez moi;
" Si vous voulez quitter ce mariage,
" Je vais payer tous les frais qui sont faits.

" —Mon très-cher frère, retenez donc vos larmes,
" V'nez avec moi, vous êtes mon aîné."
Etant partis, Dieu préserv' le naufrage,
Les voilà donc à bon port arrivés.

Le lundi vient, faut aller à la messe;
Les mariés les voilà fiancés.
Sont revenus à la maison des noces
Se divertir et prendre du plaisir.

Le lendemain, le lendemain des noces,
Quel triste jour et quel fatal retour!
Sont rembarqués tous avec allégresse,
Quinze se sont mis dans la chaloupe à Louis.

Ce cher Louison, par trop de complaisance,
Laisse gouverner par un novicier.
En déboutant la pointe à Porte-Lance,
Mal gouvernée la chaloupe a viré.

Un orphelin, qui était dans la barge,
S'est écrié: "Mon Dieu, faut-il périr!
" Faut-il périr à la fleur de son âge!
" Faut-il périr si près de ses amis!"

Treize ont péri sur le bord du rivage,
Treize ont péri dans la mer engloutis.
De tous côtés on voit venir le monde,
Gens de Beaupré qui les voient traverser.

Tout le rivage était mouillé de larmes,
Quand tout chacun reconnaissait les siens.
On a treuvé le mari et sa femme,
Son frère aîné, l'orphelin avec lui.

Joseph Paré vint ramasser sa femme,
Deux de ses sœurs, trois de ses chers enfants.
" Ma chère enfant, faut-il que ton alliance
" Nous ait causé tant de mortalités. "

Ils croyaient bien ce soir souper ensemble,
Se divertir et prendre du plaisir.
La table est mise qu'on l'ôte en diligence,
Les draps seront pour les ensevelir.

Le 21 mai 1792, un accident déplorable vint jeter le deuil et la consternation parmi les habitants de St. Jean. Une chaloupe de cette paroisse, commandée par Barthélemy Lachance, pilote, partait de Québec pour St. Jean, par une forte brise de nord-est. Douze personnes étaient à bord, parmi lesquelles était M. Hubert, curé de Québec, qui descendait visiter un de ses confrères de l'Ile. Voyant que la violence du vent ne leur permettait pas de continuer leur route, ils se dirigèrent à la Pointe-Lévis pour mettre à terre ; mais en prenant cette direction, la chaloupe fut remplie d'eau, et sombra à peu de distance du rivage. Les habitants de cet endroit se portèrent en toute hâte au secours de ces infortunés, au péril même de leur vie ; mais ils ne purent sauver que le capitaine et un jeune homme du nom de

Basile Thivierge; les autres, au nombre de dix, furent tous engloutis dans les flots.

Cette nouvelle attrista au dernier point la population de Québec, par la mort de son digne curé, et les habitants de l'Ile, par la perte de plusieurs chefs de famille. La mort de M. Laurent Mauvide, fils du seigneur Jean Mauvide, fut surtout vivement sentie; car c'était un citoyen respectable et estimé de la population entière de l'Ile.

Tous les habitants abandonnèrent leurs travaux pour chercher les corps de ces infortunés. Celui de M. Mauvide fut presque aussitôt trouvé, et il fut inhumé le 23 mai dans l'église de St. Jean. Celui de M. Hubert ne fut trouvé que plusieurs jours plus tard: il fut inhumé le 6 juin, dans l'église paroissiale de Québec.

La *Gazette de Québec*, du 24 mai 1792, raconte ce fait de la manière suivante:

« Lundi, le 21 de ce mois, vers midi et demi, une chaloupe pesamment chargée, partie de cette ville pour l'Ile d'Orléans, ne pouvant tenir contre l'agitation des vagues qui menaçaient de la submerger, ayant tenté de mettre à terre à la Pointe-Lévy, prit une si grande quantité d'eau qu'elle cala à fond à peu de distance du rivage, vis-à-vis l'endroit nommé Cabane des Pères. De douze personnes qui étaient dans la chaloupe, dix ont péri. Deux seulement ont été sauvées par le prompt secours que leur ont porté quelques habitants de la Pointe-Lévy, qui, au risque de périr eux-mêmes dans cette louable entreprise ont sauvé le pilote Lachance, propriétaire de la chaloupe,

et un jeune homme. Ceux qui se sont noyés sont M. Hubert, curé de Québec, M. Mauvide, de St. Jean, Louis Fortier, Joseph Poulin, Pierre Turcotte, Catiche Pinet, Josephte Lachance, Marie Lapointe et Isabelle Fortier.

« Ce déplorable accident dont plusieurs pères de famille ont été les infortunées victimes, a intéressé plus particulièrement et affligé plus sensiblement les citoyens de Québec par la perte de M. Hubert, curé de cette ville, que ses qualités estimables à tous égards, tant comme ecclésiastique que comme citoyen, font généralement regretter. »

XIV

Naufrage d'une chaloupe de la Ste. Famille en 1838.—Accident du Pot-à-l'eau-de-vie.—Perte de *La Saint-Laurent*.—Perte de la *Swallow*.—Chavirement d'une chaloupe de St. François.—Accident arrivé à une chaloupe de la Ste. Famille en 1861.—Perte de trois jeunes gens de St. François.—Naufrage de Pierre Toussaint.

Le 4 novembre 1838, une chaloupe de la Ste. Famille arrivait à Québec avec une forte charge de denrées, poussée par une violente brise de nord-est. Rendue vis-à-vis le marché St. Paul, un terrible coup de vent la fit verser à quelques pieds seulement du quai. Personne ne put secourir les passagers assez à temps ; de plus, il faisait déjà noir, c'était vers six heures du soir. Un apprenti pilote seulement parvint à se sauver au moyen d'un mât de la chaloupe. Les corps des noyés, au nombre de onze,

furent aussitôt trouvés à la marée baissante. Voici leurs noms : Pierre Marquis, Joseph Turcotte, Jean-Baptiste Leblond, George Leblond, Jacques Martineau, Joseph-Maxime Drouin, François Marquis, Marcel Dorval, Jérémie Pouliot, Joseph Gosselin et Joseph Hébert. Ils étaient tous de la paroisse de la Ste. Famille.

Le 28 juillet 1839, la goëlette *Alexandre-Victoire*, descendant dans le bas du fleuve pour embarquer des pilotes à bord des bâtiments étrangers, était mouillée vis-à-vis du *Pot-à-l'eau-de-vie*. Une partie des passagers voulut aller dans cette charmante île pour y passer la journée. Ils prirent, en s'en allant, un de leurs amis, Moïse Lachance, qui était à bord d'un navire ancré au même endroit. Après avoir passé la journée dans les plaisirs et la joie, ils s'embarquèrent dans leur petite chaloupe pour revenir à la goëlette. L'un d'eux, tout en jouant, fit pencher l'embarcation ; tous les autres se jetèrent alors en même temps sur le côté opposé et la firent chavirer. Sur onze qu'ils étaient, cinq, au moyen de rames, parvinrent avec beaucoup de peine à se sauver ; les six autres, n'ayant aucun soutien pour s'aider, ne cherchèrent, dans leurs efforts à se sauver, qu'à se prendre les uns après les autres, et paralysant ainsi leurs forces, ils se noyèrent tous à quelques pas seulement du rivage. Bientôt la mer se retira, et offrit à leurs compagnons consternés les corps de ces six infortunés avec lesquels, un instant auparavant, ils avaient eu tant de plaisir.

Voici les noms de ces malheureuses victimes : Moïse Lachance, pilote, Jacob Pédic, pilote, Jean

Pouliot, pilote, Thomas Pouliot, frère du dernier, apprenti sur le point de recevoir sa branche, Edouard Torney, jeune Irlandais élevé par Edouard Giguère, tous de St. Jean, et Simon Forgues, pilote, de St. Michel.

La goëlette partit immédiatement pour aller remettre aux parents désolés les corps de ces infortunés. Les cinq de St. Jean furent enterrés tous ensemble le même jour en présence d'une partie des habitants de la paroisse, que cet accident avait beaucoup affligés.

Les naufrages que nous avons déjà racontés ne sont rien en comparaison de la terrible catastrophe de la goëlette *La St. Laurent*, qui se perdit totalement au mois de septembre 1839, engloutissant avec elle vingt et-un pilotes et apprentis, dont dix-sept appartenaient à la paroisse de St. Jean. Cette goëlette descendait dans le bas du fleuve pour aller au-devant des vaisseaux d'Europe. Elle fut vue pour la dernière fois le vingt-trois de septembre, par une autre goëlette de pilote qui vint jeter l'ancre près d'elle. Le lendemain, les deux goëlettes prirent chacune leur direction. Une violente tempête s'éleva presque aussitôt après qu'elles se furent séparées, et on n'entendit plus parler de *La St. Laurent*. On suppose que cette goëlette qui était très-vieille, fut ouverte par la violence de ce terrible ouragan, et qu'elle fut engloutie complètement dans les flots.

Les habitants de l'Ile furent dans la plus grande anxiété lorsqu'ils virent que *La St. Laurent* tardait à revenir. Ils attendirent des semaines, des mois : au-

cune nouvelle ne se répandit sur le sort des infortunés pilotes. Accident épouvantable, qui causa un deuil général dans la paroisse de St. Jean.

Qui pourrait peindre la consternation et le découragement des malheureuses veuves, des nombreux orphelins, des parents, en général, de ces victimes ? Qui pourrait imaginer la douleur profonde d'une mère perdant à la fois d'une manière si tragique ses trois fils, d'une veuve se voyant privée en même temps d'un époux chéri et d'un fils bien-aimé ?

On conserva longtemps l'espoir de revoir ces infortunés. Peut-être, pensait-on, ont-ils été jetés sur quelque côte éloignée ; peut-être reviendront-ils dans un an, deux ans ; mais vaine espérance ! Les parents n'ont pas eu même la consolation d'apprendre que quelqu'un eût jamais été trouvé, ou reçu la sépulture ecclésiastique. Car, aucun des corps, aucun effet, aucun débris du vaisseau n'a jamais été trouvé.

Les larmes des veuves et des orphelins ne sont pas encore séchées. Tous déplorent encore ce malheur, qui les a privés de ce qu'ils avaient de plus cher au monde, et les a laissés dans la misère et l'insuffisance des choses nécessaires à la vie. « Je pleure encore tous les jours la perte de mon fils aîné, racontait encore dernièrement une mère septuagénaire ; longtemps après cet accident, lorsque je voyais venir quelqu'un de loin, il me semblait toujours le voir arriver. Je ne pouvais jamais croire qu'il fût mort d'une manière si pénible. »

Lorsqu'on fut presque certain de la perte de cette goëlette, on fit connaître ce fait par le moyen des

journaux du temps. Le nom et le signalement des naufragés furent donnés au complet. Appel fut fait au nom de l'humanité aux habitants des environs du golfe de porter à la connaissance des parents les nouvelles qu'ils pourraient avoir de ce déplorable accident, et de faire les démarches nécessaires dans un semblable malheur. On lira avec intérêt l'article suivant du *Canadien*, publié à cette occasion :

« *Naufrage de la goëlette* « *La St. Laurent,* » *n*o 28, *ayant a bord* 13 *pilotes*, 6 *apprentis et* 2 *hommes d'équipage.*

AU NOM DE L'HUMANITÉ !

Aux habitants des côtes de l'embouchure du fleuve St. Laurent et du golfe.

« Comme il paraît hors de doute que le terrible et funeste ouragan qui a ravagé certaines parties du bas du fleuve St. Laurent, du 26 au 27 septembre dernier, aurait submergé ou jeté sur les côtes plusieurs vaisseaux et particulièrement la goëlette *La St. Laurent*, nº 28, transportant des pilotes au-devant des vaisseaux venant d'Europe ; et que ce fâcheux accident plongerait une dizaine de veuves dans le deuil et l'affliction, plusieurs orphelins dans l'insuffisance des choses nécessaires à la vie et à leur éducation, de nombreux parents et amis dans la plus profonde perplexité sur le sort de ces infortunés ; enfin tous ceux qui auraient eu l'avantage de jouir de leur société, dans les regrets les mieux mérités.

« Toute la paroisse de St. Jean, ou pour mieux dire toute l'Ile d'Orléans et les environs, frappés de la plus cruelle anxiété après une absence de plus de deux mois, et craignant de ne plus revoir ceux qui

leur étaient unis par les liens de l'amitié la plus intime, s'adressent avec confiance et au nom de l'humanité aux personnes bienveillantes et charitables des côtes d'en bas du fleuve, afin que, dans la supposition où quelques-uns des débris de cette malheureuse goëlette, ou même quelques-unes des victimes abandonnées aux flots viendraient à atterrer sur les côtes avant l'hiver ou au printemps prochain, tous ceux qui pourraient en avoir connaissance, et en particulier, MM. les missionnaires et ceux qui reçoivent les journaux voulussent bien envoyer les renseignements les plus approximatifs avec toute la diligence possible : adressant leurs dépêches ou à la Maison de la Trinité de Québec, ou à quelque personne recommandable de la ville, ou aux parents et amis sur les lieux, ou enfin au curé de l'endroit. Que si toutefois, quelqu'une des victimes pouvait suffisamment être reconnue d'après les signalements ci-après donnés, les intéressés souhaiteraient que ceux qui les auraient trouvés, leur fissent donner la sépulture ecclésiastique, au lieu le plus prochain : qu'ils en fissent dresser un procès-verbal en forme et signé du missionnaire catholique, qui les aurait inhumés, ou par qui de droit, et qu'enfin le tout fut adressé aux personnes ci-dessus indiquées. Tous les frais et dépens justes et raisonnables seront remboursés avec gratitude le plus promptement possible, à toutes personnes qui feront parvenir aux intéressés les renseignements désirés.

« Signalements.—La goëlette portait sur la misaine et sur les côtés nº 28, et sur l'arrière *La Saint-*

Laurent ; la grande voile ayant été trouée par le feu, il s'y trouve au bas une pièce d'environ 8 pouces carrés.

« PERSONNES A BORD.—*De Saint-Jean, mariés :* Jos. Jehan, âgé de 53 ans : taille moyenne, teint brun, médaille et chapelet au col, montre.

« François Curodeau, âgé de 52 ans : taille au-dessus de la moyenne, cheveux noirs et frisés, chapelet au col, chemise de flanelle blanche du pays, cravatte de soie noire, bottes sauvages.

« Gabriel Pepin, âgé de 46 ans : taille petite, teint blanc, pantalon d'étoffe du pays, grise, médaille et reliquaire au col, montre et garde dito.

« Joseph Royer, âgé de 45 ans : taille moyenne et robuste, chapelet de job et croix au col.

« François Dupuys, âgé de 45 ans : taille moyenne, teint brun, marqué de la petite vérole : très-probablement, médaille au col et chapelet dans les poches, montre sans boitier.

« Pierre Pepin, âgé de 38 ans : taille un peu au-dessus de la moyenne, teint blanc, tête chauve, médaille au col, chapelet sur lui, montre avec ruban noir, cravatte de laine rouge, chemise et corps de flanelle blanche.

« Louis Servans, âgé de 46 ans : taille moyenne, teint brun, favoris épais, chevelure noire avec l'empreinte de ce signe H sur le bras gauche, médaille et reliquaire au col, chapelet et montre.

« François Royer, âgé de 37 ans : taille moyenne, teint brun, cicatrice à la tête, montre, chaîne d'acier et garde dito argenté.

« Laurent Pâquet, âgé de 27 ans : teint blanc, cheveux rouges, montre, chaîne de cheveux, garde d'argent, médaille, reliquaire au col, croix empreinte sur le bras.

« *Garçons*—Jos. Gobeille âgé de 27 ans : taille au-dessus de la moyenne, teint brun, cheveux noirs, médaille au col, corps de flanelle rouge, caleçon de flanelle blanche.

« François (Paul) Pouliot, âgé de 29 ans : taille moyenne et robuste, teint brun, cheveux noirs, médaille au col, corps de flanelle rouge, caleçon de flanelle blanche.

« *De Saint-Michel, comté de Belle-Chasse.—Mariés :* Joseph Gagné âgé de 36 ans : taille au-dessus de la moyenne, teint brun, cheveux châtains.

« Hubert Chamberland, âgé de 26 ans : taille moyenne, teint brun, cheveux châtains.

« Equipage.—*De St. Jean :* Pierre Royer, âgé de 39 ans : taille moyenne, teint brun, cicatrice à la lèvre supérieure.

« Jean B. Turcotte, âgé de 22 ans, taille grande, teint brun, médaille au cou.

« Pierre Dupuis, âgé de 21 ans, taille au-dessous de la moyenne, teint brun.

« George Pâquet, âgé de 20 ans, taille petite, teint brun avec l'empreinte de son nom sur le bras.

« Ambroise Pâquet, âgé de 22 ans, taille moyenne, teint brun, cheveux frisés.

« Jean Bte. Jehan, âgé de 21 ans, taille moyenne.

« Thomas Jehan, âgé de 20 ans, taille petite et robuste.

« Un nommé Chassé de l'Isle Verte, âgé d'environ 22 ans : taille moyenne, teint brun.

« Outre les signalements qui précèdent, il est probable que la plupart des pilotes ci-haut nommés, portaient des pantalons et des gilets de drap bleu ou de *patent cloth* ; quelques-uns avaient des pantalons d'étoffe grise (1). »

L'année précédente, une autre goëlette, la *Swallow*, s'était aussi perdue de corps et de biens dans le bas du fleuve. Cinq personnes furent englouties ave celle, sans qu'on ait eu aucune nouvelle sur leur sort. Pierre Forbes, pilote, de St. Jean, était du nombre de ces infortunés (2).

Ce brave citoyen, doué des plus brillantes qualités, méritaient certainement un meilleur sort, lui qui avait soulagé tant de fois les malades et les naufragés, souvent au plus grand péril de ses jours. Quelques années auparavant, il avait exécuté l'action la plus héroïque en sauvant la vie à trois de ses confrères. Ce trait de bravoure sublime mérite d'être consigné ici.

Dans l'automne de 1834, trois jeunes pilotes de St. Jean partirent, par une tempête des plus terribles, dans une petite embarcation pour aller mettre hors de danger une chaloupe que la violence des flots menaçait de briser. Ils n'étaient pas encore rendus à moitié chemin qu'une immense vague entre dans le faible esquif et le fait chavirer.

Un long gémissement se prolonge aussitôt sur le

(1) *Canadien* du 13 nov. 1839.

(2) Les autres naufragés étaient : Gilbert Fortier, Paul Moreau, Thomas Normand et Fabien Moreau.

rivage. Les parents et les amis se transportent à toute hâte sur cette scène de désolation, et remplissent l'air de leurs lamentations et de leurs cris. Tous jugent leur perte inévitable. Mais, heureusement, il se trouve un ami qui s'est déjà dévoué plusieurs fois pour le salut de ses frères : c'est M. Forbes, le bienfaiteur de l'humanité. Il était retenu à la maison par une grave maladie ; mais il avait suivi avec un œil inquiet la faible embarcation. Au moment qu'il la voit verser, il quitte précipitamment son lit de douleur, et se dirige pour porter secours à ses frères. Son épouse, voyant à quel danger il va être exposé, le supplie de rester tranquille, et de suivre les avis de son médecin qui lui avait ordonné de ne pas s'exposer au froid, et pour plus grande sureté, elle ferme la porte à clef. Notre héros, sans perdre de temps, ouvre une fenêtre, s'élance dehors, et arrive comme un éclair sur le rivage.

Sans redouter la violence des vagues qui s'élevaient à une hauteur prodigieuse et venaient se briser avec fracas sur la plage, il se précipite dans les flots au grand danger de sa vie, et se dirige d'abord au plus exposé des trois et le ramène sain et sauf. Il retourne chercher les deux autres, et après des efforts surhumains il vient les déposer au milieu de la foule, qui passe du plus grand désespoir au comble de la joie. Tous chargent de bénédictions ce libérateur qui tombe épuisé sur le rivage, et le conduisent au milieu des acclamations à sa demeure pour y reprendre son lit de douleur.

On devait s'attendre que la santé de ce brave, affaiblie d'avance, subirait les plus funestes résultats

à la suite de cette action, et que ses jours mêmes seraient exposés. Il garda bien le lit encore quelques semaines, mais heureusement sa santé se rétablit peu à peu (1).

Deux autres accidents déplorables sont venus consterner les habitants de l'Ile ces dernières années. Le premier arriva le 21 juillet 1859. C'était une chaloupe de St. François, commandée par J. B. Lemelin, qui montait à Québec avec une charge de denrées. Rendue vis-à-vis l'Ange-Gardien, un fort coup de vent la fit chavirer. Sur dix-huit personnes qu'il y avait à bord, neuf malheureusement furent englouties dans les flots. Voici les noms de ces infortunés : Charles Guérard, cultivateur, Marie Deblois et Célina Dompierre, de St. François ; Jean-Baptiste Martineau, cultivateur, Josephte Létourneau, veuve de Jean Labranche et ses deux filles, Marie Labranche et Delvie Labranche, de la Ste. Famille, et madame Jean Asselin, avec un jeune enfant, de Québec.

Le 18 novembre 1861, une chaloupe de la Ste. Famille, ayant à son bord dix-sept personnes de cette paroisse, arrivait à Québec au commencement de la nuit, lorsque, par malheur, le vapeur *McKenzie* vint la frapper au côté et la couper presque en deux. Onze des passagers parvinrent à sauter dans le vapeur, les autres n'en eurent pas le temps, et furent engloutis dans les flots. Voici les noms des victimes au nombre de six : Benjamin Turcotte, Pierre Giguère, Xavier Létourneau et son frère Louis Létourneau, Joseph Asselin, cultivateurs, et Flavien

(1) Les trois pilotes qui furent sauvés par ce brave étaient : Pierre Toussaint, Antoine Fortier et Joseph Raymond.

Drouin, forgeron, tous de la Ste. Famille. Deux ou trois seulement des corps de ces infortunés ont pu être trouvés. Cette paroisse fut grandement affligée cette année-là ; plus de trente personnes, en y comptant les noyés ci-dessus, moururent. Tous les habitants étaient dans le deuil : il n'y avait pas une famille qui n'eût à déplorer la perte d'un de ses proches parents.

Nous n'en finirions plus si nous racontions tous les tristes accidents qui sont arrivés aux habitants de l'Ile d'Orléans. En voici encore un autre dont nous donnerons les détails en peu de mots.

Au mois d'août 1841, trois jeunes gens de St. François revenaient de la batture de l'île aux Grues dans une chaloupe chargée de foin, lorsqu'une tempête les assaillit au milieu de leur route. La chaloupe fut renversée par la violence du vent, et les trois malheureux furent engloutis dans les flots. Voici les noms de ces jeunes gens, dont les corps furent trouvés quelques jours après cet accident : Urbain Golin, François Golin et Baptiste Lognon.

A part les nombreux naufrages qui ont causé, comme on l'a vu, la mort à tant de personnes de l'Ile, que de tristes aventures sont arrivées à ses marins, surtout aux apprentis-pilotes, dans les voyages qu'ils sont obligés de faire en Europe avant de recevoir leur *branche !* Combien de ces jeunes gens ont perdu la vie dans ces longs voyages ! Combien d'autres que la tempête a jetés sur des côtes désertes, où ils ont eu à souffrir les plus grandes souffrances et les plus cruelles privations ! Voici les détails d'un

pénible naufrage que deux apprentis de St. Jean, Pierre Toussaint et Joseph Dick, essuyèrent dans un de leurs voyages :

Dans l'automne de 1813, ces deux jeunes gens partaient de Québec pour l'Europe dans un même navire anglais. La navigation fut d'abord assez heureuse, quoique la saison fût fort avancée. Mais en approchant du golfe la température se refroidit, les vents accompagnés d'épais brouillards se firent sentir et augmentèrent rapidement. Un moment après, la tempête était tout à fait déclarée ; les vents soulevaient les vagues à une hauteur prodigieuse, et le navire, balloté sur tous les sens, fatiguait terriblement à la mer. Pour comble de malheur, le capitaine était incapable de diriger lui-même le bâtiment ; car, depuis son départ, il avait été dans un état continuel d'ivresse. Le navire est alors abandonné au sort du second et des matelots, qui redoublent d'efforts pour vaincre la tempête. Mais, peine inutile ! les brouillards empêchent de voir où l'on se trouve, et la nuit la plus affreuse vient se joindre à cette scène de désolation. Le désespoir s'empare alors de tous les cœurs, et tous jugent leur perte inévitable. En effet, au milieu de la nuit, le vaisseau est jeté sur la côte, et frappe avec une force terrible sur les rochers. Chaque coup, emportant quelques pièces du bâtiment, semble annoncer la mort. On attendit le jour dans la plus grande anxiété, et l'on put se convaincre que le rivage était à peu de distance de soi. Quelques matelots se jettent alors à l'eau et réussissent avec beaucoup de peine à gagner le rivage. Le reste de l'équipage leur fait parvenir un câble du

bâtiment, et tout le monde, par ce moyen, peut gagner la rive, en choisissant l'amortissement des vagues.

L'équipage et les passagers avaient bien la vie sauve ; mais avec quelle douleur s'aperçurent-ils qu'ils se trouvaient sur une terre déserte, l'île d'Anticosti, où tant de naufragés ont déjà trouvé la mort ! Ils venaient d'échapper aux plus grands dangers, et ils se voyaient retombés dans une position presque aussi pénible que la mort. Qu'allaient-ils faire sur cette côte déserte, épuisés de fatigue, sans abris, sans provisions, aux approches d'un hiver de plus de six mois ? Un moment de réflexion leur fit voir l'horreur de leur situation, et la perspective de mourir de froid et de misère les glaça de terreur.

Les moins épuisés s'empressèrent de parcourir le rivage pour examiner les alentours. Dans ce moment, le reflux de la mer permettait assez facilement d'aborder les débris du vaisseau. Alors on put recueillir une certaine quantité de provisions et quelques débris de voile, que l'on se hâta de mettre en lieu sûr. Tout le monde se mit à l'œuvre pour couper du bois, et en peu de temps on parvint à élever une petite cabane pour se protéger du froid qui commençait à sévir.

Mais les provisions que l'on était parvenu à sauver étaient loin d'être suffisantes pour nourrir tout le monde pendant l'hiver ; car l'équipage et les passagers formaient vingt et une personnes. Le capitaine, après avoir tout calculé, décida que sept d'entre eux devaient essayer de traverser au sud, afin de diminuer le nombre des bouches et de prolonger les

vivres jusqu'au printemps. Le sort fut jeté sur les deux Canadiens, Pierre Toussaint et Joseph Dick, et sur cinq Américains qui avaient été faits prisonniers dans la guerre de 1812, et que l'on conduisait en Angleterre.

Ces sept naufragés apprirent avec douleur cette décision du capitaine, car ils se crurent sacrifiés pour le salut des Anglais. La mort la plus affreuse se présentait devant leurs yeux ; ils ne voyaient aucun moyen de faire cette longue traversée dans une saison aussi rigoureuse, avec une chaloupe en mauvais ordre et bien trop pesante pour être manœuvrée par si peu de monde ; mais il leur fallut bien se résigner. Ils partirent donc avec des provisions pour quelques jours seulement.

Trois jours et trois nuits ces infortunés luttèrent contre la mort pour gagner le sud. Le froid était extrême, les vents accompagnés de neige ballotaient terriblement leur chaloupe qui s'emplissaient d'eau continuellement. Ils travaillaient sans relâche à jeter l'eau avec un seau au bout de leurs bras, et contractèrent des douleurs insupportables dans les côtés et la poitrine. Enfin, le troisième jour ils abordèrent au sud : ils se trouvaient à vingt lieues en bas de Matane.

Ces pauvres malheureux, transis de froid et épuisés par la fatigue, n'aperçoivent devant eux aucune trace d'habitation. Ils se voient là sans abri, sans feu et presque sans provisions ; enfin leur état est des plus nâvrants, et déjà les Américains ne se sentent plus capables d'agir. Pierre Toussaint, le plus vigilant d'entre eux, se met en devoir de faire du feu ;

dans cette situation si critique, c'était leur plus pressant besoin. Il voit sur une hauteur des bouleaux desséchés ; il y monte, brise l'écorce d'un vieil arbre et en retire un morceau amadoué (tondre). Il fait alors jouer le briquet, et réussit à tirer du feu. Toussaint revient triomphant vers ses compagnons, qui l'accueillent comme leur sauveur.

Mais guéris de ce côté, les naufragés ressentent un autre besoin : c'est la faim. Les deux Canadiens se rappellent qu'il est resté dans la chaloupe un morceau de bœuf. Ils s'y rendent et trouvent cette viande toute gelée, qu'ils partagent avec les Américains.

Ces infortunés ne pouvaient rester longtemps dans cette triste position : ils remettent leur chaloupe à l'eau, et se décident à remonter le fleuve avec la marée, afin de parvenir à quelque endroit habité. Ils suivent la côte en s'arrêtant de temps en temps pour se reposer, et après deux jours de pénible navigation ils aperçoivent une habitation. Ils s'y rendent en toute hâte ; mais hélas ! ils y trouvent une bien pauvre famille qui a à peine même les provisions suffisantes pour passer l'hiver. Après beaucoup de sollicitations, ils obtiennent un demi-minot de patates qu'ils paient un louis. Ils étaient encore heureux d'avoir ce peu de provisions qui leur permettait de prolonger leurs jours avant de se rendre à d'autres habitations. Ils échangent leur grosse chaloupe pour un canot bien léger, et voyant qu'ils ne peuvent avoir plus longtemps l'hospitalité en cet endroit, ils se décident à remonter plus haut, afin de trouver quelque famille plus fortunée.

Pendant ce nouveau trajet, les Américains entièrement épuisés étaient incapables d'agir et d'aider à la manœuvre du canot. L'un d'eux, qui était un nègre, souffrait horriblement. Un instant après, il meurt et on le jette à l'eau.

On atteignit enfin Matane. A leur arrivée, les Canadiens sont encore témoins de la mort de deux autres de leurs compagnons d'infortune. Les survivants sont recueillis par une famille écossaise, dont la vieille mère, du nom de McKinal, se montra très-hospitalière. Ils sont réchauffés, nourris et réconfortés, et leur santé se rétablit peu à peu.

Au printemps Pierre Toussaint et Joseph Dick revinrent dans leurs familles, et racontèrent à leurs parents les tristes détails du naufrage que nous venons de rapporter (1).

(1) Pierre Toussaint est le père de M. F. X. Toussaint, savant professeur de l'Ecole Normale-Laval, et Joseph Dick, père de M. Gabriel Dick, notaire et régistrateur de la côte de Beaupré.

FIN.

APPENDICE.

—

Note A.

Ci-suit la liste, par ordre alphabétique, de presque tous les Français qui s'établirent dans l'Ile d'Orléans depuis 1651 jusque vers 1680. Ces colons sont les chefs ou les ancêtres de la plupart des familles qui composent actuellement la population de l'Ile, et d'un grand nombre d'autres familles françaises du Bas-Canada.

Cette liste n'est certainement pas complète ; cependant, nous sommes heureux de pouvoir la donner telle quelle, malgré les vides qui s'y trouvent et les quelques inexactitudes qui pourront s'y rencontrer ; car les titres de concession et les régistres dans lesquels elle a été puisée sont souvent difficiles à déchiffrer, et même quelquefois incompréhensibles.

Pour une partie de ces premiers colons, nous donnons l'endroit de la France d'où ils tirent leur origine, l'année qu'ils se sont fixés dans l'Ile et le nom de leurs épouses. La place de leur origine a été puisée partie dans les régistres, partie dans la liste des premiers colons de la Nouvelle-France, qui se trouve à la fin du 1er vol. du *Cours d'Histoire du Canada* par M. Ferland. Pour les colons qui sont marqués d'un astérique *, nous donnons l'année exacte de leur établissement dans l'Ile, tel que le constatent les titres de concession ; pour les autres, c'est la date de la première mention qui soit faite d'eux dans les régistres.

Nous sommes aussi redevables au Rév. M. C. Tanguay de plusieurs noms contenus dans cette liste.

Il est à remarquer que plusieurs Français qui ont concédé des terres sur l'Ile n'y ont jamais résidé ; du moins, les régistres n'en font pas mention. D'autres n'ont

occupé leurs terres que quelques années et ont été ensuite se fixer dans d'autres paroisses. Enfin quelques-uns n'ont pas laissé après eux de descendants.

Quant aux abréviations, *or.* signifie originaire, *m.*, marié et *év.*, évêché.

LISTE DES PREMIERS COLONS DE L'ILE D'ORLÉANS.

A

* Arrivé Maurice, m. a Jacquette Tourrant, Ste. Famille, 1656.
* Aubin Michel, or. de Tourouvre en Perche, m. à Marie Prevost, St. Pierre, 1664.
* Asseline (Asselin) Jacques, or. de Dieppe en Normandie, m. à Louise Roussin, Ste. Famille, 1665.
* Allaire Jean, or, de St. Philbert en Poitou, m. à Perrine Terrienne, St. Jean, 1667.
* Allaire Charles, or. de St. Philbert en Poitou, m. à Catherine Fièvre, St. François, 1668.

Asseline François David, m. à Marie Ondin, Ste. Famille, 1667.

B

* Billodeau Jacques, m. à Geneviève Longchamps, 1656.

Baillargeon Jean, or. de Londigny en Angoumois, m. à Marguerite Guillebourday, St. Laurent, 1664.

* Badeau Jean, m. à Marguerite Chalifour, 1667.
* Bellouin dit Laviolette (Blouin) Emery, m. à Marie Careau, St. Jean, 1667.
* Benoist Laurent, 1663.
* Bidet dit Déroussel Jacques, or. de Chenet, év. de Saintes en Saintonge, m. à Françoise Desfossés, St. Jean, 1667.
* Bossart dit le Prince de Conti Alexandre, 1667.

Bled Pierre, m. à Anne Perrot, St. Jean, 1667.

* Beaucher dit Morency Guillaume, or. de Montmorency, île de France, m. à Marie Paradis, Ste. Famille, 1656.
* Bernier dit Jean de Paris Jacques, or. de la ville de Paris, m. à Antoinette Grenier, 1659.
* Boulay Robert, m. à Françoise Grenier, 1664.
* Beaudon, sieur de la Grange Jacques, m. à Françoise Paré, 1665.
Boucher Pierre, m. à Marie St. Denis 1666.
* Blanquet Adrien, or. d'Acqueville en Normandie, m. à Anne Lemaistre, St. François, 1658.
Bussière dit Laverdure Jacques, or. de Salebert, év. de Bordeaux, m. à Noelle Gossard, St. Pierre, 1666.
Brochu Jean, or. de St. Jean de Montaigu, év. de Luçon en Poitou, m. à Nicole Saunier, St. Jean, 1666.
Beaudoin Jacques, or. de Fontenay-le-Comte, en Poitou, m. à Françoise Durand, St. François, 1674.
Blureau Jacques, St. Famille, 1666.
* Bouchard Claude, or. de Montigny-Lengrain en Picardie, 1668.
Boissonneau Vincent, or. de St. Surin de Mortagne en Perche, m. à Anne Colin, St. Jean, 1669.
Blais Pierre, or. de Dam, év. d'Angoulême, m. à Anne Perrot, St. Jean, 1669.
Bonneau Joseph, or. de St. Joseph, év. de Poitiers en Poitou, m. à Marie-Anne Lelong, St. François, 1670.
Benoist Abel, or. de St. Herman en Poitou, m. à Marthe Pointel, Ste. Famille, 1670.
Burlon Pierre, m. à Jeanne Baillargeon, 1674.
* Beloir ou Belouvre Matthieu, St. Pierre, 1663.

C

* Charon, sieur de la Barre, Claude, m. à Claude Camus, St. Jean, 1653.
* Cotté Louis, 1656.
* Chaudreau Jean, 1661.
* Chabot Mathurin, or. de St. Hilaire en Poitou, m. à Marie Mésanges, St. Laurent, 1665.
* Courtois Charles, 1662.

* Cotté Martin, m. à Suzanne Pagé, 1663.
* Charet Jean, m. à Elisabeth Guillot, Ste. Famille, 1665.
* Caquineau dit Maison Blanche Jean, 1667.
* Chevalier René, or. de Channay en Anjou, m. à Jeanne Langlois, 1662.
* Chartier Michel, m. à Marie Munier, 1662.
* Crêpeau Maurice, m. à Marguerite Laverdière, St. Pierre, 1662.

Charland Claude, m. à Jeanne Pelletier, 1666.

Charpentier Jean, or. de Pays de Caux en Normandie; m. à Barbe Renaut, 1666.

Cordeau dit Deslauriers Jean, or. de Dangeau en Perche, m. à Catherine Latour, 1666.

Cassé Antoine, or. de Douai en Flandre, m. à Françoise Dilois, 1669.

Coulombe Louis, or. de Neufbourg, év. d'Evreux en Normandie, m. à Jeanne Boucaut, St. Laurent, 1670.

Cochon René, or. de Bleray év. de Tours, m. à Anne Langlois, St. Jean, 1670.

Content Etienne, or. de Bury, év. de Saintes en Saintonge, m. à Anne Laisné, 1673.

Corriveau Etienne, or. de Fonterrevaux d'Angoulème, m. à Catherine Bureau, St. Jean, 1667.

Campagnan Mathias, m. à Suzanne Aubineau, St. François, 1668.

Chapelain Bernard, m. à Eléonore Mouillard, 1673.

Chrestien Vincent, m. à Anne Leclerc, St. François, 1673.

Carbonneau Hespery, m. à Marguerite Landry, St. François. 1670.

Cinadier Louis, or. de Dansac, év. de Poitiers, m. à Agnès Olivier, St. Laurent, 1670.

Chamberland Simon or. de Chartonnais, év. de Poitiers, m. à Marie Boileau, St. François, 1669.

Coutard Robert, m. à Suzanne Jaroussel, Ste. Famille, 1674.

Couture Guillaume, St. Laurent, 1689.

Catrain Nicolas, Ste. Famille, or. de St. Pierre, év. de Beauvais, m. à St. Françoise Delaunay, 1679.

D

* De Lauzon sieur de la Citière Louis, m. à Catherine Nau, St. Pierre, 1657.

* Denis Laurent, m. à Isabelle Augé, St. Pierre, 1660.

Douaire sieur de Bondy Thomas, or. de Paris m. à Marguerite de Chavigny, St. Pierre, 1666.

Descailhaut sieur de la Tesserie Jacques, m. à Eléonore de Grandmaison, St. Pierre, 1666.

De Launay Nicolas, or. de Tourouvre en Perche, m. à Anne Durand, Ste. Famille, 1666.

* DeBlois Grégoire, or. de Champagne-Mouton en Poitou, m. à Françoise Viger, Ste. Famille, 1668.

Dupin Louis, m. à Catherine Grenier, 1670.

* Dufresne Pierre, m. à Anne Patin, St. Laurent, 1664.

* Desmarets Jean, or. de Brouville en Normandie, m. à Anne Lesong, 1664.

* Dupont François, or. de Noyon en Picardie, m. à Suzanne Jarel, Ste. Famille, 1660.

* Delugré Jacques, or. de La Rochelle en Aunis, m. à Marie Petit, Ste. Famille, 1664.

* Dumont dit Lafleur Julien, m. à Catherine Topsan, St. Jean, 1667.

D'alleret Marin, or. de St. Sauveur év. de Beauvais, m. à Anne Lafontaine, 1666.

Dusault Elie, m. à Marguerite Nicolet, 1666.

Dubois René, m. à Julienne Dumont, 1666.

Duchesne Pierre, m. à Catherine Rivet, St. François, 1666.

* Dubé Mathurin, or. de la chapelle d'Arer, év. de Luçon, m. à Marie Campion, St. Jean, 1667.

* Delâge Nicolas, or. de St. Martin, év. de Saintes en Saintonge, m. à Marie Petit, 1670.

Drouin Nicolas, m. à Marie Loignon, Ste. Famille, 1679.

Dubois Jacques, m. à Catherine Vieillot, 1667.

Dumas François, m. à Marguerite Foy, St. Jean, 1669.

Dompierre Charles, or. de St. Martin en Normandie, m. à Agnès Destouches, St. François, 1669.

E

Elie dit le Breton (Breton) Jean, or. de St. Gilles de Paris, m. à Jeanne Labbé, St. Jean, 1669.

Estourneau (Létourneau) David, or. de Muron en Saintonge, m. à Françoise Chapelain, Ste. Famille, 1666.

Estourneau Jean, or. de Muron en Saintonge, m. à Anne Dufresne, St. Laurent, 1668.

Emond René, or. de St. Martin, île de Ré, m. à Marie Lafraye, St. Jean, 1666.

* Esnault Michel, m. à Geneviève Macqueray, St. Laurent, 1670.

F

Ferland François, or. du Poitou, m. à Jeanne Françoise Milois, St. Pierre, 1689.

* Fouchet Jean, or. de Cressac en Angoumois, m. à Jeanne LeRiche, 1664.

Filteau Pierre, m. à Gilette Savarre, St. Jean, 1666.

Fortier Antoine, St. Laurent, 1689.

Fontaine Etienne, m. à Marie Conille, St. Jean, 1683.

Frichet François, Ste. Famille, 1689.

G

Grandmaison Eléonore, veuve de François de Chavigny, St. Pierre, 1651.

* Gourdeau de Beaulieu Jacques, or. de Niort en Poitou, m. à Eléonore de Grandmaison, St. Pierre, 1652.

* Gosselin Gabriel, or. de Combray près Thury en Normandie, m. à Françoise Lelièvre, St. Pierre, 1652.

* Guyon (Dion) Claude, or. de Mortagne en Perche, m. à Catherine Collin, Ste. Famille, 1656.

* Guyon François, Michel Guyon et Denis Guyon, or. de Montagne en Perche, Ste. Famille, 1656.

* Gagnon Robert, or. de Tourouvre en Perche, m. à Marie Parentelle, Ste. Famille, 1656.

* Gerbert dit Lafontaine Mathurin, or. de la Bretagne, m. à Jeanne Letellier, Ste. Famille, 1660.
* Gendron Nicolas, or, du Château d'Oleron, île d'Oleron, m. à Marie Hubert, Ste. Famille, 1661.
* Gauthier Charles, m. à Catherine Camus, 1663.
* Gaulin François, or. de St. Martin eu Perche, m. à Marie Rocheron, Ste. Famille, 1665.

Godbout Nicolas, or. de Berneval près de Dieppe en Normandie, m. à Marie Bourgoin, St. Laurent, 1666.

Gauthier Hélie, m. à Marguerite Moitié, Ste. Famille, 1666.

* Genet dit Labarre Jacques, Ste. Famille, 1666.

Guyonne Antoine, m. à Catherine Guory, Ste. Famille, 1665.

Gabory Louis, m. à Nicolle Souillard, 1666.

Gervais Pierre, m. à Marie Bellin, 1666.

Girard Marc veuf, or. de Mans en Maine, 1666.

Guillot dit Marenda Jacques, St Laurent, 1666.

Gaultier de la Rose René, or. du Poitou, m. à Renée La Bastille, St. Laurent, 1666.

Guillemet Nicolas, m. à Marie Selle, St. Jean, 1674.

Greffard dit le Poitevin Louis, m. à Louise Gautier, St. Jean, 1685.

Gotereau Gilles, or. de LaRochelle en Aunis, m. à Anne Vigneau, 1674.

Garand Pierre, or. de Ste. Croix de Rouen en Normandie, m. à Renée Sanfrain, 1669.

Gobeil Jean, m. à Jeanne Guyotte, St. Jean, 1672.

H

* Houde Louis, or. de Manou en Perche, m. à Magdeleine Boucher, St. Pierre, 1658.

Hardy dit Montmidy Jacques, or. de St. Godard, év. de Rouen en Normandie, m. à Catherine Humelot, St. François, 1666.

* Hernet Massé Gabriel, St. Jean, 1667.

I

Inard Paul, or. de St. Rémy, év. d'Arles, m. à Marie Bornille, St. François, 1667.

Isabelle Adrien, or. de Reux, év. de Lisieux, m. à Catherine Poitevin, St. Laurent, 1667.

J

* Juchereau sieur de la Ferté Jean, 1661.

* Juchereau sieur de St. Denis Nicolas, m. à Marie Giffard, 1661.

* Jahan dit Laviolette Jacques, or. de Blois en Blaisois, m. à Marie Pera, Ste. Famille, 1660.

* Janne Robert, m. à Françoise Savard, 1665.

* Jouanne Jean, or. de St. Germain, év. de Bayeux en Normandie, m. à Anne Grimbaut, St. Laurent, 1667.

Jinchereau Louis, m. à Marie Magné, St. François, 1667.

L

* Levrier Jacques, 1652.

* Leureau Simon, m. à Suzanne Jarousselle, Ste. Famille, 1656.

* Le Petit Pierre, or. d'Auneuil en Picardie, St. Pierre, 1653.

* Landry Guillaume, or. de Ventrouse en Perche, m. à Gabrielle Barré, Ste. Famille, 1656.

* Lognon Pierre, m. à Françoise Roussin, Ste. Famille, 1656.

* Lehoux Jean, m. à Elizabeth Denion, Ste. Famille, 1657.

* Levasseur dit Lavigne Jean, St. François, 1658.

* Labrecque Pierre, or. de Dieppe en Normandie, St. Laurent, 1659.

* Lamothe Pierre, 1661.

* Lat Pierre, m. à Françoise Crepel, 1662.

* Leblond Nicolas, or. de Honfleur en Normandie, m. à Marguerite Leclart, 1666.

Lepage Germain, m. à Reyne Lory, St. François, 1666.

Lepage Louis, m. à Sébastienne Lognon, St. François, 1666.
Labrecque Jean, m. à Jeanne Baillargeon, 1666.
Langlois Jean, m. à Charlotte Bélanger, 1666.
Leclerc Jean, or. de N.-D. de Temail, év. de Poitiers en Poitou, m. à Marie Couet, St. Pierre, 1666.
Lavot dit Laforge Abel, m. à Claire Turjon, 1666.
Lemieux Guillaume, m. à Elizabeth Langlois, 1666.
Labé dit Lacroix Pierre, or. de Mans en Maine, m. à Marguerite Musnier, St. François, 1669.
Leblanc Antoine, or. de Noyon, m. à Elizabeth Leroy, 1670.
Lefèvre Claude, or. de Vigne, près de Rouen en Normandie, m. à Marie Arcular, St. François, 1669.
Lefort Antoine, m. à Marie Doyson, St. Pierre, 1675.
Laisné Bernard m. à Anne Dionne, St. Jean, 1689.

M

* Maheu René, or. de Mortagne en Perche, 1651.
* Mezeray dit Nos René, or. de Thury en Normandie, m. à Héleine Castel, Ste. Famille, 1653.
* Martineau Louis, or. de St. Savinien en Saintonge, m. à Magdeleine Marecot, St. François, 1660.
* Moreau de la Grange Jean, or. de Vilié en Bretagne, m. à Anne Couture, St. Laurent, 1663.
Mourier Jean, m. à Marie Minaux, St. Jean, 1685.
Montambeau Michel, or. de St. Cyr en Brie, m. à Anne Mesnou, Ste. Flamille, 1665.
Martin Pierre, m. à Marie Briot, St. François, 1665.
Martin Joachim, or. de Aytré en Aunis, m. à Anne Petit, 1666.
Menu dit Chateauneuf Jacques, m. à Marguerite Lepeuvrié, Ste. Famille, 1666.
Marquet François, m. à Marie Dain, 1666.
Mestayer dit Cupidon André, 1666.
Marceau François, or. du Poitou, m. Marie Louise Beaulper, St. François, 1666.
* Mondin Autoine, m. à Marie Janiot, St. Laurent, 1667.
* Meunier Jean, m. à Marguerite Rousseau, 1667.

Moricet Jean, or. de Surgère en Aunis, m. à Jeanne Choret, 1669.
Marendeau Jean, m. à Jeanne Consin, 1669.
Minot René, St. Laurent, 1670.
Maillou Pierre, or. de Bourg-en-Brie, m. à Anne Delaunay, 1673.
Mesnil Etienne, m. à Catherine Laisné, St. François, 1674.

N

* Nobin dit La Feugière Pierre, or. de Paris, Ste. Famille, 1656.
* Niel Pierre, or. de St. Maximien en Provence, m. à Jacquette Lefranc, 1663.
* Nados Joseph Ozani, m. à Marguerite Abraham, St. Laurent, 1663.
Norrice Marin, or. de St. Ouen en Normandie, m. à Antoinette Lamoureux, Ste. Famille, 1666.
Noël François, or. du Poitou, m. à Nicolle Legrand, St. Pierre, 1666.
Nolin Jacques, m. à Françoise Chalifour, 1674.

O

Ouimet Jean, m. à Renée Gagnon, 1668.
Odet dit Lapointe Nicolas, or. de St. Pierre de Moli, év. de Poitiers en Poitou. m. à Magdeleine Després, St. Jean, 1670.
Ouellette René, m. à Anne Rinet, 1673.

P

* Perrot Jacques, m. à Michelle Leflot, Ste. Famille. 1656.
* Primont Jean, or. de Lamberville en Normandie, m. à Marie Aubert, Ste. Famille, 1660.
* Péronne sieur de Mazé Louis, St. Pierre, 1661.
* Peuvret sieur de Mesnu Jean-Baptiste, 1661.
* Pepin dit Lachance Antoine, or. de Havre de Grâce en Normandie, m. à Marie Côté, Ste. Famille, 1662.

* Patenostre Nicolas, or. de Berville en Normandie, m. à Marguerite Breton, Ste. Famille, 1662.

Paillereau Pierre, or. de Vildonné en Aunis, m. à Isabelle Roy, 1664.

Pelletier Jean, m. à Anne Langlois, 1666.

Pichet Jean, m. à Magdeleine Leblanc, 1666.

Poisson Martin, m. à Marguerite Prévost, St. Jean, 1666.

* Paradis Guillaume, m. à Genevièvre Milois, St. Pierre, 1663.

* Paradis Jacques, m. à Jeanne Milois, 1663.

Poulet Antoine, or. de Dieppe en Normandie, m. à Suzanne Minville, St. Pierre, 1662.

Ponsart Benoît, m. à Marie L'espérance, 1666.

Paulin Jean, m. à Jeanne Barde, 1666.

* Pasquier (Pâquet) Pierre, m. à Marie Caillette, St. Jean, 1668.

Pouliot Charles, or. de Bellesme en Perche, m. à Françoise Musnier, St. Laurent, 1669.

Plante Jean, m. à Mathurine DeLugré, St. Jean, 1688.

R

* Rouleau dit Sansoucy Gabriel, m. à Mathurine Lehoux, 1657.

* Royer Jean, m. à Marie Target, 1661.

* Rocheron Gervais, or. de St. Cosme, év. de Mans, m. à Marie-Magdeleine Guyon, Ste. Famille, 1660.

* Roche Pierre, or. de St. Eustache de Paris, m. à Elizabeth Blais, 1663.

* Rondeau Thomas, m. à Andrée Remondière, St. Pirree, 1663.

* Rabouin Jean, or. de La Rochelle en Aunis, m. à Marguerite Ardion, 1663.

* Ratté Jacques, or. de Laleu en Aunis, m. à Anne Martin, St. Pierre, 1664.

Réal Jean, or. d'Angoulême, m. à Anne Arinart, St. François, 1666.

Ruel Clément, St. Laurent, 1666.

Rondeau Pierre, or. de Marielly, év. de Malesais, m. à Catherine Verrier, St. Jean, 1667.

* Royer Gabriel, or. de la par. Ste. Vierge, év. de Poitiers en Poitou, m. à Marie Delacour, St. Jean, 1667.

Riché Jacques, m. à Anne Martin, 1668.

* Rousseau Symphorien, or. de Surenne, Ile de France, m. à Jeanne Sinnalon, St. Famille, 1668.

Roberge Pierre, or. de St. Germain en Normandie, m. à Antoinette de Beaurenom, St. Laurent, 1670.

Rousset Pierre, m. à Jeanne Chartier, 1670.

S

* Sagot dit Laforge Abel, m. à Claire Turgeon, 1663.

Salois Claude, m. à Anne Mabille, 1667.

Seguin Charles, or. de Ste. Pefaine, év. de Poitiers en Poitcu, m. à Marie Bertin, 1669.

St. Denis Pierre, m. à Magdeleine Thibierge, Ste. Famille, 1675.

T

* Thibierge (Thivierge) Hippolite, m. à Renée Heroe, Ste. Famille, 1662.

Turcot Abel, or. de Moulleron, év. de Mallais, m. à Marie Giroust, Ste. Famille, 1666.

Thibault Denis or. de Châalon, m. à Andrée Caillande, St. Laurent, 1668.

Terrien Pierre, m. à Gabrielle Minaude, St. Jean, 1670.

Tourneroche Robert, m. à Marie Targer, St. Jean, 1689.

Thibaudeau Mathurin, m. à Marie Roy, 1668.

V

* Vachon Paul, or. de Copechaignère en Poitou, 1660.

* Vaillancourt Robert, m. à Marie Gobille, 1663.

Vallé Jean, m. à Marie Martin, 1666.

Vignaux Paul, or. du Poitou, m. à Françoise Bourgeoys, St. Laurent, 1668.

Vermet dit Laforme Antoine, m. à Barbe Menard, St. François, 1670.

Note B.

Extrait du « Plan général de l'état présent des missions du Canada, fait en l'année 1683.»

« Cet état, » dit l'*Abeille*, (où a été puisé ce qui suit,) « a servi de base à un mémoire que Mgr. de Laval présenta au roi en 1684 sur la fixation d'un certain nombre de cures en Canada. Il contient un recensement fait probablement par les curés et les missionnaires avec toute l'exactitude possible. »

DE L'ISLE ST. LAURENT.
(Orléans.)

" L'isle St. Laurent est distante de Québec de deux lieues et contient sept lieues de long sur quatorze de tour et est habitée des deux côtés. Le côté du nord regarde la côte de Beaupré et l'autre côté les terres du sud, et est desservie par deux prêtres.

Monsieur Lamy, prêtre âgé de 40 ans, venu de France en l'année 1673, dessert la Sainte Famille et Saint François, il fait sa résidence à la Sainte Famille où il est en pension chez un habitant.

St. François.—Saint François est distant de Québec de 9 lieues et 3 de la Sainte-Famille, situé dans le bout de l'isle. Cette paroisse a une lieues et demie d'étendue d'un côté et une lieue de l'autre, il y a 30 familles et 165 âmes. Il y a une chapelle de bois de 30 pieds de long et 20 de large, sans presbytère, l'église est dédiée à St. François de Sales.

Ste. Famille. La Sainte Famille est distante de Québec de six lieues, située du côté du nord, il y a 51 familles et 384 âmes, l'église est bâtie de pierre dédiée à la Sainte Famille, longue de 80 pieds et large de 36 ; elle est couverte de paille qui ne vaut plus rien et a besoin de réparation, il y a un presbytère qui n'est plus logeable.

Monsieur Francheville, natif du pays, âgé de 34 ans, dessert Saint Pierre. Saint Paul et Saint Jean ; il fait sa résidence à Saint Paul où il est en pension chez un habitant.

Les trois paroisses ont sept lieues et demie d'étendue.

St Pierre. Saint Pierre est distant de Québec de 3 lieues et de deux lieues dela Sainte Famille, situé du côté du nord, vis-à-vis l'Ange-Gardien ; il a en tout deux lieues et demie d'étendue, il y a 34 familles et 183 âmes ; l'église est de colombage, dédiée à Saint Pierre, elle a 50 pieds de long sur 22 de large, la voute n'est pas encore achevée.

St. Jean. Saint Jean est distant de Québec environ de six lieues du côté du sud et a deux lieues d'étendue. Il y a 32 familles et 175 âmes ; il y a une église de colombage dédiée à St. Jean de 45 pieds de long sur 20 de large qui n'est pas achevée.

St. Paul. Saint Paul est pareillement situé du côté du sud, distant de Québec de 4 lieues et de deux lieues de Saint Jean et autant de Saint Pierre. Il y a 42 familles et 242 âmes ; l'église est de colombage, fort mal couverte et a 50 pieds de long et 20 de large." (*Abeille* de 1849.)

TABLE DES MATIÈRES.

ERREURS.

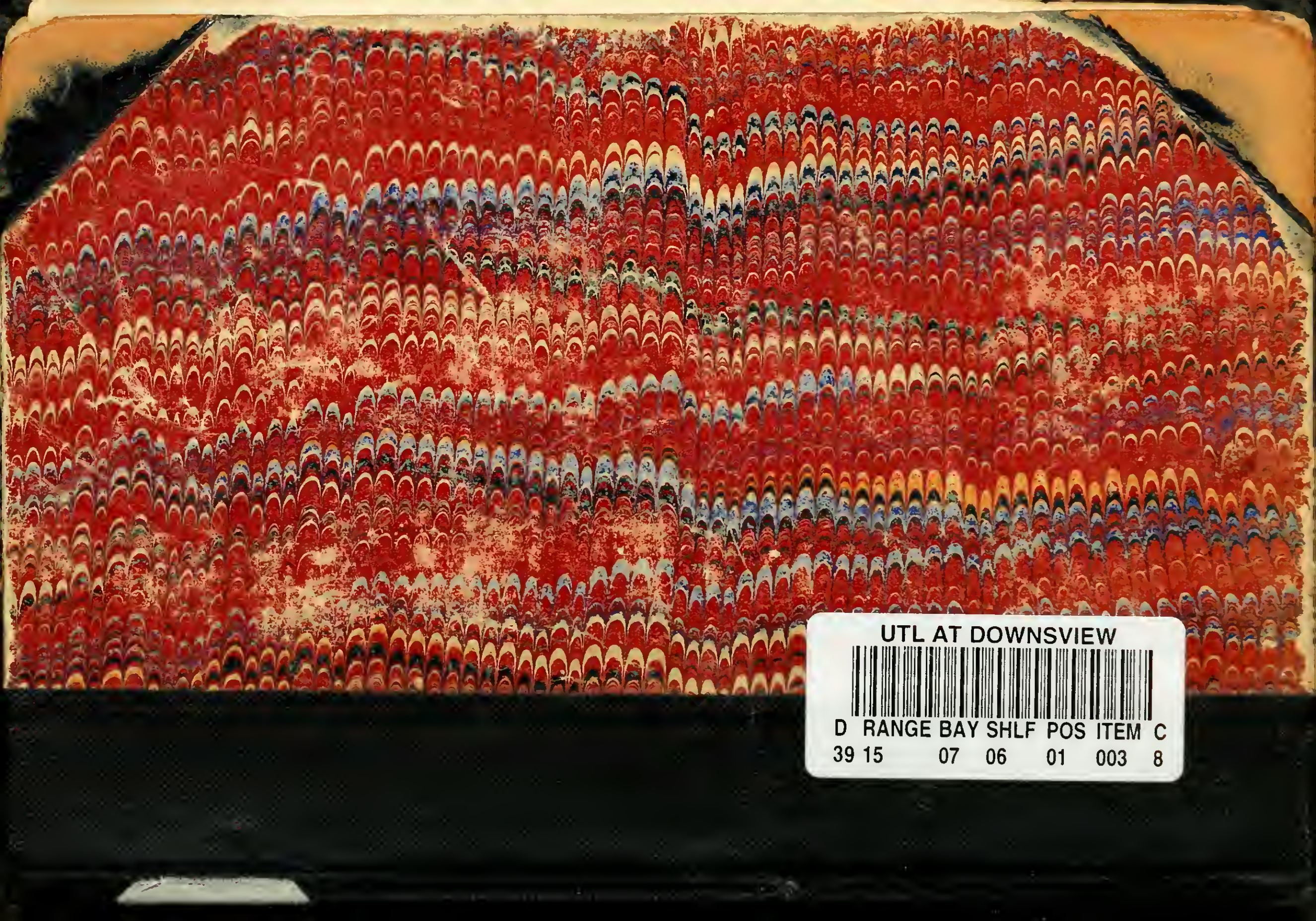
—

Page 12, ligne 5, au lieu de "1675", lisez "1676".

Page 32, ligne 14, au lieu de "Loudiguy en Angoulême", lisez "Londigny en Augoumois".

Page 106, ligne 1, au lieu de "vingt", lisez "vingt et un".

Page 134, ligne 16, au lieu de "dix-sept", lisez "dix-huit".


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 07 06 01 003 8